

L'invention de la Normandie

Cinq conférences

Par François Guillet,

Professeur à Sciences-Po Paris

(séminaire « Normandie » année 2010/2011, Université Populaire de Caen,

Collectif citoyen et républicain « Bienvenue en Normandie »)

Dans son *Identité de la France*, publiée en 1986¹, Fernand Braudel célèbre la diversité française, qui constitue à ses yeux un des traits caractéristiques de notre pays et le distingue nettement de ses voisins. Toute histoire sincère de la France, dit-il, doit débiter par la description d'une France bigarrée, plurielle, qui contredit la France une qui la domine et capte abusivement les lumières de l'histoire traditionnelle. Mais cet éloge de la diversité française n'implique nullement une réhabilitation ou une revalorisation de la région ou de la province dans l'ensemble France. Au contraire : de même qu'il n'y a pas, à ses yeux, une France, mais des France, il n'y a pas une Bretagne, mais des Bretagne, une Provence, mais des Provence, une Normandie, mais des Normandie. Pour ce qui concerne cette dernière, Braudel insiste non seulement sur la distinction entre Haute et Basse-Normandie, mais souligne également le nombre et la diversité des pays qui composent ce vaste ensemble, dont la pertinence est démontrée par l'ancienneté des noms par lesquels ils sont désignés : pays de Caux, d'Ouche, d'Auge, Bessin, Neubourg, etc. Cependant le morcellement ne s'arrête pas là : les plus petites unités régionales ne se divisent-elles pas elles-mêmes ? écrit-il, en conseillant au lecteur de rechercher le contraste, la rupture, la frontière, partout inscrits dans le paysage.

Cet antagonisme entre l'unité de la nation, soutenue par une œuvre de centralisation qui constitue, depuis Tocqueville, un fait qui ne souffre guère de contestation, et la diversité de ses enracinements locaux, a été mis en évidence par d'autres historiens, notamment Jacques Revel dans sa contribution consacrée à « La région », qui figure dans les *Lieux de mémoire*, dirigés par Pierre Nora. Il rend difficile l'émergence du fait régional, dont Jacques Revel souligne le caractère insaisissable dans nos représentations du territoire. La labilité du vocabulaire qui désigne cette entité territoriale l'atteste, avec en particulier la confusion entretenue jusqu'à nos jours entre le terme de « province » et celui de « région ». Legs de l'Église romaine, le premier fut d'abord employé dans la langue administrative avant d'être adopté par les géographes aux XVIIIe et

¹ Fernand Braudel, *L'identité de la France*, Paris, Flammarion, 1986.

XVIII^e siècles. Plus tardif, puisqu'il remonte au Moyen Âge, le second est d'abord utilisé dans un sens géographique d'étendue de pays, avant de passer dans la langue administrative au XVI^e siècle, puis de connaître un usage renouvelé aux XIX^e et XX^e siècles, avec notamment la création des régions administratives en 1955. Si la Normandie peut être qualifiée de « province » sous l'Ancien Régime, malgré les ambiguïtés du terme, l'appellation de « région » s'impose à nous à partir de 1790, car elle permet de marquer la rupture que provoque la création des départements dans les représentations du territoire français.

Affligée dans l'historiographie française d'une connotation réactionnaire, due précisément à la Révolution française, l'étude de la région souffre en outre d'une expression politique à la fois tardive et peu affirmée². La région paraît surgir, en tant qu'entité administrative et politique, dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, après la guerre de 1870, sous la forme d'une interrogation, riche d'avenir, sur l'équilibre des rapports entre Paris et le territoire français. Le mot même de « régionalisme » n'apparaît qu'en 1875 dans le *Journal des Débats* et ne devient d'usage courant qu'au début du XX^e siècle, avec en particulier l'action de Jean Charles-Brun, fondateur en 1900 d'une Fédération régionaliste française qui n'a cependant guère d'unité. Le surgissement du mot accompagne la fondation, dans certaines régions, comme la Bretagne, de mouvements qui adoptent le qualificatif de « régionalistes », comme la Fédération régionaliste bretonne, qui est fondée en 1911³.

Le caractère tardif de l'émergence d'un courant régionaliste constitué ne doit pourtant pas cacher la force et l'ancrage du sentiment régional. Après le séisme révolutionnaire, la région bénéficie en France d'une réappropriation et d'une reconstruction qui s'expriment principalement dans le domaine culturel et qui peuvent prendre des formes très diverses : *Les Lieux de mémoire*, dans leur partie consacrée aux France, se consacrent ainsi au Félibrige provençal (fondé en 1854) et au Barzaz Breiz breton (recueil de chants populaires bretons publié pour la première fois en 1839, puis réédité avec plus de succès en 1845 et 1867) dont l'activité et l'influence s'exercent surtout sous le Second Empire. Partout, cette réappropriation et cette reconstruction sont le fait d'élites que la Révolution a en partie renouvelées et qui entendent de cette manière affirmer leur emprise sociale. Ce sont ces élites qui sont à l'origine du grand mouvement de développement des sociétés savantes, qui traverse tout le XIX^e siècle et qui joue un rôle essentiel dans ces manifestations identitaires.

² Christophe Charle, « Région et conscience régionale en France. Questions à propos d'un colloque », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 35, novembre 1980, p. 37-43.

³ Philippe Vigier, « Régions et régionalisme en France au XIX^e siècle », in Georges Livet et Charles Gras (dir.), *Régions et régionalisme en France du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, PUF, 1977, p. 161.

Comme d'autres régions, la Lorraine francophone⁴ ou la Bourgogne, la Normandie n'a rien, contrairement à la Bretagne voisine, d'une région exotique ou marginale⁵. Aucun particularisme, aucun obstacle linguistique, culturel ou naturel n'est là pour l'isoler du reste du pays ou même pour la délimiter. Tout au long du XIXe siècle, même s'il faut nuancer ce constat en fonction des zones et des lieux, la Normandie est une des régions françaises les plus avancées et les plus prospères, tant du point de vue agricole que du point de vue industriel et même du point de vue touristique, puisque c'est là que s'invente la villégiature balnéaire dans les années 1820. Deux faits surtout marquent son existence. Le premier est sa proximité, à la fois géographique et symbolique, avec l'Angleterre, que le Havrais André Siegfried, dans *son Tableau politique de la France de l'Ouest*, ouvrage fondateur de la science politique publié en 1913, ne manque pas de souligner. Cette proximité détermine pour une part les modalités de la construction de l'identité normande au XIXe siècle. Le second est sa proximité avec Paris, avec lequel, de toutes les grandes provinces françaises, elle entretient les liens les plus étroits. Le voisinage avec Paris oriente le développement de la région, qui assure la plus grande partie du ravitaillement de la capitale en denrées agricoles et en produits de la mer ; il explique la conversion en herbages d'une partie de la Basse-Normandie, en particulier le pays d'Auge, au cours des XVIIIe et XIXe siècles. Un très ancien réseau de routes, chargées d'acheminer ces produits, relie la région à la capitale et connaît de nettes améliorations aux XVIIIe et XIXe siècles, avant l'arrivée du chemin de fer à partir de 1843, avec l'ouverture de la ligne Paris-Rouen. En raison de cette position au sein de l'espace français, en particulier cette proximité avec une capitale à laquelle la Normandie est reliée par la « grand-route » de la vallée de la Seine, mais aussi en raison de la taille et du poids de la région, l'étude de cet ensemble, de son identité et de son image, touche au cœur de la construction nationale.

I. Qu'est ce que la Normandie ?

Reprenant la problématique posée par Fernand Braudel et Jacques Revel, qui articulent tous deux leur réflexion autour des concepts d'unité, incarnée par l'État central, et d'une diversité qui peut se décliner presque à l'infini, la question vise à interroger l'unité d'un territoire qui apparaît à bien des égards comme un assemblage de pays, d'hommes et d'activités regroupés sous un même nom. Poser la question : qu'est ce que la Normandie ? revient à en poser une autre :

⁴ Odette Voilliard, « Autour du programme de Nancy », *Ibid.*, p. 287- 290.

⁵ Catherine Bertho, « L'invention de la Bretagne. Genèse sociale d'un stéréotype », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 35, novembre 1980, p. 45-62.

qu'est ce qui fait l'unité de la Normandie ? Il s'agit ici d'entreprendre une généalogie des analyses et des représentations de la géographie, au sens large, du territoire normand depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'au *Tableau de la géographie de la France*, de Vidal de la Blache, qui ouvre *l'Histoire de France* dirigée par Ernest Lavisse et publiée en 1903. Dans cette perspective, la création des 83 départements français en 1790 occupe une place centrale.

1. *L'armature administrative.*

« Comment vaincre le sentiment qui attache l'habitant des provinces autant au nom de son sol qu'au sol lui-même ? »⁶ La question posée par le baron de Jessé, député de la noblesse de la sénéchaussée de Béziers, témoigne de la difficulté rencontrée par les Constituants pour mettre fin à cet esprit de province « composé d'une multitude de combinaisons qui échappent à l'autorité de la législation et qu'elle doit même respecter dit le député Malouet⁷. Le débat fait rage lors de la présentation du projet et de la longue négociation qui s'ouvre à l'automne 1789 entre partisans d'une division égalitaire du pays, au premier rang desquels figurent Sieyès et l'avocat rouennais Jacques-Guillaume Thouret, rapporteur du projet, et provincialistes, emmenés par Mirabeau. Les premiers avancent la nécessaire régénération de la nation et inscrivent leur projet dans un dessein plus général, celui de faire disparaître l'ensemble des privilèges et des particularismes qui font obstacle à une unité qui constitue une des conditions de la représentation politique et de l'égalité entre les citoyens. Thouret ouvre le débat parlementaire en annonçant le jour prochain « où tous les Français, réunis en une seule famille, n'ayant qu'une seule loi, et un seul mode de gouvernement, abjureront tous les préjugés de l'esprit de corporation particulière et locale ». À cette volonté, les seconds opposent le caractère indissoluble de l'appartenance provinciale, au nom d'un organicisme qui identifie les hommes et le cadre naturel dans lequel ils vivent : « Je sais bien qu'on ne couperait ni les des maisons ni des clochers ; mais on trancherait ce qui est plus inséparable, on trancherait tous les liens que resserrent depuis si longtemps les mœurs, les habitudes, les productions et le langage » dit Mirabeau.

La province, cadre de vie incontournable sous l'Ancien Régime? Si le mot « provinces », au pluriel, est parfois utilisé par les uns et par les autres dans les débats, il ne figure pourtant pas dans la liste des circonscriptions morcelant le royaume dressée par Thouret, qui explique que le

⁶ Cité par Charles Berlet, *Les provinces au XVIIIe siècle et leur division en départements*, Paris, Blond, 1913, p. 198.

⁷ Opinions de M. Malouet sur la nouvelle division du royaume et sur les municipalités", *Collection des opinions de M. Malouet, député de l'Assemblée nationale*, t. I, p. 102. Cité par Charles Berlet, *op. cit.*, p. 199

pays est divisé en diocèses, en gouvernements, en généralités et en baillages⁸. Cette omission témoigne ainsi de l'imprécision du mot, qui ne correspond en matière administrative à aucune fonction ni aucune délimitation précises. La province ne peut guère être considérée, en effet, comme un legs de l'Ancien Régime, qui a mis à mal la plupart des institutions qui la représentaient. Les dictionnaires géographiques de la fin de l'Ancien Régime utilisent le gouvernement comme base de leurs découpages territoriaux. Cette vieille circonscription de nature surtout militaire, créée au XVe siècle après le rattachement définitif de la province au royaume, perpétue de manière symbolique l'ancien duché, dont les frontières duquel il s'inscrit ; mais la fonction de gouverneur, donnée à de grands seigneurs qui ne résident jamais dans la province, tombe largement en désuétude à la fin de l'Ancien Régime, même si les derniers titulaires de la fonction s'efforcent de lui redonner quelque lustre en se faisant protecteur des intérêts économiques de la Normandie. Les vieux états provinciaux, chargés de voter l'impôt, n'étant plus réunis depuis la fin du XVIIe siècle, le Parlement de Rouen demeure la seule instance représentative du particularisme normand. Son ressort coïncide avec l'aire d'application de la coutume de Normandie, élaborée au XIe siècle, puis réformée au XVIe (ordonnance de 1587), qui s'exerce dans le domaine civil et dont le Parlement est chargé de veiller au respect. À ce dernier vestige institutionnel de l'ancienne province s'ajoutent toutefois des institutions culturelles, comme la vieille université de Caen, fondée au XVe siècle, avec ses quatre facultés (arts, médecine, droit et théologie), et d'autres plus récentes comme les trois académies provinciales, fondées sur le modèle de l'académie française : l'académie de Caen (1652-1704), l'académie de Rouen (1744) et l'académie de Cherbourg (1757), dont la majorité des membres appartient à la noblesse parlementaire.

La réforme départementale s'inscrit en réalité dans une série de découpages tracés de longue date par le pouvoir royal⁹ afin de mieux assurer son emprise sur les provinces — de mieux faire rentrer l'impôt en particulier — mais aussi de rendre plus efficace l'administration en faisant, conformément aux idées de Montesquieu, de la distribution spatiale des pouvoirs la condition d'un bon fonctionnement politique. Si les généralités de Rouen et de Caen, créées au XVIe siècle, puis celle d'Alençon, ajoutée en 1638, demeurent les principales circonscriptions de l'administration royale en Normandie jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, la fin du XVIIIe siècle est marquée par les vellétés réformatrices de la monarchie, qui entreprend en 1787, sous l'impulsion de Loménie de Brienne, une réforme territoriale consistant à créer, dans le cadre de la

⁸ G. Dupont-Ferrier, "Sur l'usage du mot "province", notamment dans le langage administratif de l'ancienne France", *Revue historique*, n° 160, janvier-avril 1929, p. 241-267.

⁹ La dernière est celle de Loménie de Brienne en 1787. Charles Berlet, *op. cit.*, p. 69-70.

généralité, un système d'assemblées à trois degrés, dont les membres sont nommés pour moitié par le roi et cooptés pour l'autre moitié : les assemblées municipales, les assemblées départementales, qui s'inscrivent dans une nouvelle circonscription créée pour l'occasion, et les assemblées provinciales à l'échelon de la généralité.

Chaque tentative de réforme royale suscite en retour une résistance acharnée des Parlements, parmi lesquels celui de Rouen, qui se pose en défenseur sourcilleux des libertés provinciales et contribuent ainsi à réactiver l'identité normande. En 1771, lors de la réforme Maupeou visant à supprimer les Parlements, en 1787, lors de la réforme entreprise par Loménie de Brienne, dans les années qui précèdent immédiatement la réunion des états généraux, paraissent des pamphlets rédigés par des membres du Parlement : le *Manifeste aux Normands* en 1771, le *Parallèle des assemblées provinciales établies en Normandie, avec l'assemblée des états de ce duché* en 1788, la *Charte aux Normands*, ou encore l'*Avis aux Bons Normands* en 1789. Tous ces textes rappellent le caractère contractuel des liens qui unissent le duché au royaume, en se référant notamment à la charte accordée par la monarchie en 1315, puis en 1458, par laquelle celle-ci reconnaissait les privilèges accordés à la province. Ils mettent l'accent en particulier sur l'engagement de ne lever l'impôt qu'avec l'assentiment des états de Normandie, institution dont ils réclament avec ardeur le rétablissement. L'auteur du *Manifeste aux Normands* va jusqu'à menacer la monarchie française d'un retour de la province à l'Angleterre.

La réforme départementale met un terme définitif au rêve d'autonomie et d'administration décentralisée qui paraissait être le vœu des élites libérales normandes en 1788. Instituant un remodelage complet de l'organisation territoriale du pays, elle consacre le triomphe du principe égalitaire défendu par Sieyès et Thouret. Consacrant l'idée que la nation doit être réunie autour d'un centre, comme le département autour du chef-lieu, elle entraîne incontestablement un accroissement du poids de Paris sur le territoire national, qui sera renforcé par les réformes napoléoniennes. Plusieurs éléments doivent toutefois être soulignés. En premier lieu, dans l'esprit des Constituants, l'unification du pays ne se confond pas avec la centralisation ; la création d'assemblées départementales et d'assemblées de district élues et l'établissement de directoires départementaux institue un véritable self-government local. En second lieu, comme le montrent les travaux de Marie-Vic Ozouf-Marignier, la réforme se révèle au final un compromis entre les aspirations contradictoires et les rivalités qui opposent les habitants des provinces afin d'obtenir un chef-lieu, le rattachement d'une portion convoitée de territoire ou une modification du tracé du département, qui recouvre d'ailleurs souvent, pour autant qu'elle soit bien établie, les frontières d'une ancienne province. C'est ce qui explique, sans doute, l'enracinement rapide de la nouvelle circonscription. En troisième lieu, il ne s'agit pas, dans l'esprit des Constituants,

d'apposer un découpage artificiel et uniforme à l'ensemble du pays, mais au contraire, de mettre en place des divisions qui tournent le dos au découpage politique et « despotique » de l'Ancien Régime pour instituer des divisions plus conformes non seulement à la raison, mais encore à la nature.

En dehors des quelques institutions qui la représentent encore, qu'est-ce qui fait la spécificité de la Normandie à la fin de l'Ancien Régime et en fonde l'identité face aux autres portions du royaume ? Une image traditionnelle ancienne de la province se dessine dans les dictionnaires et ouvrages géographiques du XVIII^e siècle. Beaucoup ont puisé dans les mémoires des intendants rédigés dans les années 1687-1700 dans le cadre de la grande enquête lancée par le duc de Beauvilliers « pour l'instruction du duc de Bourgogne » alors dauphin, et qui constituent la première esquisse d'un inventaire systématique des ressources et des populations des généralités du royaume. Parmi ces ouvrages, qui tous prennent une forme énumérative et descriptive, figurent la *Nouvelle description de la France* de Piganiol de la Force (1715-1718, puis plusieurs rééditions, dont la dernière en 1754), le *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France* de l'abbé Expilly, en 1762-1770, ou le *Dictionnaire universel de la France* de Robert de Hessel, en 1771.

L'article « Normandie » qui se trouve dans le tome XI de l'*Encyclopédie*, publié en 1765, offre un exemple significatif de cette littérature. L'identité de la Normandie s'y fonde sur une continuité historique¹⁰ qui traverse les dénominations reçues par ce territoire depuis l'époque romaine : Seconde lyonnaise, Neustrie, puis duché de Normandie. L'histoire a modelé un substrat territorial et humain dont les limites sont marquées par le ressort du Parlement de Rouen, et qui s'est perpétué malgré le rattachement du duché à la France. À l'histoire, dont l'empreinte est surtout visible dans les grands monuments urbains, comme l'église de l'abbaye de Saint-Ouen ou la cathédrale de Rouen, s'ajoutent des données géographiques comme le climat ou les ressources naturelles, en particulier les ressources agricoles. En outre, la province s'incarne dans un ethnotype, celui du Normand procédurier, qui prend place parmi la riche galerie des ethnotypes provinciaux constituée depuis le XVI^e siècle. Ce stéréotype du Normand ne répondant jamais clairement à la question qui lui est posée paraît lié à l'archaïque coutume de Normandie : « Je dis qu'ils sont trop vicieux pour s'y fier, ou pour lier une étroite amitié avec eux » affirme *Les Délices de la France, ou Description des Provinces, Villes principales, Maisons royales, Châteaux et autres lieux*

¹⁰ *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, t. XI, Paris, 1765, p. 228.

remarquables de ce beau royaume, publiées en 1728¹¹. Racine ne manque de sacrifier à ce stéréotype en situant *Les Plaideurs*, sa seule comédie, « dans une ville de Basse-Normandie. » Les données générales sont ainsi privilégiées : on chercherait en vain, dans ces ouvrages descriptifs, une étude précise des régions normandes et surtout des populations, en dehors du cliché du Normand procédurier.

Les dernières décennies de l’Ancien Régime sont cependant marquées par une profonde transformation des modes d’appréhension du territoire national qui puise dans la pensée des Lumières et qui conduit à une remise en cause radicale des découpages qui ordonnaient sa perception. « Ce n’est qu’après la description exacte des provinces, faites sur les lieux, par les savants qui y demeurent, qu’on peut espérer de voir une description générale et complète de la France » expliquent les auteurs de la *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, publiée en plusieurs tomes en 1774-1785. Cette volonté s’exprime par la multiplication d’enquêtes et d’études menées sur le terrain afin de mettre au jour la diversité du territoire national et par un intérêt nouveau pour ce que l’on commence à appeler la civilisation paysanne.

Dans cette redéfinition des cadres spatiaux du territoire français, plusieurs directions se dessinent. La première ressortit à l’économie, discipline dont le développement est illustré par le courant physiocratique au XVIII^e siècle. Considérant que toute richesse est basée sur l’agriculture, les tenants de ce courant très influent dessinent une nouvelle géographie du royaume. Dans les articles « fermiers » et « grains » de l’*Encyclopédie*, François Quesnay oppose les régions de grande culture exploitée par des fermiers utilisant des chevaux aux régions de petites cultures cultivées par des métayers qui n’emploient que des bœufs. Dans le tome 9 des *Éphémérides du citoyen* (1769), Charles de Butré, un autre physiocrate, affine le découpage en définissant, à l’intérieur des pays de grande et de petite culture, trois catégories d’agriculture définies en fonction des revenus qu’elles rapportent et qui se distribuent en cercles concentriques autour des villes : plus la proximité avec celles-ci, en particulier la capitale, est grande, plus le revenu est élevé. Si Quesnay inclut la Normandie tout entière, avec la Picardie, la Flandre et le Hainaut parmi les pays de grande culture, de Butré scinde la province en deux : la haute Normandie entre dans la première catégorie, avec l’Artois, mais la basse Normandie rejoint les pays de petite culture.¹²

¹¹ *Les Délices de la France, ou Description des Provinces, Villes principales, Maisons royales, Châteaux et autres lieux remarquables de ce beau royaume*, Leide, Théodore Haak (Rouen, Machuel), 1728, p. 140.

¹² Roger Chartier, « Les deux France, histoire d’une géographie », *Cahiers d’histoire*, n° 4, 1978, p. 394-415.

D'autres disciplines apportent leur contribution à cette révolution de la pensée géographique. L'essor des sciences naturelles (Buffon, *Histoire naturelle*, 1749-1788) accompagne les progrès de la géographie physique, en particulier le développement de la minéralogie (*Atlas minéralogique de la France* en 1780), mais aussi de la cartographie : c'est seulement dans les années 1770 que l'on commence à disposer de cartes permettant de connaître avec précision les contours de la France et de ses provinces et la carte de Cassini n'est d'ailleurs pas achevée au moment de la Révolution. Il s'y ajoute l'influence de la médecine d'inspiration néo-hippocratique¹³, dont le médecin anglais Thomas Sydenham, au XVIIe siècle, est le promoteur ; l'homme de l'art prône le retour à l'expérimentation et aux enquêtes de terrain et fonde son analyse des causes des maladies sur le climat et les habitudes de vie, en particulier l'alimentation. La région occupe dans ce système une position centrale car elle assure l'unité, sur un espace délimité, d'une série de déterminations naturelles, où sol, climat, végétation, régime des eaux et des vents se combinent pour expliquer les formes de l'organisation sociale et même la nature des hommes.

La volonté exprimée par la *Description du duché de Bourgogne* suscite la parution d'*Histoires naturelles* consacrées à de grandes entités régionales comme la Bourgogne, le Dauphiné, le Forez, les Alpes, la Provence ou même la France méridionale tout entière, à laquelle se consacre le grand ouvrage de l'abbé Jean-Louis Giraud-Soulavie en 1780-1784¹⁴. Les régions montagneuses, Alpes, Auvergne, Massif central y sont largement privilégiées. Cette volonté se manifeste aussi par la multiplication des *Voyages* et des descriptions publiés par des voyageurs qui sont ou se font ethnographes et naturalistes. Célèbres à cet égard sont les voyages dans les Alpes d'Horace Bénédict de Saussure. C'est cependant le genre nouveau de la topographie médicale, étude de terrain visant à prévenir les maladies, en particulier les épidémies, susceptibles de toucher la population, qui constitue le genre dont l'influence est la plus grande entre les dernières décennies du XVIIIe siècle et les années 1820.

Parmi celles-ci se détache la grande étude du médecin rouennais Louis Lépécq de la Cloture, qui paraît en 1778 et dont le titre complet est : *Collection d'observations sur les maladies et constitutions épidémiques, ouvrage qui expose une suite de quinze années d'observations et dans lequel les constitutions régnantes et interrécurentes, sont liées, selon le vœu d'Hippocrate, avec les causes météorologiques, locales et relatives aux différents climats, ainsi qu'avec l'histoire naturelle et médicale de la Normandie*. Elle constitue une étape essentielle dans la découverte et la connaissance de la Normandie. Dans une

¹³ Hippocrate, médecin grec du Ve siècle avant JC, dont l'œuvre a une influence, avec celle du romain Galien, du IIe siècle après JC, sur toute la médecine de l'époque moderne. Vaste corpus qui s'étend sur 150 ans. Néo-hippocratisme :

¹⁴ Par exemple, l'*Histoire naturelle de la France méridionale*, de Michel Darluc, Avignon, J.J. Niel, 1782-1784.

première partie, l'ouvrage tente de définir les caractéristiques générales de la province, de sa topographie, de son climat : s'appuyant sur les théories de l'abbé Richard, selon laquelle plus la latitude s'élève, plus les terres s'élèvent également (ainsi les montagnes arctiques sont en réalité beaucoup plus élevées que les montagnes de l'Amérique méridionale ou de l'Afrique), Lépecq considère que la région est une des plus froides de France, d'autant plus qu'il y relève la présence des chaînes de montagne le long de la frontière du Vexin, de la frontière du pays de Caux et au centre de la péninsule du Cotentin, et qu'elle reçoit du Septentrion, par suite de l'orientation de ses vallées, l'essentiel des courants d'air qui ébranlent la masse de son atmosphère. Il se penche aussi sur ses habitants, dont les origines raciales (tout à tour, dans l'ordre suivi par Lépecq, les Saxons, les Francs, les Gaulois et enfin les Normands) et le caractère sont décrits ; la lenteur et la difficulté qu'ils éprouvent à se décider dérivent selon lui du climat, « qui verse sur ses habitants les vapeurs de la mélancolie, peut les rendre quelquefois rêveurs, tristes et colères. »

Surtout l'ouvrage opère dans une seconde partie — et c'est là sa principale innovation — une découpe de l'espace provincial en onze régions définies par leurs caractéristiques topographiques et climatiques et qui ne correspondent que partiellement aux pays traditionnels. Combinés avec l'héritage racique laissé par les peuples qui ont occupé la province, le climat, l'orientation des vents, le régime des eaux, mais aussi le mode de vie et la qualité de l'alimentation déterminent à leur tour les caractéristiques physiques et morales des populations. L'enquête aboutit à la mise au jour d'autant de types humains que de régions naturelles. Ainsi, dans le Bocage, « l'espèce humaine semble un peu abâtardie. » « Les individus des deux sexes y sont communément de petite taille, mal faits, peu robustes et peu laborieux. Les femmes y ont prodigieusement de la gorge, et sont mal colorées, ainsi que la plupart des hommes. » À l'opposé, le « beau sang » des Cauchoises s'exprime dans leur conformation physique : elles sont « grandes et bien faites. » Conformément à la pensée des Lumières, c'est la proximité avec la nature qui détermine au premier chef les qualités physiques et morales des populations — c'est-à-dire une bonne santé où le bien-être physique est étroitement lié à la pureté des mœurs. Peints quelques années auparavant par Joseph Vernet dans sa *Vue du port de Dieppe*, qui prend place dans la série des ports de France commandée par le marquis de Marigny, les pêcheurs du faubourg du Pollet, à Dieppe, qu'on appelle les Polletais, bénéficient ainsi de leur proximité avec l'océan : « Leur figure annonce la force de leur tempérament. Ils s'endurcissent à la mer, et par le travail ; ce qui les préserve des maladies communes aux oisifs des cités. La plupart vivent entre 70 et 80 ans ; quelques-uns vont jusqu'à 90 et au-delà ». Cette vitalité se traduit par une fécondité remarquable. À l'inverse, les ouvriers de Rouen, habitués à l'abondance, « sont pour la plupart paresseux,

fainéans, adonnés à l'ivrognerie » ; chez eux, écrit Lépecq, « Le vœu de la reproduction languit et s'anéantit insensiblement. »

L'enquête contribue sans aucun doute à ancrer des types normands, la Cauchoise, le Polletais ou la Polletaïse, le Bocain, que les recueils de costumes, en attribuant à chacun un costume caractéristique et facilement reconnaissable, permettront de consacrer. L'important ici est que si l'enquête s'inscrit dans le cadre ancien de la province, elle ne manque pas de le faire éclater en taillant en son sein ces régions qui apparaissent comme de véritables monades, combinaisons uniques de données naturelles et sociales, derrière lesquelles semble disparaître l'unité de la province.

2. *L'inventaire de la région*

Venant sanctionner l'appropriation de l'espace national par le corps social, comme le l'écrit Marie-Noëlle Bourguet¹⁵, la réforme départementale encourage la recherche des origines humaines, naturelles, mais aussi historiques de la France. Elle stimule l'exploration du territoire national par le recours à l'enquête régionale, à laquelle les Idéologues¹⁶ et les fondateurs de la Société des observateurs de l'homme, créée en 1799, tentent de donner un statut scientifique en la concevant comme un inventaire des relations locales entre traits naturels et traits moraux. En même temps qu'elle favorise, dans un premier temps tout au moins, la création de sociétés savantes comme la Société d'émulation de Rouen, la décennie révolutionnaire, puis la période napoléonienne, provoque la multiplication d'ouvrages descriptifs qui s'attachent, avec la réforme départementale, à explorer toutes les portions du territoire normand. Certains sont des ouvrages généraux comme le *Voyage dans les départemens de la France*, publié en 1792 par Joseph Lavallée, et Louis Brion père et fils, qui offre un tour d'horizon de la France nouvelle née de la réforme. D'autres se penchent sur un département, comme les deux *Essais sur la Seine-Inférieure* publiés en 1795 par le journaliste et écrivain rouennais Simon Noël de la Morinière. D'autres encore explorent une portion de territoire départemental, comme l'ouvrage du comte Roussel, *Topographie rurale, économique et médicale de la partie méridionale des départements de la Manche et du Calvados, connue ci-devant sous le nom de Bocage*, publié en l'an VIII, ou encore celui de Claude-Nicolas Delestang, *Chorographie du IV^e arrondissement communal de l'Orne*, publié à Argentan en 1803.

Le travail d'exploration prend une forme officielle avec la Statistique générale de la France, qui reprend sous une forme systématique les travaux préparatoires à la réforme départementale afin de vérifier sur le terrain le bien-fondé des tracés et de dresser un état des

¹⁵ Marie-Noëlle Bourguet, *Déchiffrer la France. La statistique départementale à l'époque napoléonienne*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 1989.

¹⁶ Courant philosophique représenté par Cabanis ou Destutt de Tracy.

villes permettant de déterminer leur rang dans la hiérarchie municipale. Lancée sous le Directoire, avec l'arrivée au ministère de l'Intérieur de François de Neufchâteau, elle est officialisée le 19 germinal an IX (9 avril 1801) par Chaptal, nouveau ministre. Elle donne lieu à la publication d'une série, très incomplète, de monographies départementales, les *Mémoires statistiques* des départements. En ce qui concerne la Normandie, un seul mémoire est publié : le *Mémoire statistique du département de l'Eure* en l'an XIII, sous la signature du préfet Masson de Saint-Amand. Il est accompagné par d'autres textes à caractère officiel comme la *Description abrégée du département de l'Orne* rédigée à la demande du préfet Lamagdeleine par le lycée d'Alençon, une société savante, en l'an IX, et surtout les annuaires départementaux publiés par les préfetures et rédigés par des professeurs ou de membres des sociétés savantes.

La statistique révolutionnaire s'inscrit certes dans l'héritage des mémoires rédigés par les intendants à la fin du XVIIIe siècle pour l'instruction de Bourgogne, mais elle est surtout profondément marquée par l'Encyclopédisme des Lumières et exprime la prégnance du code néo-hippocratique dans la description du territoire. Dans une lettre adressée à Lucien Bonaparte, alors ministre de l'Intérieur, le préfet de la Seine-Inférieure, Beugnot, rend compte en ces termes de l'état d'avancement de l'enquête dans son département, enquête qui ne sera jamais publiée, mais dont il reste le manuscrit : « Le plan que je suis est simple, et déduit de la nature même des choses. Sans faire aucune acception des divisions territoriales par sous-préfectures, je divise le département d'après la nature de sa surface en contrée des vallées de l'est, en contrée des bords de mer, en contrée des rives de la Seine, en contrée des plaines du centre. Il sort de cette division, fondée sur la physique du sol, une concordance relative plus immédiate avec les différents genres d'industrie qui sont propres à chacune des quatre contrées. Ainsi, après avoir décrit la topographie supérieure du département dans son étendue, son climat, ses divisions naturelles, je passe à l'examen du sol, c'est-à-dire à sa topographie souterraine, et de là ses productions spontanées, telles que les forêts, etc., puis à sa population. Je discute et je compare les différents genres de culture sous tel rapport qu'on puisse les envisager. Je passe ensuite à l'examen de l'économie rurale considérée soit dans la nature, soit dans le perfectionnement des productions du sol qu'obtient la culture. Les fabriques de tout genre, distinguées en arts chimiques et en arts mécaniques, remplissent une partie très considérable du travail. Viennent ensuite les tableaux du commerce intérieur et extérieur, ceux de la navigation maritime et intérieure dont les différentes productions du sol et les divers produits de l'industrie forment l'aliment. »

L'apport essentiel de la statistique de cette période concerne l'étude des populations rurales et maritimes, qui sont l'objet, pour la première fois, dans chaque micro-région préalablement définie, d'un examen qui se veut exhaustif et comprend la description de

l'apparence physique, mais aussi celle du costume, des occupations et du travail, ainsi que du caractère : les Quilleboises ont ainsi un tempérament bilioso-sanguin dont elles tirent un caractère acariâtre et hautain explique Jean-Baptiste Boismare dans un *Mémoire sur la topographie et la statistique de la ville de Quillebœuf* publié en 1812. Mais la description ne s'arrête pas là. Tout à leur volonté de régénérer la nation, les révolutionnaires se penchent sur les archaïsmes et les superstitions qui règnent chez ces populations, avec une ardeur décuplée par la résistance souvent farouche qu'opposent les populations rurales aux bienfaits et aux Lumières qu'on souhaite leur apporter : une partie des campagnes de la Basse-Normandie, en particulier le Bocage normand, est touchée de manière endémique par la chouannerie entre 1794 et 1800.

Reprenant les travaux des ecclésiastiques, qui, après la réforme tridentine, avaient commencé à dresser des inventaires des superstitions auxquelles s'adonnaient populations rurales et à les analyser afin de mieux les combattre, les observateurs de l'époque révolutionnaire se penchent sur le vaste domaine de la culture populaire, inventant ainsi ce que l'on ne nomme pas encore les études folkloriques. Beaucoup d'aspects de la civilisation rurale sont alors abordés, et d'abord la langue : en août 1790, l'abbé Grégoire lance une grande enquête sur les patois fondée sur un questionnaire fondé non seulement sur les caractéristiques des parlers locaux (Y trouve-t-on des mots dérivés du celtique, du grec, du latin, et en général des langues anciennes et modernes ?), mais aussi sur l'état des mœurs des populations qui les parlent et sur les moyens de les réformer afin de libérer ces populations de l'emprise du clergé (depuis une vingtaine d'années, sont-ils plus éclairés ? Leurs mœurs sont-elles dépravées ? Leurs principes religieux ne se sont-ils pas affaiblis ?).

L'enquête aboutit, en prairial an II (mai 1794) à la rédaction d'un *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*, qui n'est guère suivi d'effets dans l'immédiat, mais conduit les érudits locaux à élaborer les premiers glossaires du patois normand, comme celui de Louis Dubois¹⁷. et à se lancer dans l'étude des coutumes, mais aussi des superstitions, préjugés et légendes qui ont cours chez les paysans. L'érudit républicain Louis Dubois, ancien professeur à l'école centrale de l'Orne, puis secrétaire de la préfecture du même département, publie en 1809, dans l'*Annuaire statistique, historique et administratif de l'Orne*, une étude très fouillée sur les mœurs des Bocains, dont il décrit de manière minutieuse le cadre de vie matériel et les costumes, mais aussi les rituels, comme celui du mariage, et les superstitions, comme la croyance dans le loup-garou ou dans les revenants.

¹⁷ Louis Dubois, « recherches sur l'emploi des locutions et des mots qui se sont introduits ou conservés dans le département de l'Orne et qui n'appartiennent pas à la langue française de nos jours », *Mémoire de l'Académie celtique*, 1810.

Dans leurs investigations, les observateurs ne sont pas seulement guidés par le néo-hippocratismes. Ils s'appuient aussi sur l'anthropologie du Nouveau Monde, dont Montaigne offre dans ses *Essais* une des premières références, sur celle des peuples exotiques comme les Groenlandais, évoqués par Louis Dubois, ainsi que sur la mythologie gréco-romaine, à laquelle sont fréquemment comparées les légendes des Bocains. Leurs travaux s'inscrivent surtout dans une tradition antiquaire qui met au premier plan l'héritage celtique. Le thème des origines gauloises n'est certes pas une nouveauté puisqu'il remonte au XVI^e siècle, époque où les humanistes en font une des expressions du génie national. Mais c'est surtout au XVIII^e siècle que le celtisme connaît une vogue qui prend une forme polémique avec le débat sur les origines du royaume. Porte-parole de la noblesse, Boulainvilliers revendique pour les descendants des conquérants Francs, c'est-à-dire les nobles, la propriété de la terre et des paysans, eux-mêmes descendants des gallo-romains ; l'abbé Dubos, accompagné par les bénédictins de Saint-Maur et suivi par Mably, défend la thèse d'une fusion rapide avec les Gallo-romains, spoliés de leurs droits au cours du Moyen Âge par une usurpation.

Réaction contre la culture classique, mais aussi recherche des origines de peuple français, le celtisme connaît sous la Révolution un intérêt illustré par la fondation, en 1805, de l'Académie celtique, sous l'impulsion de plusieurs savants comme Jacques-Antoine Dulaure et Éloi Johanneau. Posant en principe que les Celtes forment la nation mère, antérieure à toutes les autres, l'Académie celtique veut construire le monument des origines nationales en collectant les traces qu'ils ont laissées, des traces surtout immatérielles : les mots du vocabulaire, les noms de lieu ou encore les usages et les croyances des paysans, assimilés à des vestiges remontant à la plus haute antiquité. Cette recherche conduit les observateurs à s'intéresser aux régions les plus reculées et les plus sauvages, où ces traces et ces vestiges ont été les mieux conservées et explique l'intérêt pour le Bocage, dont Louis Dubois ne désespère pas qu'il sorte d'une ignorance dont la chouannerie est un des symptômes les plus significatifs. Durant une grande partie du siècle, les voyageurs et observateurs viendront y chercher la trace des anciens celtes.

3. *Unité et diversité de la Normandie.*

La Révolution mène ainsi à une redéfinition profonde de l'espace normand, qui semble ainsi éclater avec la création des nouvelles divisions, elles-mêmes divisées en régions topographiques. Pour autant, l'unité normande est loin de disparaître. Divisée en cinq départements et agrandie du Perche, la Normandie conserve *grosso modo* avec ses frontières traditionnelles son unité territoriale. L'usage que les descriptions et les cartes conservent de la double nomination et, souvent, de la présentation non par ordre alphabétique, mais par province,

en témoigne¹⁸. En outre, comme les tentatives de réformes du pouvoir royal, la réforme départementale ne donne pas seulement à la province une épaisseur inattendue en tant qu'obstacle à l'unification du pays. En lui faisant perdre toute dimension institutionnelle ou juridique, la réforme la fait basculer vers ce qu'Alain Corbin appelle les consciences d'appartenance : elle lui confère une signification essentiellement mémorielle et affective, surtout après la fin de la monarchie et la période de Terreur, qui entraîne de nombreuses destructions et l'émigration d'une partie des élites. Dès lors l'appréhension de la région ne cesse d'osciller, selon la focale utilisée, entre la mise en valeur de son unité et celle de sa diversité.

La Restauration et la période romantique entraînent indubitablement une reviviscence de l'idée de province, qui s'inscrit dans la pensée contre-révolutionnaire d'un Joseph de Maistre, selon lequel une constitution ne saurait être autre chose qu'un ordre naturel, ordre dans lequel la province prend place comme un prolongement de la famille et de la commune. La province est assimilée à une monarchie sur laquelle la génération romantique porte un regard idéalisé, comme en témoigne l'immense entreprise des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, menée par Charles Nodier et le baron Taylor, vaste recensement des richesses archéologiques des provinces qui joue un rôle majeur dans la connaissance de l'art médiéval et qui est illustré par de somptueuses lithographies. De 1820, date de la parution du premier tome consacré de manière significative à l'ancienne Normandie, à 1878, qui clôt la série par la Basse-Normandie, l'entreprise explore une à une toutes les provinces de France. Exceptionnelle par son ampleur et par sa qualité, la série des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* constitue un véritable manifeste romantique où le voyage dans l'espace, celui des provinces, devient voyage dans le temps : « Les monuments de l'ancienne France, écrit Nodier, ont un caractère et un intérêt particulier ; ils appartiennent à un ordre d'idées et de sentiments éminemment nationaux, et qui cependant ne se renouvelleront plus. Ils révèlent dans leurs ruines des ruines plus vastes, plus effrayantes à la pensée, celles des institutions qui appuyèrent longtemps la monarchie, et dont la chute fut le signal inévitable de la chute. »

La géographie du XIXe siècle est loin d'ignorer l'existence de ces vieilles et grandes divisions du territoire. Influencé par les études d'embryologie, Jules Michelet, dans son grand *Tableau de la France*, publié en 1833 en tête de son *Histoire de France*, développe une vision qui guide les représentations du territoire français au XIXe siècle, et jusqu'à aujourd'hui, en faisant des provinces les organes ou les membres d'un être collectif dont Paris est à ses yeux la tête

¹⁸ Voir à ce propos la carte de 1790 : *Gouvernement de Normandie indiquant les départements de la Manche, du Calvados, de la Seine-Inférieure et de l'Orne*.

pensante¹⁹. Comme chez tous les êtres supérieurs, les parties de l'être France, unies grâce au centre, sont solidaires et exercent les unes à l'égard des autres une réciprocité de fonction. La Normandie fournit sa part dans cette division du travail grâce aux qualités dont font collectivement preuve ses habitants et dont les deux plus marquantes sont l'esprit de conquête et l'esprit processif. Le premier s'exprime dans les exploits que les marins normands ont accomplis, mais surtout dans les apports que la Normandie a fournis à la littérature française, avec en particulier l'œuvre de Corneille. Avec une nuance toutefois : c'est que les écrivains normands sont parfois victimes du second : « Les héros mêmes du grand Corneille, toutes les fois qu'ils ne sont pas sublimes deviennent volontiers d'insipides plaideurs, livrés aux subtilités d'une dialectique vaine et stérile. » La Normandie œuvre aussi à l'histoire nationale par sa position géographique, qui lui permet de faire équilibre aux provinces qui l'entourent, la « résistante » Bretagne et « l'épaisse et massive » Flandre, mais aussi en apportant « la force résistante et guerrière » et « la vertu d'action » communes à toutes les provinces frontalières, qui lui permettent de tenir tête à l'ennemi d'outre-Manche et de laisser au centre la possibilité de penser et d'innover²⁰. Aucun des grands géographes du XIXe et du début du XXe siècle, ne remettent en cause cette division du territoire en grandes entités géographico-historiques, qu'on les nomme provinces ou régions : pas plus Élisée Reclus, dans sa *Géographie universelle*, dont la publication s'échelonne de 1876 à 1894²¹, que Vidal de la Blache dans son *Tableau de la France* de 1903.

Ce postulat de l'unité provinciale guide une littérature d'espace qui connaît un extraordinaire développement au XIXe siècle et qui est illustrée par beaucoup de grands auteurs comme Stendhal, Mérimée, Hugo, Nodier ou Flaubert. Les multiples ouvrages descriptifs, illustrés ou non, qui participent de cette vogue s'inscrivent dans le développement du tourisme et des voyages ; ils contribuent à valider l'existence de l'ancienne Normandie en enrichissant auprès d'un public de plus en plus large les images du territoire et des hommes. La province, avec son long passé, fournit seule l'exotisme dont cette littérature se nourrit ; division conforme à la nature, elle offre une grille de lecture commode de l'espace social en démontrant le caractère immuable des différences. « Pour peindre les Français dans leur diversité, il a fallu abandonner le découpage départemental au profit de l'ancienne division en provinces, la seule que la nature, le temps, la langue aient conservé, et qui pût fournir assez de traits distinctifs » explique Emile

¹⁹ Jules Michelet, *Tableau de la France*, Paris, 1833, réédition Paris, Robert Laffont, 1981.

²⁰ *Ibid.*, p. 224.

²¹ Élisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle : la terre et les hommes*, vol. 2, Paris, Hachette, 1876-1894.

Ourliac dans les *Français peints par eux-mêmes*²². Cette grande entreprise publiée l'éditeur Curmer entre 1840 et 1842 comporte deux volumes explorent les provinces, parmi lesquelles la Bretagne, avec onze livraisons, et la Normandie, avec huit, occupent une place prééminente. L'unité de la province s'incarne dans un type général du Normand que l'ouvrage peint sous la figure du père Tourly, riche fermier cauchois toujours méfiant devant celui qui l'interroge sur ses affaires²³. Lisibilité de l'espace social et lisibilité de l'espace géographique vont de pair.

Pourtant l'unité de la province ne laisse pas de poser problème. Dès le XVIII^e siècle, les recherches agronomiques des physiocrates avaient conduit à mettre en opposition la Haute-Normandie, appartenant aux pays de grande culture, et la Basse-Normandie, relevant des pays de petite culture. Cette division s'accroît avec les grandes synthèses qui sont contemporaines de l'essor de la statistique sociale dont l'exemple le plus célèbre est, en 1826, l'étude de Charles Dupin, les *Forces productives et commerciales de la France*, où pour la première fois la fameuse ligne Saint-Malo-Genève est mise en évidence²⁴. Dans son *Tableau de la France*, Michelet place la Normandie dans l'opulente France du Nord, là où se trouvent aux yeux de l'historien « la vie forte » et l'écoulement des races de l'Allemagne à la France. La province est même directement liée au centre grâce à la grande artère — la grand-rue — de la Seine, qui porte le centre parisien vers l'au-delà des mers par son point d'aboutissement, Le Havre. Mais, à partir de la rive gauche du fleuve, la Normandie se rapproche des régions bocagères de l'Ouest et se rejoint peu à peu de la « triste et sauvage Bretagne »²⁵.

Tous ceux qui se penchent sur l'organisation du territoire français, jusqu'à la fin du XIX^e siècle, sont confrontés au problème de cette division. Élisée Reclus sépare, dans son volume sur la France, Haute et Basse-Normandie ; Vidal de la Blache place la plus grande partie de la Normandie, y compris le Cotentin, dans la France du Nord, mais il en détache le Bocage normand, qu'il rattache à l'Ouest. Toutefois, si Michelet fait de la région un trait d'union ou un rempart entre Paris et le voisin d'outre-Manche, dont il fait un prolongement de la Normandie, c'est l'antagonisme des influences extérieures, que facilite le dessin du littoral, et les influences intérieures, prolongement du continent, qui détermine aux yeux de Vidal de la Blache son identité et en explique le destin : les premières, relayées par les vallées, représentent les éléments novateurs et les secondes, en raison de la massivité et du caractère compact des plateaux, l'élément conservateur.

²² *Les Français peints par eux-mêmes*, "Province", t. I, Paris, L. Curmer, 1842, introduction, p. I.

²³ *Ibid.*, "Province", t. II, p. 129.

²⁴ dont l'exemple le plus célèbre est, en 1826, l'étude de Charles Dupin, les *Forces productives et commerciales de la France*, où la fameuse ligne Saint-Malo-Genève

²⁵ Jules Michelet, *Tableau de la France*, *op. cit.*, p. 187.

Si l'opposition entre Haute et Basse-Normandie est ancienne et fondamentale, la dissociation de l'espace normand entreprise par les observateurs ne s'arrête pas là. En s'attachant à partir de la Restauration à dresser une statistique de la province qui commence par l'étude du sous-sol, avant de concerner la végétation, les érudits normands consacrent la notion de région naturelle²⁶, définie comme une unité géologique mais aussi comme une unité de vie pour les populations rurales. Caumont se passionne pour les sciences naturelles avant de se consacrer à l'archéologie. Il fréquente Cuvier, Alexandre de Brongniart et rencontre Alexandre de Humboldt, puis fonde, en 1823, la Société linnéenne du Calvados. C'est dans le cadre des activités de la société qu'il dresse les cartes géologiques de la Manche et du Calvados, puis fait paraître en 1828 un *Essai sur la Topographie Géognostique du Calvados*²⁷, qui précède la *Description géologique du département de la Seine-Inférieure* publiée en 1832 par Antoine Passy, nommé préfet de l'Eure à l'occasion de la Révolution de Juillet. La mise au jour du substrat minéralogique fait apparaître de nouveaux découpages qui ne doivent rien aux vieilles comme aux nouvelles circonscriptions administratives et qui sont confirmées par les noms de pays : Caumont souligne le contraste qui existe entre l'uniformité de la plaine de Caen, les régions montueuses du Bocage et la presqu'île du Cotentin, qui s'avance dans la mer parce que ses roches ont opposé à l'action de la mer plus de résistance que les autres. Caumont en reconnaît le caractère primordial en écrivant que ces découpages forment « des divisions et des subdivisions bien plus rationnelles que les divisions politiques qui changent avec les siècles »²⁸.

Cette mise au jour des régions naturelles entre en résonance avec d'autres recherches entreprises par les érudits normands : avec celles qu'ils entreprennent sur l'agronomie, Caumont envisageant dès 1828 une étude agronomique sur les mêmes bases que ses cartes géologiques ; avec celles qu'ils mènent sur la toponymie ; avec les études mises en œuvre sur les populations rurales ; avec enfin les recherches entreprises sur les monuments, en particulier les monuments médiévaux, qui apparaissent comme les prolongements des terrains sur lesquels ils ont été bâtis et dont le recensement s'appuie sur les mêmes observations que celles effectuées afin de dresser les cartes géologiques. Pour rechercher et découvrir les monuments lors de ses courses à travers la campagne du Calvados, Caumont utilise d'ailleurs ce qu'il appelle « la méthode d'observation archéologique ». « Partout où la végétation est faible et languissante, on peut être assuré qu'il existe des murs enfouis » écrit-il dans une lettre adressée au préfet du Loiret en avril 1824. Une

²⁶ Marcel Roncayolo, « Le paysage du savant » in *Les Lieux de mémoire, op. cit.*, t. II *La Nation*, vol1, p. 997-1032.

²⁷ Arcisse de Caumont, *Essai sur la topographie géognostique du Calvados*, Caen, Chalopin, 1828.

²⁸ Arcisse de Caumont, *Essai sur la Topographie...*, *op. cit.*, p. 7-8.

nouvelle lecture du paysage s'impose, dont Arcisse de Caumont souligne le plaisir qu'elle procure à l'observateur averti des dispositions du sous-sol, lorsqu'il écrit que celui-ci « verra chaque butte, chaque vallée, avec un plaisir qui ne peut être bien conçu que par ceux qui l'ont éprouvé. »

La prise en compte de la géologie offre un regard nouveau sur la civilisation rurale, dont Antoine Passy rend compte en écrivant : « Ces différences minéralogiques ou géologiques ont pour corollaires des changements dans l'aspect du pays, dans la végétation, dans sa culture, dans la forme des habitations, leur disposition isolée ou par groupes.» En accentuant la naturalisation du paysage, cette vision contribue à mettre au jour le long terme des sociétés paysannes ; mais le privilège donné à la géologie tend à effacer l'action de l'histoire et des hommes dans la constitution du paysage au profit d'un ordre éternel des champs qui fait apparaître le caractère immuable de la civilisation paysanne.

La notion de pays guide pour une part l'analyse du territoire national entreprise par une école de géographie qui, après la défaite de 1870, est devenue la discipline phare d'une pédagogie républicaine dont on sait la sensibilité à l'égard des petites patries ; elle figure en particulier dans le programme d'Émile Levasseur, en 1872, sur l'enseignement de la géographie. Si Vidal de la Blache, dans son *Tableau de la géographie de la France*, en 1903, base son analyse du territoire français sur les affinités que les milieux font naître dans les genres de vie, il attache une grande importance à la notion de pays, dont le nom exprime selon lui les particularités du sol et prend soin d'en dresser la liste et les caractéristiques : plaine de Caen, Bessin, pays d'Auge. Se conformant aux itinéraires des voyageurs, qui ont entrepris par cette région, dès le XVIII^e siècle, l'exploration de la région, il accorde de ce point de vue une place particulière au pays de Caux, dont il estime qu'il n'est Normandie que pour l'histoire et la géographie politiques. Le sol a un rôle actif dans la mise en place des cadres et des délimitations qui organisent la vie des hommes, qui obéissent ainsi à des influences qu'ils ne perçoivent pas toujours. Ainsi explique-t-il, à propos de Rouen : « Autour de ce centre urbain gravitaient d'anciens pays gaulois échelonnés sur les voies romaines se dirigeant vers l'ouest et le sud. L'existence de cadres anciens perpétuait des influences nées du sol et déjà consolidées par l'histoire. Il y avait comme une force enveloppante, dès qu'on s'écartait des côtes et des fleuves. »²⁹

Les divisions ne sont pas seulement fondées sur le substrat minéralogique, sur les paysages ou sur les méthodes de culture ; elles relèvent aussi des hommes dans leur caractère le plus primordial. La notion de race est ici essentielle et trouve son origine dans le débat du XVIII^e

²⁹ Paul Vidal de la Blache, *Tableau de la géographie de la France*, op. cit., p. 267.

siècle sur la population française partagée entre Celtes et des Germains^{30 31}. Au début du XIXe siècle, son acception est surtout anthropologique et rejoint les interrogations sur les origines de la nation. La notion de race guide les analyses des frères Thierry, Amédée et Augustin. Le premier, dans son *Histoire des Gaulois*, qui date de 1828, lance le débat sur la population primordiale de la France, partagée entre Galls, brachycéphales, et Kymris dolichocéphales, qui exerce une grande influence. Dans son *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, qui date de 1825, Augustin esquisse sa théorie du combat des races comme moteur de l'histoire européenne : « Les classes supérieures et inférieures qui s'observent aujourd'hui, et luttent ensemble pour des systèmes d'idées ou de gouvernement, ne sont autres, dans plusieurs pays, que les peuples conquérants et les peuples asservis d'une époque antérieure. Ainsi l'épée de la conquête, en renouvelant la face de l'Europe et la distribution de ses habitants en nations différentes, a laissé sa vieille empreinte sur chaque nation, créée par le mélange de plusieurs races. »³² Faire l'histoire de la Normandie permet de ce point de vue de présenter deux exemples successifs de cet antagonisme primordial : celui des Neustriens face aux Danois, puis celui des Saxons face aux Normands.

Les voyageurs venus de Paris ne manquent pas de s'interroger sur les origines des populations qu'ils rencontrent. Dans ses *Mémoires d'un touriste*, publiées en 1838, Stendhal ne cesse d'essayer de discerner dans les visages des populations qu'il croise en visitant la Normandie les types raciaux dont lui a parlé son ami le docteur William Frédéric Edwards: « Les Gaëls et les Kymris peuplaient le beau pays que je parcours quand les Normands arrivèrent, écrit-il. Mais ce qui compliqua beaucoup la question, c'est que les Normands si audacieux n'étaient pas eux-mêmes une race pure ; ils provenaient d'un pays où des Germains étaient venus se mêler à une population primitive finnoise. »³³

Si Michelet établit des liens étroits entre le sol et les populations qui y vivent, il n'accorde qu'une importance secondaire à la notion de race. Cette notion ressurgit après 1870, où l'obsession de la « dégénération » entraînée par la défaite conduit à mettre l'accent sur les origines raciales des populations et à rechercher en particulier les traces d'une race réputée, depuis Montesquieu, pour sa vigueur : celle des hommes du Nord, qu'on commence à appeler Vikings dans les années 1880. Toute une littérature s'empare de ce thème lancé par Aristide Frémine dans

³⁰ François Furet, « Deux légitimations historiques de la société française au XVIIIe siècle : Mably et Boulainvilliers », in *L'atelier de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1982, p. 165-184.

³¹ Claude Blanckaert, « Le système des races », in *Le XIXe siècle, science, politique et traditions*, Paris, Berger-Levrault, 1995, p. 21-41.

³² Augustin Thierry, *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, Paris, Didot, 1825, t. I, p. 27.

³³ Stendhal, *Mémoires d'un touriste*, Paris, Ambroise Dupont, 1838. Réédition Paris, Maspéro, 1981, t. II, p. 71.

La légende de Normandie en 1886 et qu'illustre Charles-Théophile Féret, fondateur de la Société des poètes normands, en publiant en 1902 à Rouen, Caen et Paris un recueil de soixante-quinze poèmes ayant pour titre *La Normandie exaltée* et portant en exergue *Pour les fils des Vikings*. La fortune littéraire des Vikings se nourrit des recherches anthropologiques menées par Gustave Lagneau, qui trouve en 1875 la trace indubitable de ces origines dans la « stature gigantesque », la blondeur ou les yeux bleus des populations vivant à l'est de Cherbourg ou dans la région de Caen³⁴, puis par celles du docteur Collignon, qui discerne en 1905 un « type germanique d'une netteté parfaite », dont les traits « accusent avec énergie le type primitif », dans les populations de la Hague³⁵. André Siegfried n'hésite pas alors à écrire, dans son *Tableau politique de la France de l'Ouest*, que « l'unité morale » de la Normandie procède « d'une race et d'une civilisation » : « la race des envahisseurs nordiques »³⁶.

La réflexion sur l'organisation de l'espace normand reçoit l'apport du système des races. Pour Élisée Reclus, la péninsule du Cotentin abrite le plus d'individus « ayant conservé le vieux type normand : grands et forts, ils ont les cheveux d'un blond pâle ; le visage allongé, les yeux d'un bleu clair. Mais les habitants des collines, surtout les Bocains ou gens du Bocage, sont bruns de chevelure et de teint ; ils ont la tête plus ronde que les gens de la plaine, les os plus saillants, le tempérament plus verveux et plus sec : ce sont évidemment les descendants de l'ancienne race. »³⁷ Vidal de la Blache fonde son analyse du territoire normand sur une opposition de races : outre la mise à l'écart du Bocage, séparé du reste de la Normandie, l'antagonisme entre les influences extérieures et les influences intérieures recouvre une opposition entre les Normands venus de la mer et les hommes de l'intérieur, qui ont fondé la civilisation rurale. « La colonisation maritime, écrit-il, apparaît ici, non comme un phénomène accidentel, mais comme un fait prolongé. » La « teinte germanique » « s'atténue à mesure qu'on s'éloigne des côtes ; elle s'accuse dans les articulations péninsulaires et insulaires³⁸. » Cet antagonisme primordial s'incarne encore aux yeux du géographe dans l'opposition entre les pêcheurs du littoral, seuls spécimens à peu près purs, dans leurs habitudes comme dans leurs types, des origines ethniques lointaines, et le monde de l'intérieur, qui rassemble désormais la majorité de la population. Marquée par l'emprise du sol,

³⁴ Gustave Lagneau, « Ethnogénie des populations du Nord-Ouest de la France », *Revue d'anthropologie*, 1875, t. IV, p. 646-647.

³⁵ Docteur Collignon, « Anthropologie », in *Cherbourg et le Cotentin*, Cherbourg, Imprimerie Emile Le Maout, 1905, p. 40.

³⁶ André Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest*, Paris, 1913. Réédition Paris, Imprimerie nationale, 1995, p. 300.

³⁷ Élisée Reclus, *op. cit.*, p. 663-664.

³⁸ Paul Vidal de la Blache, *Tableau de la géographie de la France*, *op. cit.*, p. 267.

celle-ci est adonnée à l'élevage, à l'industrie, à la culture, auxquels elle a appliqué son génie propre, fait de régularité et de calcul³⁹.

Aucune détermination, aucun fixisme ne bornent en effet la réflexion du grand géographe, lequel donne sa place à la modernité, sous la forme du commerce et de l'industrie. Dès 1833, Michelet accordait une importance primordiale à la vallée de la Seine, que tant de peintres et de voyageurs se sont attachés à décrire. Fleuve français par excellence, qui symbolise l'écoulement de la vie de la nation, la Seine figure pour la Normandie le mouvement, voire l'histoire : pour Michelet, c'est par elle que le progrès se diffuse, non seulement par le commerce, mais encore par l'industrie : la Seine abreuve Paris entre les manufactures de Troyes et celles de Rouen écrit-il. L'esprit de conquête, qui caractérise selon lui les Normands, n'a pas manqué de s'appliquer à l'économie, mais sous une forme bien pâle par rapport à l'activité de leurs héritiers anglais⁴⁰. Conformément à son analyse de l'espace normand, qui reprend d'ailleurs son analyse de l'espace national, c'est par les vallées que la Normandie est devenue industrielle aux yeux de Vidal de la Blache. Décrivant le système de dislocations et de failles qui a affecté les terrains dans lesquels la Seine s'est coulée, le géographe met en évidence le rôle de porte ouverte vers l'intérieur de la France que représente le fleuve⁴¹. De même, des files d'usines signalent la présence de sources à l'eau abondante et rapide qui sourdent lorsque la craie du Caux entre en contact avec l'assise marneuse sur laquelle elle repose ; s'insinuant par les vallées au cœur du Caux, elles offrent aux habitants une vie radicalement différente de celle qui règne sur le plateau⁴².

Vidal ira plus encore en esquissant dans un article publié en 1910 dans la *Revue de Paris* une géographie de la France fondée sur les métropoles régionales, pôles directeurs de l'organisation de l'espace moderne. Reprenant à propos de la métropole rouennaise les analyses développées dans le *Tableau de la France* sur l'importance des vallées dans l'industrialisation de la Haute-Normandie, il souligne la fonction d'entrepôt maritime de la vallée de la Seine, chargé d'assurer l'approvisionnement de Paris en houille, en bois, en essences, qu'occupe désormais la capitale normande. Cette vie de relation, qui attache Rouen à Paris, mais offre aussi à la capitale normande une extension de son influence vers le Sud, vers la Beauce et le Perche, se traduit par une mutation de son urbanisme, qui voit se multiplier les raffineries et les industries variées dans la plaine qu'encadre la boucle de la Seine⁴³.

³⁹ *Ibid.*, p. 272.

⁴⁰ Jules Michelet, *op. cit.*, p. 225.

⁴¹ Paul Vidal de la Blache, *op. cit.*, p. 265.

⁴² *Ibid.*, p. 261.

⁴³ Paul Vidal de la Blache, « Les régions françaises », *Revue de Paris*, 15 décembre 1910, p. 821-849.

La Normandie demeure toutefois marquée d'une empreinte rurale. En 1842, les *Français peints par eux-mêmes* élargissaient la gamme de ses figures en traçant un portrait haut en couleur des habitants — ouvriers et manœuvres — des faubourgs populeux de la capitale normande, en particulier le faubourg de Martainville, qui sert de cadre à un roman intitulé *Les mystères de Rouen*, publié en 1845 par un épigone d'Eugène Sue nommé Octave Féré. Géographes, érudits et antiquaires normands, voyageurs, tous privilégient cependant la civilisation rurale, surtout à partir des années 1870-1880, lorsque, à la suite de l'accroissement de l'exode rural, se développent des associations d'originaires comme les Normands de Paris, qui cultivent la nostalgie d'un province idéalisée et sont contemporaines du développement de l'agrarisme. Comme en témoigne la grande thèse de Jules Sion publiée en 1909, *Les paysans de la Normandie orientale*, la géographie analyse les systèmes ruraux, qui occupent une place largement dominante dans la vision portée par les observateurs sur la province.

Pourtant, au début du XXe siècle, la Normandie semble incarner un idéal de civilisation. Sous la plume de Vidal de la Blache, c'est une France apaisée, qui paraît avoir réalisé ce rêve de la Troisième République d'une alliance harmonieuse de l'agriculture et de l'industrie, que symbolise la région. Vidal de la Blache n'hésite pas à attribuer cette prospérité au génie normand, un génie qui s'est méthodiquement appliqué à créer de la richesse, et à tirer méthodiquement de cette richesse les embellissements et les commodités de l'existence. « La table plantureuse, le luxe des costumes, le développement des industries textiles en rapport avec les soins accordés à l'habillement, sont des traits qui de bonne heure s'associent à l'idée de la contrée. Soit que l'on contemple ces campagnes si amples en leur fécondité paisible, soit que l'on déniche entre les vergers et les prairies les maisons basses enfouies dans la verdure, ou que l'on voie monter à travers les hêtraies la fumée des usines blotties au fond des vallées, ou bien encore que l'œil s'arrête à ces restes de châteaux, d'abbayes, à ces églises aux fins clochers qui presque partout s'élancent, c'est, sous les formes diverses que détermine le sol, une même image d'opulence ordonnée qui frappe l'esprit ; et dans cette impression d'ensemble le présent se lie sans effort au passé. »⁴⁴

. II. L'identité normande : les acteurs.

Dans son *Tableau de la géographie de la France*, Vidal de la Blache ne manque pas de souligner le caractère éminemment politique de la construction territoriale normande : « D'un groupement naturel de pays juxtaposés naquit ainsi une région politique, qui fut, non une province, mais un État. Ses limites sont des frontières artificielles et gardées par des lignes de

⁴⁴ Paul Vidal de la Blache, *Tableau de la géographie de la France, op. cit.*, p. 273.

forteresses. Ses capitales ont un aspect royal.»⁴⁵ Cette construction politique a forgé une conscience que la Révolution a sans aucun doute avivée. Poser la question de l'unité de la Normandie revient ainsi à poser la question de l'identité normande. Cette identité est portée au XIXe siècle par une classe dirigeante renouvelée par la Révolution, qui domine la région au moins jusqu'au Second Empire, mais dont l'ancrage régional constitue un point commun, ce qui n'exclut nullement, par ailleurs, des liens étroits avec les élites culturelles et politiques parisiennes : sans parler de Tocqueville, issu d'une vieille famille de Valognes, François Guizot n'est-il pas élu de Lisieux ? Les sociétés savantes, dont la Normandie offre le réseau le plus dense et le plus précoce en France, constituent la forme privilégiée de leur sociabilité, de leur culture et de leur influence sociale. Il faut attendre la Troisième République, qui entraîne un nouveau renouvellement des classes dirigeantes, pour voir apparaître de nouvelles formes d'expression de l'identité régionale, avec en particulier la formation d'un mouvement littéraire régional.

1. La province érudite sous l'Ancien Régime

La Normandie, on l'a dit, possède sous l'Ancien Régime, une tradition érudite qui a fait surnommer la capitale bas-normande « l'Athènes normande. » Cette dénomination découle de la présence d'une université et d'une Académie qui figure parmi les plus anciennes de France, puisque ses premières réunions remontent à 1652 selon l'un de ses membres, l'évêque d'Avranches Pierre-Daniel Huet. Trois Académies voient le jour en Normandie : dans l'ordre chronologique, celle de Caen, celle de Rouen, puis celle de Cherbourg. Toutes sont créées selon le même processus. Au temps des réunions informelles d'un groupe de personnalités influentes de la ville, souvent liées au pouvoir royal, qui manifestent un intérêt pour les choses de l'esprit et élisent la demeure privée de l'un ou de l'autre comme lieu de rencontre, succède le temps de l'institutionnalisation, qui prend la forme de lettres patentes du roi autorisant la création d'une académie. À Caen, le groupe mêle protestants et catholiques : il compte dans ses rangs les Protestants Jacques Moisant de Bieux et Samuel Bochard, et les Catholiques Pierre-Daniel Huet et Jean Regnault de Segrais. Ébranlée par la révocation de l'édit de Nantes, l'Académie entre en léthargie après la mort de Segrais en 1701 ; c'est l'intendant de Caen Nicolas-Joseph Foucault, découvreur de la Tapisserie de Bayeux, qui lui redonnera vie en obtenant du roi des lettres patentes en 1705. À Rouen, le groupe fondateur est constitué de médecins et de littérateurs qui se réunissent régulièrement à partir de 1735, avant d'obtenir une autorisation officielle en 1744, grâce à l'appui de Le Cornier de Cideville, conseiller au Parlement de Rouen et ami de Voltaire, et du rouennais Fontenelle, secrétaire de l'Académie des sciences. C'est aussi à l'initiative de

⁴⁵ *Ibid.*, p. 270.

personnalités sont beaucoup ont partie liée avec les activités portuaires que naît en 1755 l'Académie de Cherbourg, qui obtient la reconnaissance officielle de Louis XV en 1773, grâce à l'action de Nicolas Groult⁴⁶.

Ici comme dans d'autres provinces, le rapport à Paris est complexe et souvent ambigu. Les académies provinciales sont constituées sur le modèle des académies parisiennes, avec leur nombre limité de membres : l'Académie française, mais aussi l'Académie des sciences, refondue entre 1666 et 1700, ainsi que l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, créée en 1663, mais réorganisée au début du XVIIIe siècle. Les institutions provinciales constituent incontestablement, pour le centre, un instrument de contrôle et d'acculturation des élites locales, qui, de leur côté, entendent mieux maîtriser la langue, les us et coutumes de la ville et de la cour. Les statuts de l'académie de Caen, tels qu'ils sont rédigés en 1705, recommandent aux académiciens de veiller à la pureté de la langue française et de bannir toutes les expressions provinciales dont ils pourraient faire usage. Selon un modèle hérité du Grand Siècle, le contrôle des autorités et leur intervention dans la vie des Académies, qui dépendent d'elles pour assurer leur pérennité, sont permanents tout au long de leur histoire. À Caen, le départ de l'intendant Foucault en 1706 entraîne une mise en sommeil des activités de l'Académie. Elle ne retrouve vie qu'après avoir trouvé un nouveau protecteur en la personne de Monseigneur Luynes, évêque de Bayeux, en 1731, et surtout de l'intendant Fontette, qui fournit, en 1759, les 300 livres nécessaires à l'inauguration de prix dont il contrôle étroitement les sujets et qui obtient du chancelier Lamoignon l'autorisation de publier chez l'éditeur-libraire Chalopin les mémoires de l'Académie à partir de 1754.

En même temps se fait jour dans ces institutions une volonté d'autonomie culturelle qui s'affirme nettement dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Beaucoup des personnalités marquantes qui sont à l'origine de la fondation des académies ont subi l'attraction de Paris : Huet et Segrais ont fréquenté la haute aristocratie de la capitale et ont été élus à l'Académie française. Tous deux pourtant ont conservé l'amour de leur patrie locale, dont ils font un des lieux du bonheur terrestre. Conformément aux principes d'une morale d'inspiration stoïcienne partagée par les élites du temps, ils viennent y trouver repos et consolation, loin des tourments causés par les passions humaines. « Ma célèbre patrie et ma première amour » écrit Segrais à propos de sa ville natale⁴⁷ ; « c'est à vous, ma chère patrie, que je dédie cet ouvrage ; c'est pour vous que je l'ai

⁴⁶ Nous nous appuyons ici sur l'étude classique de Daniel Roche, *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*, rééd. Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1989.

⁴⁷ Cité par Jacques Bailbé, « Quelques écrivains provinciaux à l'académie de Caen », in *Les provinciaux sous Louis XIV, Revue de Marseille*, n° 101, 1975, p. 27-32.

entrepris » écrit Pierre-Daniel Huet en tête de son ouvrage sur *Les origines de la ville de Caen*⁴⁸. Dans le discours qu'il prononce à l'occasion de la séance inaugurale de l'académie de Caen, Cideville enracine la fondation de l'Académie dans un passé littéraire glorieux, illustré en particulier par les frères Corneille, et souligne qu'elle doit éviter à l'avenir l'exil des nouveaux talents.

Orgueil de la ville et forme parmi les plus abouties de la civilité urbaine, l'Académie n'est pas seulement l'expression du patriotisme local. L'ancrage du mouvement académique au sein de celui des Lumières, dont il constitue un relais pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle⁴⁹, va de pair une affirmation de plus en plus marquée d'une conscience régionale. Nicolas Groult justifie en 1773 la création d'une nouvelle Académie à Cherbourg en écrivant : « L'Académie de Rouen et la Société de Cherbourg seraient placées aux deux extrémités de la province et l'Académie de Caen serait à peu près à égale distance l'une de l'autre et, si l'on considère les académies comme des flambeaux destinés à dissiper les ténèbres de l'ignorance, l'autorisation de celle qui vient de naître à Cherbourg tendrait à répandre les Lumières dans toute la province. »⁵⁰ L'ancrage régional est indissociable d'une volonté d'utilité sociale : « Que de trésors cette belle province renferme en son sein ou étale à sa surface et qui sont encore ignorés ; que de faits importants son histoire laisse à éclaircir ; de branches d'industrie à perfectionner ou à lui faire connaître, que de procédés utiles à l'agriculture, à l'éducation des animaux domestiques, à l'amplification du commerce. Il tombe à votre charge de les lui révéler ! » s'exclame Cideville en 1745 à l'académie de Rouen⁵¹. Une œuvre pédagogique très importante est entreprise par l'institution, qui ouvre en 1746 une école de dessin dirigée par le peintre Jean-Baptiste Descamps, offre des cours de médecine, de chirurgie et de géographie, et crée un jardin botanique, un cabinet d'histoire naturelle, un cabinet des médailles et une bibliothèque, qui formera le noyau de la bibliothèque municipale fondée sous la Révolution. Des projets voient le jour visant à fédérer les académies provinciales en rendant plus accessibles aux unes et aux autres leurs travaux respectifs. Il est vrai que cette union passe par la capitale. En 1774 l'abbé Yard, secrétaire de l'Académie de Rouen, propose ainsi de créer à Paris un bureau central des Académies, où un journaliste subventionné par les compagnies éditerait une revue mensuelle analysant les travaux régionaux, les meilleurs faisant l'objet d'une publication collective annuelle. Il se heurte aux réticences des autres académies, soucieuses de défendre leur liberté.

⁴⁸ Pierre-Daniel Huet, *Les origines de la ville de Caen*, Rouen, Manoury, 1702, rééd. 1706, introduction, p. I.

⁴⁹ Daniel Roche, *op. cit.*, *passim*.

⁵⁰ BM Cherbourg, fonds de l'Académie, R I. Cité par Daniel Roche, *ibid.*, p. t. I, p. 57.

⁵¹ D. M. Gosseume, *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, t. I, p. 106.

Le monde académique est certes, comme l'a montré Daniel Roche, un monde étroit, lié au pouvoir urbain ou provincial, sans exclusivisme nobiliaire toutefois. Partout dominent les officiers, nobles ou roturiers, des avocats, des professeurs d'université, en droit ou en médecine, ou de collèges, des membres de la noblesse parlementaire, comme à Rouen, ou encore des ecclésiastiques. Significatif à cet égard apparaît l'itinéraire de l'abbé Gervais de la Rue (1751-1835), importante figure de l'érudition caennaise, qui fait le lien entre l'ancienne génération des érudits normands et la nouvelle qui émerge après la Révolution. Né à Caen, fils de paysans aisés pour qui l'Église constitue, sous l'Ancien Régime, une voie privilégiée d'ascension sociale, La Rue embrasse à partir de 1773 la carrière ecclésiastique. Devenu prêtre en 1775, il obtient en 1783 une chaire au collège des Arts, à Caen, et entre deux ans plus tard à l'Académie des belles-lettres de Caen. Nommé professeur au collège du Bois en 1786, il est élu la même année doyen de la faculté des Arts de l'Université de Caen. Certains cumulent par ailleurs les appartenances, comme le procureur Gabriel Dornay, passionné de botanique et de problèmes agraires, affilié aux académies de Caen et de Rouen, ou encore Huet de Guelville, membre de l'académie de Caen et de Cherbourg⁵².

Des liens étroits s'établissent en outre entre les Académies et les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, dont le siège est l'abbaye de Saint-Germain-des-près, à Paris et qui est créée, rappelons-le, au début du XVIIIe siècle. Vouée à des travaux érudits illustrés par les noms de Jean Mabillon et de Bernard de Montfaucon, la congrégation essaime au cours du XVIIIe siècle en Normandie, dont les établissements bénédictins adoptent les uns après les autres la réforme⁵³. Parmi ses représentants dans la province, deux personnalités méritent une attention particulière : Dom Jacques-Louis Le Noir (1720-1792), « l'historiographe de la Normandie », qui entre à l'Académie de Caen en 1775, et Dom Philippe-François Gourdin (1739-1825), professeur de rhétorique et de philosophie à l'abbaye de Saint-Wandrille, puis professeur de rhétorique au collège de Beaumont-en-Auge, membre de l'Académie de Rouen en 1771 et créateur, sous la Révolution, de la bibliothèque municipale de Rouen. C'est dans ce milieu érudit, où académiciens et mauristes se côtoient, que naissent les premières tentatives visant à élaborer une histoire de la province fondée sur l'étude de ses sources, en conformité d'ailleurs avec le programme des études mauristes fixé au début du XVIIIe siècle par le supérieur général Jean-Maur Audren Kerdrel, qui prévoit, entre autres, l'écriture d'histoires des provinces françaises⁵⁴.

⁵² Éric Saunier, *Révolution et sociabilité en Normandie au tournant des XVIIIe et XIXe siècles*, Rouen, Publications de l'université de Rouen, 1998.

⁵³ Blandine Barret-Kriegel, *Les historiens et la monarchie*, Paris, PUF, 1988.

⁵⁴ Blandine Barret-Kriegel, *Les historiens et la monarchie*, Paris, PUF, 1988.

La seconde moitié du siècle voit également se multiplier les instances de sociabilité et les cercles érudits, qui permettent un élargissement sensible de la population concernée par la sociabilité élitare masculine. Si la création des sociétés royales d'agriculture dans chaque généralité normande résulte de la volonté du pouvoir royal de favoriser le développement de l'agriculture et réunit surtout l'aristocratie terrienne de la province, encadrée par des représentants de l'administration royale, d'autres instances traduisent mieux le dynamisme de ce mouvement. Tel est le cas des sociétés littéraires (Société littéraire de Bayeux, créée en 1784, cabinet littéraire à Alençon la même année), ou des chambres de lecture (au Havre en 1784). C'est aussi dans cette perspective qu'il faut situer l'essor de la maçonnerie, qui touche Rouen et Cherbourg vers 1750, Caen en 1760 et se traduit par une multiplication des loges dans la plupart des villes provinciales. Malgré une tendance à la ségrégation sociale entre ateliers, beaucoup d'entre eux permettent l'entrée de nouvelles catégories sociales dans ce type de sociabilité : à une bourgeoisie robe fortement imprégnée par la culture des Lumières s'ajoutent le monde des manufacturiers, parmi lesquels un certain nombre d'Anglais déjà initié, et dans une moindre mesure le monde de l'artisanat et de la boutique. Milieux maçonniques et cercles académiques sont unis par des liens de parenté et par une même sensibilité éclairée⁵⁵. Cet essor de la sociabilité n'est cependant pas spécifique à la Normandie : Louis-Sébastien Mercier, dans son *Tableau de Paris*, publié en 1783, évoque ainsi les musées parisiens, qu'il qualifie d'établissements nouveaux, et qui apparaissent comme des entreprises culturelles marquées par l'influence maçonnique. Beaucoup de ces sociétés de gens de lettres et d'artistes emploient des professeurs pour leurs conférences, exposent des objets d'art et des instruments de toutes sortes et font appel à des souscripteurs privés, ce qui leur permet d'alléger la tutelle administrative.

2. *La fracture révolutionnaire.*

Le bouleversement institutionnel entraîné par la Révolution, puis les événements qui se produisent dans la région à partir de 1792 — l'insurrection fédéraliste à la fin de l'année 1792, la Terreur, la chouannerie en 1792-1794 — se traduisent par une transformation profonde de l'armature savante de la Normandie : destructrice dans un premier temps, la Révolution donne incontestablement un nouvel élan à cette sociabilité savante, en même temps qu'elle conduit à une redéfinition de l'identité provinciale.

La Révolution entraîne tout d'abord la suppression des cercles d'études qui s'étaient formés pendant les dernières années de la Révolution et la dispersion des élites qui les animaient.

⁵⁵ Éric Saunier, *Révolution et sociabilité en Normandie au tournant des XVIIIe et XIXe siècles*, Roue, Publications de l'université de Rouen, 1998.

Le déclin semble avoir touché certaines de ces sociétés avant même 1789 : ainsi les sociétés d'agriculture cessent pratiquement toute activité dès les années 1780. Les autres connaissent une rapide désorganisation : à l'académie de Rouen, le nombre de mémoires chute à trente dès 1789, contre une cinquantaine dans les années précédentes, et les séances s'espacent, avant de cesser tout à fait en 1791, tandis que, faute d'argent, les concours et les prix sont ajournés. De même, la société littéraire de Bayeux interrompt ses travaux et ses membres se dispersent. Si de nouvelles sociétés naissent durant cette période, comme la *Société libre d'émulation pour l'encouragement de l'agriculture, de la pêche, des manufactures, des arts et du commerce*, créée à Rouen en 1790, tous les groupements savants sont victimes du décret du 8 août 1793, par lequel la Convention, après un discours de David et un rapport de l'abbé Grégoire présenté au nom du Comité de l'instruction publique, met fin à leur existence et confisque leurs biens. Leur suppression est accompagnée par celle, le 15 septembre 1793, des universités, qui avaient été considérablement affaiblies par l'obligation faite aux enseignants religieux de prêter le serment civique du clergé prévu par les lois des 22 mars et 17 avril 1791, puis par la suppression des congrégations et corporations religieuses décidée par le décret du 18 août 1792.

Cette mise à mal de l'armature culturelle de la province accompagne le développement de ce qu'il est convenu d'appeler le vandalisme révolutionnaire, qui entraîne de multiples atteintes contre des monuments considérés comme des symboles de la monarchie⁵⁶. Elle suscite le retrait à la campagne des élites urbaines et bientôt l'exil d'une partie de la noblesse et du clergé vers le pays d'accueil le plus proche, géographiquement, mais aussi culturellement : l'Angleterre. Cet exil aura d'importantes conséquences sur le mouvement érudit normand. Parmi les exilés les plus emblématiques de cette période figure l'abbé de La Rue, qui part pour Londres peu après avoir refusé de prêter serment ; il y est accueilli par des membres de la Société des antiquaires de Londres, société fondée en 1707, avec qui il était en relation avant la Révolution. Il y explore les archives conservées à la Tour de Londres, où il découvre une masse de poèmes français du Moyen Âge dont il tire la matière de plusieurs communications traduites et lues à la Société des antiquaires de Londres par Francis Douce, bibliothécaire du *British Museum*, et publiées dans la revue de la Société, *Archeologia*. Il rentre à Caen en 1797, où il est accueilli par le comte de Mathan, qui lui avait confié l'éducation de son fils avant la Révolution. Bien d'autres personnages suivent le même chemin, comme le bibliothécaire de l'université de Caen, François Moysant, le sous-bibliothécaire Michel Dulongchamps, ou certains professeurs de l'université.

⁵⁶ Louis Réau, *Histoire du vandalisme. Les monuments détruits de l'art français*, Paris, Hachette, 1959.

Parmi eux se trouvent aussi des membres de la noblesse locale. Tel est le cas de Charles Duhérissier de Gerville, qui deviendra pendant la monarchie censitaire un des plus importants représentants de l'école d'archéologie normande. Né dans le château familial de Gerville, dans le Cotentin, il appartient à la petite noblesse provinciale, que sa fortune médiocre contraint à vivre au pays. Il reçoit une éducation relativement soignée, fréquentant le collège de Coutances, puis l'université de Caen. La Révolution va bouleverser une vie qui s'annonçait comme celle d'un gentilhomme campagnard. À partir de 1792, il commence une vie d'errance au cours de laquelle il s'engage dans les armées d'émigrés et qui le mène successivement en Belgique, en Hollande, puis en Angleterre, à partir de laquelle il participe à la tentative manquée de débarquement à Quiberon en 1795. Durant son long séjour outre-Manche, qui dure jusqu'en 1801, il vit en donnant des cours de latin et d'italien à Colchester puis à Barton upon Humber, dans le nord du pays, où il étudie la botanique et découvre sans doute les cathédrales de Lincoln, York et Beverley. En 1801, il est de retour à Gerville où, pendant dix ans, il se consacre à des études littéraires, à l'administration de sa commune, dont il devient maire, et à l'exploitation des terres de sa famille. En 1811, il se fixe à Valognes après avoir rassemblé les débris de sa fortune. Il commence alors des recherches sur sa région natale qui l'occuperont jusqu'à sa mort.

La Révolution ne met pourtant pas fin à la sociabilité savante dans la province. La constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795), dont l'article V laisse la liberté aux citoyens de « former des établissements particuliers et d'instruction, ainsi que des sociétés libres pour concourir aux progrès des sciences, des lettres et des arts », permet en effet la restauration des cercles nés au début de la période révolutionnaire ou la création de nouvelles sociétés dont l'intitulé comporte presque toujours, de manière significative, les termes de « libre », de « progrès » et « d'émulation ». Ainsi à Rouen une Société libre pour concourir aux progrès du commerce et de l'industrie naît en 1796, avant que la Société d'émulation ne retrouve officiellement son activité en 1800. Les deux sociétés se réuniront en 1855. Dans l'Eure, la Société libre d'agriculture et de commerce voit le jour en vendémiaire an VII (septembre 1798). Sur le modèle du Lycée des Arts à Paris, éditant un journal envoyé dans les départements, des lycées sont créés à Caen, Alençon, Évreux et Rouen, avant que la réorganisation de l'enseignement ne proscrive l'usage du nom. Au même moment, des groupements professionnels, en particulier des sociétés de médecine et de pharmacie, se multiplient en même temps que les cercles étudiés par Maurice Agulhon ou les sociétés d'hommes⁵⁷.

⁵⁷ Maurice Agulhon, *Le cercle dans la France bourgeoise 1810-1848*, Paris, Armand Colin, 1977.

Par rapport aux groupements d'Ancien Régime, ces sociétés nouvelles, tout au moins celles qui ont une vocation savante, sont portées par un idéal de progrès qu'exprime leur titulature : l'affermissement moral et le bonheur de l'humanité ne peuvent s'y concevoir dans une amélioration de sa vie matérielle. Si le commerce entre esprits éclairés demeure une de leur raison d'être, les aspects utilitaires ne sont pas oubliés. Le *Bulletin de la Société d'émulation de Rouen* révèle une curiosité encyclopédique où l'histoire ou la poésie tiennent une grande place, mais contient aussi des articles consacrés à la technique et à la science. Leur composition demeure élitiste, comme les anciennes académies : il faut obtenir le parrainage de deux membres et le vote des deux tiers de l'ensemble de ceux-ci pour entrer dans la société. Mais leurs idéaux traduisent incontestablement un élargissement sensible des catégories sociales où sont recrutés leurs membres, qui confirme la tendance observée à la fin de l'Ancien Régime, avec une entrée en force de la bourgeoisie urbaine, négociants et manufacturiers.

En même temps qu'un vigoureux essor de la sociabilité savante, la Révolution permet l'apparition de nouvelles figures d'érudits, qui se différencient nettement de leurs prédécesseurs par leur origine sociale, leurs convictions et leur itinéraire. Parmi celles-ci se détache celle de François Rever (1753-1828). Ancien professeur de philosophie et de rhétorique, curé en 1783 de Saint-Samson-sur-Rille, dans l'Eure, puis de la paroisse voisine de Conteville, Rever adhère à la Révolution, devient maire de sa ville et membre du conseil général, affronte Thomas Lindet pour la charge d'évêque constitutionnel après avoir prêté serment, puis devient député à la Législative. Après un bref emprisonnement pendant la Terreur, il participe à la fondation de la Société libre d'agriculture et de commerce du département de l'Eure, qui prend le titre en 1807 de Société d'agriculture, sciences et arts. Directeur de l'École centrale de l'Eure créée par la loi de ventôse an III, il laissera un *Voyage des élèves du pensionnat de l'École centrale de l'Eure dans la partie occidentale du département pendant les vacances de l'an huit*, publié en l'an X. Pédagogue et érudit, nourri de culture classique, il fait, comme l'abbé de La Rue, le lien entre l'Ancien Régime et la période qui s'ouvre avec la Révolution.

D'autres figures plus jeunes apparaissent, tels Simon Barthélémy Joseph Noël de la Morinière (1765-1822)⁵⁸ et Louis Dubois (1773-1855). Originaire de Dieppe, d'une famille relativement modeste, le premier fait des études secondaires grâce à une bourse. Il est le principal rédacteur du *Journal de Rouen*, journal ouvertement jacobin, de 1792 à 1799, préside la Société d'émulation de Rouen pendant trois ans, puis est appelé par Beugnot, préfet de Seine-Inférieure, pour collaborer à la Statistique du département, avant d'être envoyé en Angleterre pour y faire de

⁵⁸ Éric Wauters, *Noël de La Morinière (1765-1822). Culture, sensibilité et sociabilité entre l'Ancien Régime et la Restauration*, Paris, Champion, 2001.

l'espionnage industriel. Proche par ses conceptions économiques des milieux manufacturiers rouennais, ce polygraphe provincial s'intéresse à de multiples sujets, et notamment à la pêche. Parmi son abondante bibliographie figurent ses deux *Essais sur la Seine-Inférieure* en 1795, ainsi que des collaborations à l'Académie celtique publiées dans les *Mémoires* de l'institution. Louis Dubois est originaire de Lisieux. Secrétaire du club des Jacobins de Lisieux en 1792, il devient bibliothécaire, puis professeur à l'École centrale d'Alençon, fonde le Lycée des sciences, lettres et arts d'Alençon, qui deviendra en 1802 la Société d'Émulation, entre enfin dans la Franc-maçonnerie. Devenu secrétaire de la préfecture de l'Orne, il rédige, pour l'annuaire statistique de l'Orne, la fameuse description des mœurs des Bocains. Tous deux sont engagés dans la Révolution. Lié à Dupont de l'Eure, Louis Dubois deviendra après la Révolution de Juillet sous-préfet de Bernay, puis de Vitré avant d'être nommé, en 1840, secrétaire aux archives du royaume. Chez l'un comme chez l'autre s'exprime une volonté de recensement et d'étude de la Normandie illustrée par les travaux de Louis Dubois, qui conçoit en 1811 un projet intitulé : *Archives normandes, ou répertoire complet d'ouvrages et d'extraits, imprimés ou inédits, soit en vers, soit en prose, sur les antiquités, l'histoire politique, civile et ecclésiastique, la topographie, la statistique, l'agriculture, le commerce, la navigation, l'histoire naturelle et médicale, l'histoire littéraire, les sciences, les lettres et les arts de la ci-devant province de Normandie.*

À partir du Consulat se produit une reconstitution des anciennes compagnies, qui coïncide avec le retour des émigrés. L'action des préfets est déterminante : conformément à la politique du premier consul, il s'agit de contrôler les notables et d'assurer la fusion des anciennes et des nouvelles élites. À Rouen, le préfet Beugnot réunit les anciens membres de l'Académie et rédige lui-même les statuts de l'Académie, qui renaît officiellement en 1803 et est installée dans une des salles de l'hôtel de ville sous la présidence du maire. À Caen, le général Duga, préfet du Calvados, restaure l'Académie en 1800 sous le nom de lycée et s'inspire de l'organisation de l'Institut de France en instaurant deux classes : les sciences physiques et mathématiques et les sciences morales et politiques. La vieille institution reprend son ancienne dénomination en 1802. À Évreux, le comte de Chambaudoin, préfet de l'Eure, préside à la transformation de la Société libre d'agriculture et commerce du département en Société d'agriculture, sciences et arts. Le code pénal de 1810 définit pour un siècle le statut des groupements religieux, politique ou littéraire, en soumettant leur mise en place, dans l'article 291, à l'agrément du gouvernement. Le processus de reconstruction des institutions savantes de la province s'achève avec la restauration de l'université de Caen en 1806.

3. L'essor de la sociabilité érudite.

La période de la monarchie censitaire représente un moment privilégié d'épanouissement de la conscience régionale : elle coïncide avec l'apogée d'un mouvement érudit reposant sur une classe de notables qui se lancent dans une quête identitaire menant à la formation d'une école d'archéologie dont le rayonnement dépasse de bien loin le cadre de la région. La richesse du mouvement et du milieu érudit en Normandie repose sur une tradition d'Ancien Régime que des personnalités comme l'abbé de La Rue permettent de transmettre à une nouvelle génération, celle de Hugo et de Montalembert, mais aussi sur l'héritage de la période de la Révolution et de l'Empire, avec l'inventaire qui a été entrepris pendant cette période et dont témoigne le projet de Louis Dubois. À cette nouvelle génération correspondent de nouveaux cercles érudits.

Expression de la conscience provinciale, le mouvement érudit normand représente une France éclairée où l'on peut distinguer deux catégories : une intelligentsia qui s'affirme avec la Révolution et qui est composée d'administrateurs, de médecins, de professeurs, d'ingénieurs, de magistrats ou d'avocats — ce qu'il est convenu d'appeler la bourgeoisie à talents — , et un groupe de propriétaires rentiers, nobles le plus souvent. Ces deux groupes forment ce qu'André-Jean Tudesq appelle les notables⁵⁹, terme qui renvoie à la sociologie politique et en particulier à Max Weber, qui définit ce groupe par la possession d'une estime sociale elle-même fondée sur une continuité dans l'exercice d'un pouvoir social⁶⁰. On peut y ajouter que le notable a une essence d'homme de loisir, terme qui n'implique pas l'oisiveté, mais la capacité à disposer de son temps ou, pour reprendre l'analyse de Max Weber, d'une disponibilité pour d'autres tâches que celle de gagner sa vie. Cette disponibilité est obtenue grâce à l'indépendance économique donnée par une richesse qui constitue également un moyen de distance sociale.

La définition du notable traduit l'ancrage territorial et la permanence dynastique dans un système politique antérieur à l'instauration du suffrage universel. Les sociétés savantes sont parties prenantes des réseaux de pouvoir, comme le montre l'étude dirigée par Louis Bergeron et Guy Chaussinaud-Nogaret sur les grands notables du 1^{er} Empire, qui forment les membres des collèges électoraux des départements⁶¹. Dans la Seine-Inférieure, quatre-vingt-deux notables sont recensés. Onze d'entre eux sont membres, résidents ou correspondants, de l'Académie de Rouen, sept de la Société libre d'émulation, cinq de la société centrale d'agriculture, neuf sont membres de loges maçonniques locales. Beaucoup sont également membres des conseils municipaux ou

⁵⁹ André-Jean Tudesq, *Les grands notables en France (1840-1849)*, Paris, PUF, 1964, t. I, p.268.

⁶⁰ Max Weber, *Économie et société*, Paris, Plon, 1971, rééd. Paris, Pocket, 1995, t. I, p. 378-380.

⁶¹ John Dume et Jérôme Decoux, *Seine-Inférieure* in Louis Bergeron et Guy Chaussinaud-Nogaret, *Grands notables du Premier Empire*, Paris, CNRS, 1993.

généraux, ou des conseils d'administration des hôpitaux. L'instauration du système censitaire par la loi Lainé du 5 février 1817 conforte le rôle politique des groupements savants.

Les notables partagent une culture commune cultivée au sein des sociétés savantes, qui participe à la définition de l'honorabilité et qui implique l'exercice d'une activité désintéressée. Le travail savant est un instrument de fusion des élites, mais aussi l'expression d'une supériorité sociale, comme en témoigne l'usage des citations latines. Fort éclairante est, de ce point de vue, la comparaison faite par Alain Guillemin dans un article publié par les *Actes de la Recherche en sciences sociales* entre *l'Almanach de la Manche, astronomique, prophétique, historique, anecdotique, contenant le personnel judiciaire du département et le tableau des foires*, publié en 1853 par Mélanie Tanqueray à destination des campagnes, et *l'Annuaire du département de la Manche*, créé en 1839 par Julien Travers, professeur de collège puis d'université. Les mêmes types de renseignements y figurent, comme le calendrier et la localisation des foires, ou la liste des parlementaires, des conseillers généraux, des maires et des membres du personnel judiciaire. Mais les histoires normandes — en patois — les anecdotes et les faits divers, les conseils pratiques aux agriculteurs qui figurent dans le premier sont remplacés dans le second par des études d'archéologie et d'histoire locale, des statistiques agricoles ou démographiques, des articles d'agronomie destinés à l'élite des propriétaires⁶².

Ce milieu est plutôt conservateur, mais n'est pas homogène : il oppose, avec leurs métropoles respectives, Haute et Basse-Normandie. La prééminence des notabilités économiques s'exprime dans la capitale normande par la composition et l'orientation des sociétés les plus importantes. Sur les quarante-huit membres de la Société d'émulation de Rouen en 1840, dix-sept exercent des professions commerciales et manufacturières : on y trouve le manufacturier Pimont, l'ancien courtier Lequesne, l'imprimeur Baudry, le fabricant d'indiennes Girard, le filateur Lemarchand à côté de plusieurs magistrats⁶³. Ils font preuve d'une sensibilité de pionnier, attentive aux progrès de l'industrie, qui s'exprime dans le cadre de la Société d'émulation ou de sa rivale, la Société libre pour concourir aux progrès du commerce et de l'industrie, et qu'on retrouve parmi des notables havrais subissant comme eux l'influence de la franc-maçonnerie selon Éric Saunier. Fidèle à ses idéaux fondateurs, la Société d'émulation organise, en 1839, des cours publics de comptabilité commerciale, de mécanique appliquée et de droit commercial.

De ce milieu haut normand émerge la figure de l'érudit Auguste Le Prévost (1787-1859), que son goût pour l'histoire et les antiquités distingue nettement, toutefois, des préoccupations de

⁶² Alain Guillemin, « Aristocrates, propriétaires et diplômés. La lutte pour le pouvoir local dans le département de la Manche (1830-1875) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 42, avril 1982, p. 33-60.

⁶³ André-Jean Tudesq, *op. cit.*, t. I, p.268.

la Société d'émulation. Fils d'un négociant et important propriétaire foncier de la ville de Bernay dans l'Eure, il entre dès 1813 à l'Académie de Rouen, participe à la fondation, en 1818, de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, devient membre de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de l'Eure, puis président de la Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, reconstituée en 1819. Très lié à Guizot, il prend part à la création, en 1833, de la Société de l'histoire de France et siège aux comités historiques mis en place par le député de Lisieux et par son successeur, Salvandy : le comité des documents inédits de la littérature, de la philosophie, des sciences et des arts considérés dans leurs rapports avec l'histoire de France, créé en 1835 et la commission des monuments historiques mise en place en 1837. En 1838, il est élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il poursuit parallèlement une carrière d'administrateur et d'homme politique. Sous-préfet de l'arrondissement de Rouen entre 1814 et la fin des Cent-Jours, il se présente pour la première fois à la députation en 1828, mais il est battu par Dupont de l'Eure. L'installation du régime de Juillet lui permet de devenir secrétaire du conseil général de l'Eure, puis de gagner, en 1834, le siège laissé vacant par la démission de Dupont de l'Eure, qu'il conservera jusqu'en 1848. Associée à la grande entreprise de Guizot, qui vise à l'apaisement des passions politiques par l'exemple de l'histoire, l'action de Le Prévost s'identifie au projet politique de la monarchie de Juillet⁶⁴. En outre, Le Prévost joue un rôle précieux d'intermédiaire entre l'érudition normande et les instances parisiennes d'une part, entre la Haute et la Basse Normandie d'autre part, rôle reconnu par Arcisse de Caumont qui écrit : « M. Le Prévost est si essentiel que sans lui les deux départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure feraient difficilement corps avec notre Basse Normandie. C'est lui qui maintient l'unité entre les antiquaires de Rouen et ceux du Calvados et de la Manche. Les premiers travailleraient volontiers soit pour l'Académie de Rouen, soit pour la société d'Évreux, soit encore pour celle de Paris, s'ils n'avaient pas un député qui vînt à leurs séances.»⁶⁵

À l'orléanisme de la société rouennaise s'oppose le catholicisme conservateur, souvent marqué par l'ultracisme, du monde de la noblesse bas-normande. Dans la Manche, la noblesse du département conserve sa prééminence, grâce à des fortunes foncières souvent supérieures à 10 000 francs. Une grande continuité familiale marque ce milieu : beaucoup de nobles appartiennent à une noblesse dite « immémoriale » et les non nobles sont issus souvent de familles dont la notabilité remonte à l'Ancien Régime. Leur domination sociale est assurée aussi par une pratique clientéliste où le rôle de médiation exercé au sein des sociétés d'agriculture, des sociétés savantes et des œuvres de bienfaisance est la contrepartie du soutien d'une paysannerie constituée en

⁶⁴ Antoine Passy, *Mémoires et notes de M. Auguste Le Prévost pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, Évreux, 1868-1872.

⁶⁵ Lettre à Frédéric Galeron, 7 décembre 1829, AD Calvados, 14, F 6020.

majorité de petits propriétaires⁶⁶. Dans le Calvados, la société caennaise est dominée par une aristocratie nombreuse à laquelle se mêle le monde parlementaire et judiciaire. S'affichant dans les hôtels de la rue Saint-Jean ou de la rue des Carmes, où l'on réside pendant l'hiver, la fortune de cette noblesse repose, comme dans le Cotentin, sur la possession de domaines fonciers : elle possède environ 17 % des terres dans le Calvados, pour un effectif de 473 nobles ou supposés tels selon Gabriel Désert. Particulièrement denses dans les plaines de Caen et de Falaise, où ils représentent parfois la majorité du sol communal, ces domaines permettent de maintenir les paysans dans des liens de dépendance, soit par les terres qui leur sont affermées, soit, lorsque le propriétaire dirige lui-même l'exploitation, par le travail qui leur est donné⁶⁷.

Plusieurs figures d'érudits se détachent de ce milieu bas-normand. La principale figure du Cotentin est celle de Charles Duhérissier de Gerville qui devient membre, après son installation à Valognes, du conseil municipal de la ville et du Conseil général du département. Très attaché à sa région, dont il ne sort guère, il est cependant membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de la Société des antiquaires de France qui a pris la suite, en 1814, de l'Académie celtique, ainsi que de plusieurs sociétés étrangères, société des antiquaires du Nord, à Copenhague, et surtout de la Société des antiquaires de Londres et de la Société des antiquaires d'Écosse, basée à Edimbourg. À Valognes, il commence à lire les ouvrages monumentaux écrits par les antiquaires anglais, qu'il se fait prêter par ses correspondants ou qu'il se procure à Caen, chez le libraire Mancel, et accueille les antiquaires anglais qui viennent visiter la région, comme le peintre et archéologue John Sell Cotman en juillet 1820, afin de préparer le grand recueil gravé qu'il publiera en 1822, les *Architectural Antiquities of Normandy*. Les activités de Gerville sont celles d'un noble d'ancienne extraction, confronté à une société où la noblesse, ayant perdu ses privilèges, n'a plus guère de raison d'être et qui cherche à retrouver une utilité sociale. La clé de son itinéraire intellectuel est une mémoire familiale qui s'ancre dans un territoire qu'il étudie à la manière d'un entomologiste : l'étude de l'archéologie en sera un prolongement naturel.

C'est cependant de Caen que provient la principale figure de l'érudition normande : celle d'Arcisse de Caumont (1801-1873), qui du reste connaissait fort bien Gerville. Caumont est issu d'une famille de notaires exerçant à Cheux, au sud-ouest de Caen, puis à Bayeux, engagée sur la voie d'une ascension sociale que la Révolution n'arrête que temporairement. Le père de Caumont, François, fait un très avantageux mariage en s'unissant à Marie-Louise Hue de Mathan, fille du comte de Mathan, ancien émigré et ami de l'abbé de La Rue ; arrêté et incarcéré en 1793,

⁶⁶ Alain Guillemin, « Patrimoine foncier et pouvoir nobiliaire : la noblesse de la Manche sous la monarchie de Juillet », *Études rurales*, 1976, n° 63-64, juillet-décembre, p. 117-140.

⁶⁷ Gabriel Désert, *Une société rurale au XIXe siècle : les paysans du Calvados, 1815-1891*, Lille, Presses universitaires de Lille-III, 1975, t. I, p. 198.

il est anobli en 1815 et reçoit le titre de comte, parmi quelques cent quarante-cinq autres fidèles des Bourbons, et devient conseiller municipal de Bayeux. Arcisse accomplit ses études secondaires aux collèges de Bayeux et de Falaise, puis entre à la faculté de droit de Caen, d'où il sort licencié. Il se marie en 1832 avec Aglaé Riout de Villaunay, issue d'une vieille famille noble du Calvados, dont la richesse lui assurera, sa vie durant, une parfaite indépendance et le mettra en relation avec les principales familles nobles de Basse-Normandie. Proche des milieux légitimistes, il est tenté par la politique et se présente à plusieurs reprises à la députation, sans succès, dans les années 1840. Profondément enraciné dans sa province, Caumont n'en est pas moins en relation avec les milieux érudits de la capitale, où il fait son apprentissage d'érudite. Ses *Souvenirs* retracent ainsi ses nombreux voyages à Paris à la fin des années 1820. Membre correspondant de la Société royale des antiquaires de France depuis 1826, il assiste régulièrement aux réunions de la Société, qui se déroulent trois fois par mois au musée des Petits-Augustins et où il fait la connaissance de Ladoucette, son président, ainsi que d'Émeric David. Il assiste en 1827 aux conférences de Champollion sur les monuments égyptiens et participe aux séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, rencontre Alexandre de Humboldt, noue des relations avec Élie de Beaumont, qui réalise, avec Dufresnoy, la carte géologique de la France, assiste enfin aux séances de la Société de géographie de Paris⁶⁸.

Le Prévost, Gerville, Caumont sont les figures majeures d'un mouvement qui en compte beaucoup d'autres. À Rouen se distinguent Théodore Licquet (1787-1875), poète et historien, successeur de Dom Gourdin, en 1819, comme conservateur de la bibliothèque de la ville, ainsi que Pierre-Amable Floquet ancien élève de l'école des Chartes, avocat, puis greffier à la cour royale de Rouen, historien du parlement de Rouen, Achille Deville, directeur du musée d'antiquités de la Seine-Inférieure, Eustache-Hyacinthe Langlois, peintre et illustrateur, spécialisé dans le dessin d'antiquités ; à Caen Léchaudé d'Anisy, créateur des archives départementales de la ville, et Julien Travers, professeur de littérature ; à Bayeux Frédéric Pluquet, pharmacien ; à Alençon Frédéric Galeron, procureur du roi et bibliothécaire de la ville. Au-delà de ces personnages, l'intérêt des notables, tout au moins de certains d'entre eux, pour les antiquités et les particularités locales se traduit par des mobilisations autour d'actions de sauvegarde. Ainsi en 1826 la découverte et l'exploration du site archéologique de la cité de Limes près de Dieppe, est permise par une souscription, organisée à la sous-préfecture, « à laquelle ont pris part les principaux propriétaires de Dieppe et des environs » disent les procès-verbaux de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. On peut aussi citer l'action en faveur de l'ancienne abbaye

⁶⁸ Bernard Huchet, *Arcisse de Caumont*, thèse de l'École des Chartes, Paris, 1984, ainsi que Arcisse de Caumont, *Mes souvenirs*, Caen, Hardel, s. d.

de Jumièges, victime des destructions révolutionnaires, de Casimir Caumont, homonyme de l'antiquaire et président de la chambre de commerce de Rouen, qui rachète les ruines en 1824 afin de les sauvegarder.

La vocation de Caumont, c'est la direction d'un mouvement érudit dont il aurait voulu être le porte-parole et qui est marqué par la création de sociétés d'un genre nouveau. À la différence des sociétés nées sous l'Ancien Régime ou pendant la période révolutionnaire, dont les centres d'intérêt, reflétant ceux de ses membres, ressortissait encore à l'esprit polymathique des Lumières, ces sociétés nouvelles se spécialisent dans deux domaines principaux, qui correspondent à la formation de Caumont, comme à celle de nombreux antiquaires, comme Gerville, et qui sont étroitement associés : les sciences naturelles et l'archéologie. Il faut y ajouter l'agronomie, qui constitue un centre d'intérêt de premier ordre pour des érudits qui sont souvent des propriétaires terriens.

De la première catégorie relève la Société linéenne du Calvados, fondée en 1823 par Henri de Magneville, président de l'Académie de Caen et créateur du musée d'histoire naturelle de la ville, dont Caumont est nommé secrétaire ; elle étend en 1826 ses activités à l'ensemble de la Normandie. Elle est inspirée par le naturaliste suédois Linné, qui jouit d'une grande renommée grâce à ses classifications novatrices en botanique et en zoologie, fondées sur l'espèce et le genre et ses activités mêlent botanique, entomologie et géologie. De la seconde relève plusieurs sociétés parmi les plus importantes de Normandie, qui s'inscrivent dans un mouvement déjà ancien, marqué sous la Révolution par la création d'institutions destinées à classer et à sauvegarder des monuments considérés désormais comme le patrimoine de la nation. Tel était l'objet de la Commission des monuments créée le 13 octobre 1790, puis de la Commission des arts, qui fusionne avec la première et d'où émane la célèbre *Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement* de l'abbé Grégoire en 1793, ou encore du musée des Monuments français installé dans le couvent des Petits-Augustins à Paris en 1795, où Alexandre Lenoir avait installé des spécimens d'art français pris dans les provinces, sur les monuments. En 1810, sous l'inspiration du comte de Laborde, Montlivet, ministre de l'Intérieur, demandait aux préfets un rapport précis sur l'état de conservation des châteaux, abbayes ou édifices du pays. Le questionnaire de 1810 est repris en 1819 par Decazes, nouveau ministre, sans guère d'effets il est vrai. Après que l'Académie de Caen eut été créée, en 1817, une commission des antiquités sur l'initiative de son président, Henri de Magneville, c'est sous l'impulsion du préfet de la Seine-Inférieure, le comte de Kergariou, que naît en 1818, avant même la circulaire Decazes, la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, première société française consacrée à la conservation et à l'étude des monuments anciens et qui servira de modèle

à Caumont pour la création de nouvelles sociétés⁶⁹. Préfet antiquaire, qui entre en 1815 à l'Académie de Rouen et qui se retirera après la Révolution de Juillet sur ses terres bretonnes, où il deviendra président d'honneur de la Société archéologique et historique des Côtes-du-Nord, Kergariou réunit neuf personnalités locales, pour la plupart des érudits. Parmi ceux-ci, Auguste Le Prévost, l'académicien rouennais Cabissol ou le marquis de Mireville, conseiller général, mais aussi archéologue, architecte et voyageur, et surtout le dessinateur Eustache-Hyacinthe Langlois, qui est chargé de dessiner les édifices menacés de destruction. Elle est réorganisée en 1821 par le successeur de Kergariou, le baron de Vanssay, qui met sur pied un réseau de commissaires-inspecteurs des antiquités dans chaque arrondissement, qui devront correspondre avec la Commission par l'intermédiaire des sous-préfets. Vanssay exhorte les maires, dans deux circulaires, à signaler toute découverte effectuée à l'occasion de travaux de fondation entrepris dans leur commune et met au point un classement des objets en 11 catégories⁷⁰. Un important travail de fouilles et de sauvegarde, sur les ruines de Lillebonne notamment, est entrepris, accompagné par la réalisation, entre 1821 et 1828, de 215 dessins par Langlois et qui forment l'œuvre principale de la Commission⁷¹.

La Commission des antiquités de la Seine-Inférieure a un rôle précurseur, mais ses ambitions sont bien en deçà de celles de la Société des antiquaires de la Normandie, dont la séance inaugurale a lieu le 24 janvier 1824. On y retrouve les mêmes personnalités que celles qui sont à l'origine de la Société linnéenne du Calvados, en particulier Caumont, Le Prévost, La Rue et Gerville. Contrairement à la précédente, la nouvelle société s'adresse d'emblée à l'ensemble de la Normandie : ses statuts prévoient qu'elle sera établie dans les cinq départements normands, mais que les séances seront fixées à Caen, désigné comme « le lieu le plus central ». Les membres se composent de personnalités qui doivent réunir 4/5^e des suffrages des membres de la société, acquitter une cotisation de 20 francs et résider dans un des cinq départements normands, mais aussi de membres correspondants et associés. Si les postes de président, de vice-président et de directeur ont surtout une fonction honorifique et sont attribuées le plus souvent par des personnalités extérieures prestigieuses, tel Guizot en 1838, Ludovic Vitet en 1847 ou Mérimée, en 1854, le poste de secrétaire, tenu par Caumont, est bien le poste stratégique : indéfiniment

⁶⁹ Loïc Vadelorge, « La Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure, contribution à l'histoire de la décentralisation intellectuelle au XIX^e siècle », *Arcisse de Caumont, érudit normand et fondateur de l'archéologie française*, Caen, Société des antiquaires de Normandie, 2004, p. 155-164.

⁷⁰ Monuments celtiques ou bornes milliaires, colonnes, emplacement de découverte ou camps romains, fortifications, documents anciens et manuscrits, voies romaines, villages ou édifices disparus, châteaux églises ou monastères du XI^e siècle à nos jours, épitaphes, inscriptions pu vitraux, étymologie des villages et hameaux, fêtes patronales et usages locaux.

⁷¹ La bibliothèque municipale de Rouen en conserve les albums.

rééligible, c'est lui qui a la garde des archives et du cabinet des médailles et autres objets d'antiquités, lui qui présente le résumé de chaque séance, qui dresse, à intervalles réguliers, le tableau synthétique des travaux, qui dirige l'impression des ouvrages publiés par la société et qui entretient la correspondance avec les membres non résidents et avec les autres sociétés. L'influence du modèle académique est perceptible, mais la nouvelle société tend à s'en éloigner par l'absence de limitation du nombre de membres titulaires. Elle apparaît plus proche de la Société des antiquaires de Londres, constituée en 1707, mais dont l'essor date de 1750, date où elle obtient la protection du roi et qui publie à partir de 1770 la revue *Archeologia*.

La création de cette société traduit une volonté de rassemblement : « Parmi les circonstances qui ont le plus fortement contribué à développer chez nous un germe de recherches inconnu à nos devanciers, nous devons placer en première ligne la création de la Société des antiquaires de Normandie. En réunissant en un seul faisceau des efforts jusque-là épars et isolés, en fournissant à chacun de ses membres de puissants moyens de communication et de publication, en leur faisant connaître les objets à étudier, les documents à consulter, les modèles à suivre, cette compagnie a singulièrement avancé et propagé les travaux » écrit Auguste Le Prévost en rendant compte dans le *Journal de Rouen* de la parution en 1830 du premier tome *Cours d'antiquités monumentales* de Caumont.⁷² L'ensemble des notabilités normandes est représenté. Parmi les quatre-vingt-cinq membres titulaires et les vingt-cinq membres correspondants figurent les cinq préfets normands, membres de droit, deux sous-préfets, cinq maires, dont celui de Rouen, le marquis de Martainville et celui de Caen, le comte d'Osseville. La société réunit une majorité de propriétaires, mais aussi onze membres de la magistrature, quatre médecins, deux inspecteurs de l'Université. Vingt-six sont explicitement nobles et soixante appartiennent à d'autres sociétés savantes. La société survit aux changements de régime et en particulier à la disparition, avec la révolution de Juillet, des préfets légitimistes qui avaient activement contribué à sa formation et à la crise que suscite parmi ses membres l'installation du nouveau régime⁷³.

Les buts de la Société sont le recensement, la sauvegarde et surtout l'étude de l'architecture, particulièrement de l'architecture médiévale, ainsi que la mise à la disposition du public des connaissances ainsi acquises. Chaque membre est invité à rechercher à proximité de sa résidence les monuments et décorations architectoniques qui existent encore, tandis que la création d'un musée est projetée. Sa création s'inscrit bien sûr dans le développement d'un premier romantisme puisant dans un Moyen âge monarchique et chrétien ; elle est contemporaine

⁷² Auguste Le Prévost, « Cours d'antiquités monumentales », *Journal de Rouen*, décembre 1829.

⁷³ Tous ces renseignements figurent dans le tome I du *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. I, 1824.

de la parution, en 1820-1825, des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, où Nodier reconnaît sa dette envers les antiquaires normands. Son rayonnement est considérable auprès de l'intelligentsia parisienne. Michelet, lors de son voyage en Normandie en 1831, est guidé par Le Prévost et Langlois lorsqu'il visite Rouen ; il devient membre correspondant de la Société des antiquaires de Normandie. C'est auprès des antiquaires normands qu'Hugo puise sa connaissance de l'architecture médiévale, qu'il met à profit dans *Notre-Dame de Paris*. La Société des antiquaires de Normandie exerce son influence dans d'autres régions, où naissent, sur son modèle, la société des antiquaires de la Morinie à Saint-Omer en 1831, la Société des antiquaires de l'Ouest à Poitiers en 1834, la Société des antiquaires de Picardie à Amiens en 1836. En Normandie même, d'autres sociétés voient le jour sur son modèle et entretiennent avec elle des relations privilégiées. C'est le cas en particulier de la Société archéologique d'Avranches, fondée en 1835 par un groupe de notables de la ville, parmi lesquels Gustave de Clinchamp et dont le nom est illustré par l'activité et l'œuvre d'Édouard Le Héricher, (1812-1890), professeur au lycée de la ville.

Caumont multiplie les initiatives au cours des années suivantes. L'archéologie n'est pas son seul sujet de préoccupation. Il participe à la fondation de plusieurs journaux : le *Journal de Caen*, le *Journal de Falaise*, la *Revue normande*, qui a pour ambition d'offrir, tous les quatre mois, une somme à caractère encyclopédique sur la Normandie, mais qui n'a qu'une brève existence. En 1832, il fonde une nouvelle société : l'*Association normande*, dont le titre complet est *Association normande et anticentrale pour l'encouragement des études et de l'industrie provinciale*. Cette création nouvelle est liée pour une grande part à la Révolution de Juillet, qui ramène en province, dans leurs châteaux, bon nombre de nobles qui s'étaient mis au service des Bourbons, ce qui a pour effet d'augmenter de la proportion de propriétaires fonciers parmi les érudits normands ; elle est contemporaine de celle d'autres sociétés comme la Société d'agriculture de Bayeux, qui voit le jour en 1834. De hautes ambitions l'animent : l'Association normande, dit son programme, « a pour but d'encourager les progrès de la morale publique, de l'enseignement élémentaire, de l'industrie agricole, manufacturière et commerciale dans les départements de l'ancienne Normandie ». Les préoccupations scientifiques de la société sont fort diverses : si le souci agronomique est dominant, le tome I de l'*Annuaire* qu'elle publie comporte des notes sur l'histoire de la Normandie, une étude géographique de la région, un article sur le mouvement de la population, d'autres sur l'hydrographie, l'administration de la province, l'instruction publique, l'agriculture enfin⁷⁴. Ses statuts prévoient une générale annuelle dans une ville de Normandie, la publication d'un *Annuaire* et l'esquisse d'un projet de statistique générale de la province. Son siège

⁷⁴ *Annuaire normand*, 1835. Sur l'Association normande, Gérard Pinson, « L'Association normande au XIXe siècle. Réussite et déclin d'un modèle de société savante », *Mélanges offerts à Gabriel Désert*, Cahier des Annales de Normandie, 1997, p. 43-63.

est à Caen, mais son organisation prévoit, selon le modèle de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, la nomination de cinq inspecteurs divisionnaires et cinq inspecteurs honoraires pour les cinq départements normands, puis d'inspecteurs d'arrondissement et d'inspecteurs cantonaux. Mais le réseau ne sera jamais complet, en raison notamment de la faible implantation de l'Association dans la Seine-Inférieure. La société connaît pourtant un succès qui atteint son apogée vers 1845, où elle ne compte pas moins de 1250 membres.

Les ambitions de Caumont ne cessent de grandir. Il ne s'agit plus seulement, désormais, de rassembler les notabilités normandes, mais de réunir l'ensemble des sociétés savantes françaises autour de Caen, considéré comme le centre du mouvement érudit, et par là autour de Caumont lui-même. Caumont voyage en avril-mai 1830 dans l'ouest de la France : il se rend au Mans, où il rencontre notamment Thomas Cauvin, à Chartres, à Angers, à Poitiers, où il rencontre La Fontenelle de Vaudoré, conseiller à la cour d'appel de la ville, secrétaire de l'Académie de Poitiers et fondateur de la Société des antiquaires de l'ouest, à Bordeaux, où il rencontre Jouannet, conservateur de la bibliothèque municipale. Ce voyage prépare la création d'une nouvelle société en 1834, qui prolonge la Société des antiquaires de Normandie : la Société française pour la conservation et la description des monuments historiques, qui prendra le nom de Société française d'archéologie et qui étend ses activités à la France tout entière. Son siège est encore une fois la ville de Caen où se réunit, sous la présidence de Caumont, un conseil général de 51 personnes, qui coiffe un réseau d'inspecteurs divisionnaires et départementaux. Les inspecteurs divisionnaires sont les principaux érudits avec lesquels Caumont est en relation : du Mège à Toulouse, La Fontenelle de Vaudoré à Poitiers, Jouannet, à Bordeaux, Leglay à Cambrai. Il faudra attendre 1925 pour que le siège soit transporté de Caen à Paris. À partir de 1835, la société organise chaque année un congrès archéologique dans une ville nouvelle, en commençant par la ville de Douai. La société édite à partir de la même date une revue nouvelle, le *Bulletin monumental*, afin d'assurer la liaison entre les antiquaires provinciaux entre chaque congrès.

L'organisation par Alexandre de Humboldt de congrès scientifiques, parmi lesquels celui de Berlin en 1828 et surtout de Vienne en 1832, réunissant près de 1100 délégués, inspire à Caumont l'idée de créer des *Assises ou congrès scientifiques* rassemblant des délégués des sociétés savantes des provinces, dont la première session se tient à Caen en 1833. Il s'agit, d'après la préface du compte-rendu du premier congrès de « ranimer en province l'activité intellectuelle, d'éveiller l'émulation entre les corps savants qui allaient se multipliant sur tous les points du royaume, de produire au grand jour les talents personnels qui trop souvent restent inconnus, et s'ignorent. » Permettre aux membres des sociétés savantes de province d'échanger leurs idées et de faire connaître leurs travaux, tel est l'objectif des congrès, qui sont divisés en sections de

nombre variable. Le plus souvent, six sections y figurent : sciences physiques et mathématiques ; sciences naturelles ; sciences médicales ; histoire et archéologie ; agriculture, industrie et commerce ; littérature, philosophie et beaux-arts. Les sujets abordés sont d'une extrême diversité. On y expose le résultat de « recherches sur les origines de la féodalité » ou sur « l'histoire de la civilisation française . » On y pose des questions comme « Quelles sont les vraies conditions du développement d'une littérature nationale ? » « Quelles sont les lois générales de l'inspiration artistique ou littéraire ? » On y fait des déclamations poétiques, comme « La Marseillaise des chemins de fer », envoi d'un certain M. Peautet, bibliothécaire de la ville de Beaune. Les discussions entre délégués débouchent sur des vœux adressés au gouvernement, qui varient suivant les sections, et qui suggèrent le vote d'une loi facilitant la création de chemins ruraux, d'une autre sur l'amélioration de l'enseignement de l'histoire, d'une autre encore sur l'amélioration du régime pénitentiaire. Des *Mémoires* sont publiés afin de rendre accessibles à tous ces « états généraux de l'intelligence », selon l'expression de Caumont.

L'œuvre de rassemblement des sociétés savantes et des érudits provinciaux se poursuit par la création, en 1839, de l'Institut des provinces, terme réservé en principe à l'Institut de France. La nouvelle institution est conçue comme une sorte de pairie des hommes de lettres et des savants de province ou encore d'académie centrale chargée de soutenir les associations et de coordonner leurs travaux. D'abord fixé au Mans, son siège migre bientôt à Caen, où la direction est assurée par un directeur et un secrétaire général, qui coordonnent l'action des sous-directeurs de régions et se chargent de la publication d'un annuaire et de mémoires, dont trois volumes paraissent entre 1851 et 1853. Les réunions ont lieu à l'occasion des Congrès scientifiques, mais la dispersion des membres de l'institution est un obstacle insurmontable. À partir de 1850, Caumont met sur pied le Congrès des sociétés savantes des départements, sous la direction de l'Institut des provinces, dont la première réunion a lieu en 1850 au palais du Luxembourg, dans l'ancienne chambre des pairs. Les réunions se maintiendront jusqu'en 1869, donnant lieu à la publication, jusqu'en 1870, de trois volumes de mémoires et d'un annuaire, mais leur influence sur les sociétés de province demeure limitée, d'autant plus qu'elle doivent subir la concurrence des instances gouvernementales ; le *Bulletin bibliographique des sociétés savantes*, organe du congrès, disparaît quand le ministère de l'Instruction publique publie à partir de 1854 un *Bulletin des Sociétés savantes*⁷⁵.

La volonté opiniâtre de Caumont de rassembler savants et notables de province, s'inscrit-elle dans une démarche régionaliste ? La réponse est nuancée car le projet de Caumont n'est pas

⁷⁵ Sur ces questions, Françoise Bercé, « Arcisse de Caumont et les sociétés savantes », in *Les Lieux de Mémoire, op. cit.*, t. II, *La Nation*, vol. 2, p. 533-567.

de nature politique. Il faut plutôt parler de sentiment régional et de provincialisme. Les antiquaires normands en appellent fréquemment à l'union des Normands. Tel est le cas, en 1825, d'Auguste Le Prévost dans la circulaire qui paraît dans le tome II des *Mémoires de la Société des antiquaires de la Normandie* : « Il ne s'agit plus ici de conserver sur quelques points et pour un petit nombre d'adeptes un dépôt de connaissances acquises, mais d'arracher au néant et à l'oubli, par des efforts prompts et unanimes, tout ce qui n'a pas encore péri des monuments et des souvenirs attachés à notre sol. Il faut que tous les amis du nom normand se lèvent comme un seul homme pour accomplir cette sainte entreprise ; les divisions arbitraires du territoire, les anciennes formes académiques, ne sauraient être prises en considération. Quiconque habite la Normandie et s'intéresse à sa gloire doit venir avec nous prendre part aux travaux, comme il sera admis à profiter de ses résultats. » L'enracinement dans le sol provincial correspond non seulement, sous la Restauration, à l'idéologie royaliste, qui associe à la notion d'ordre naturel un historicisme justificateur de la tradition, mais aussi aux sentiments et aux valeurs de la noblesse locale, dont l'attachement à la province a été avivé par l'émigration. L'activité savante traduit pour la noblesse la volonté de redéfinir sa culture et de justifier son existence dans une société que la Révolution a bouleversée : la sociabilité savante participe indubitablement de la réinvention d'une culture d'ordre dans la société du XIX^e siècle⁷⁶, ce qui explique l'orientation historisante du mouvement. « Semblable à ces familles qui tirent une partie de leur lustre de leur Antiquité, chaque province doit tirer un juste orgueil de tout ce qui tend à faire remonter son nom dans les pages du passé » écrit le baron de Vanssay dans une séance de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. L'investissement culturel peut ainsi apparaître comme une forme de compensation.

Mais le mouvement érudit normand n'est pas seulement tourné vers le passé. Il porte une volonté de progrès qui s'exprime notamment au sein de l'Association normande. La vocation de la société est, en effet, selon M. Daniel, proviseur au collège royal de Caen et secrétaire général de l'Association, « de contribuer à l'amélioration morale, intellectuelle et matérielle de l'homme » afin d'amener en Normandie un état de choses aussi satisfaisant qu'en Flandres ou en Alsace. Caumont, de son côté, écrit que « l'Association normande est destinée à porter le pays au plus haut degré de prospérité qu'il puisse atteindre. » Son idéal est incontestablement celui d'un gouvernement de notables éclairés, qui prennent en charge l'intérêt général, en particulier celui des populations rurales auxquelles les lient des relations de clientèle. Ainsi le comte de Baurepaire, membre éminent de l'Association, publie-t-il, dans le premier volume de la *Revue normande*, un long article où il souligne le contraste entre la fertilité des pays bas-normands et l'état

⁷⁶ Claude-Isabelle Brelot, *La noblesse réinventée, nobles de Franche-Comté de 1815 à 1870*, Paris, Les Belles-Lettres, 1991.

déplorable des terres cultivées, et plus encore de la population qui les cultivent, dont il dénonce l'arriération. Il rattache d'ailleurs cette arriération au vieux stéréotype du normand avaricieux, procédurier et rétif aux innovations. L'Association s'efforce de diffuser le progrès dans les campagnes en organisant des concours et en créant des bibliothèques rurales. Les antiquaires normands, au premier rang desquels Caumont, sauront s'accommoder des régimes successifs, malgré la crise, on l'a dit, qui suit la révolution de Juillet et se rallieront notamment à l'Empire⁷⁷.

Le provincialisme de Caumont ne se limite pas à la Normandie. Après les cinq départements normands, ce sont les régions de l'Ouest qu'il cherche à rassembler. Dans le premier numéro de la *Revue normande*, publié en 1830-1831, il écrit : « Notre but principal, en publiant cette revue, est de faire connaître les talents de tout genre qui honorent les provinces de l'ouest de la France. La Bretagne, le Maine, l'Anjou, le Poitou, la Saintonge, etc., possèdent, ainsi que la Normandie, des notabilités scientifiques et littéraires sur lesquelles nous ne cesserons d'attirer l'attention du monde savant. » Son *Cours d'antiquités monumentales* porte d'ailleurs en sous-titre *Histoire de l'art dans l'ouest de la France, depuis les temps les plus reculés jusqu'au XVIIe siècle*. La Société des antiquaires de Normandie entretient des liens privilégiés avec les sociétés sœurs et les érudits de l'Ouest, en particulier de la Sarthe, liens renforcés à l'occasion de l'affaire du baptistère Saint-Jean de Poitiers, sauvé de la destruction en 1832 par une ligue de circonstance entre sociétés savantes de l'Ouest. De même, après un premier congrès à Douai, la société française d'archéologie tient ses congrès suivants à Vire, Caen, Alençon, au Mans et à Tours.

De l'Ouest, Caumont passe à la province tout entière, qu'il entend défendre contre la centralisation parisienne. Dans le deuxième volume de la *Revue normande*, il écrit : « Lorsqu'en 1830 nous publiâmes la Revue normande, aucun recueil de ce genre n'avait paru en Normandie ni dans les autres provinces occidentales françaises. La Revue normande était en quelque sorte le premier manifeste lancé par province contre la centralisation parisienne. » Il ajoute dans la préface du compte-rendu du premier Congrès scientifique : « Ranimer en province l'activité intellectuelle, éveiller l'émulation entre les corps savants qui allaient se multipliant sur tous les points du royaume, de produire au grand jour les talents personnels qui trop souvent restent inconnus, et s'ignorent eux-mêmes ». « Il faut, écrit-il encore, qu'on puisse être écrivain, homme politique, savant, artiste, ailleurs que dans la capitale. » Les congrès scientifiques doivent faire entendre la voix de la province : dans chacune des régions où ils se réunissent, les délégués abordent l'histoire de la région, sa constitution géologique, sa flore et sa faune, sa vie économique et sa population, ses besoins actuels. L'orientation dominante du mouvement et la présence

⁷⁷ Comme les membres de la Société archéologique d'Avranches. Bernard Humbaire, *Une académie savante au XIXe siècle : la Société académique d'Avranches (1835-1890)*, Lille, 1986.

massive de nobles propriétaires donnent à ce provincialisme une connotation d'Ancien Régime : la province, pour ces érudits, ce sont les provinces d'Ancien Régime. Le projet de Caumont pour l'Institut des provinces prévoit une division du pays en douze ou quinze circonscriptions, dont les limites seraient celles des provinces de l'ancienne France et qui seraient chacune dotées d'une Académie située au chef-lieu et exerçant son autorité sur toutes les autres sociétés de sa circonscription.

Les projets de Caumont semblent s'accorder dans un premier temps à ceux de Guizot. Dans sa célèbre circulaire du 23 juillet 1834 adressée aux sociétés savantes, ce dernier souligne que pour mettre en œuvre son vaste projet d'illustration de l'histoire nationale, il faut une véritable armée de chercheurs. À la place des bénédictins et des bollandistes de naguère, pourquoi ne pas faire appel aux sociétés savantes, « dépositaires des anciennes traditions locales », qui rassemblent en leur sein « l'élite des hommes remarquables par leur instruction, leur position sociale, leur goût éclairé pour les sciences et les lettres » ? Guizot offre son soutien, mais impose aussi sa direction. Il souhaite instituer des relations régulières entre les sociétés et le ministère par le biais de questionnaires adressés aux sociétés par les préfets⁷⁸. Malgré l'assurance donnée par l'historien et ministre qu'il ne sera porté nulle atteinte à l'indépendance des groupements savants, Guizot n'en demeure pas moins méfiant devant les rassemblements organisés par Caumont, bien que celui-ci prenne souvent soin de faire les faire ouvrir par le préfet du lieu ou par l'évêque. Les inquiétudes du ministre de l'Intérieur portent notamment sur l'utilisation par les Saint-simoniens et les républicains des congrès scientifiques afin d'exprimer leurs idées. Les successeurs de Guizot n'ont de cesse de resserrer les liens entre État central et mouvement érudit. En 1847, Salvandy tente de regrouper les sociétés en cinq classes correspondant à celles de l'Institut. En 1856, Fortoul, après avoir créé un *Bulletin des sociétés savantes* faisant concurrence au *Bulletin bibliographique* de Caumont, s'efforce de placer les sociétés savantes sous l'autorité des dix-huit recteurs d'Académie. Son successeur Rouland organise en 1861 un grand congrès des sociétés savantes destiné à concurrencer les rassemblements organisés par Caumont et qui réunit à la Sorbonne cinq cents délégués provinciaux. Après la mort de Caumont, en 1872, l'arrivée du gouvernement républicain entraînera cependant un desserrement de la tutelle de l'État. Jules Ferry, en 1881, refond le comité des travaux historiques et des sociétés savantes créé par Rouland pour lui donner son nom actuel, le Comité des travaux historiques et scientifiques, doté de quatre-vingt-dix membres titulaires et de deux cents correspondants à l'étranger.

⁷⁸ Texte publié par Xavier Charmes, *Le Comité des travaux historiques et scientifiques*, Paris, 1866, t. II, p. CXL VIII, CXL XIX.

Le régionalisme de Caumont ressortit ainsi à un fédéralisme provincial qui n'exclut pas une centralisation opérée non à partir de la capitale française, mais de la capitale bas-normande. Les proclamations contre le centralisme parisien n'empêchent nullement Caumont et les antiquaires normands, par ailleurs, d'entretenir des liens étroits avec l'intelligentsia parisienne, ni Caumont de se plaindre du manque de reconnaissance des autorités centrales, qui ne lui ont accordé que des fonctions et des titres subalternes, comme ce titre de Délégué général du ministère de l'instruction publique près des sociétés savantes obtenu de Salvandy en 1846. Trente-cinq des cent quatre-vingt-dix-huit membres titulaires de la Société des antiquaires de Normandie en 1864 sont domiciliés hors de la province, dont les deux tiers dans la capitale. À côté des Normands ayant fait carrière à Paris, comme Léopold Delisle, figurent des personnalités politiques ou littéraires, comme Mérimée, Victor Duruy, Guizot lui-même. Sur les deux cent soixante-quinze membres correspondants, la moitié est domiciliée à Paris et compte dans ses rangs Michelet, Didron, directeur des *Annales archéologiques* ou l'architecte Hittorf. Les membres correspondants étrangers, quant à eux, sont avant tout britanniques.

Les antiquaires normands, au premier rang desquels Caumont, n'ont cessé de manifester une volonté de vulgarisation permettant de rendre accessibles au plus grand nombre les connaissances et les idées amassées par les travaux savants. Peu avant la publication de son *Cours d'antiquités monumentales*, Caumont organise en février 1830 des leçons orales d'archéologie médiévale, accompagnées de visites d'édifices, qui rassemblent, il est vrai, un nombre restreint de personnes. Après avoir publié, en 1841, un manuel d'archéologie à l'usage des séminaires, il fait paraître entre 1850 et 1862 la série des *abécédaires ou rudiments d'archéologie*, puis une *Archéologie des écoles primaires* en 1868. Si le nombre de membres réellement actifs des sociétés qu'il a fondées est limité, les divers congrès qu'il organise rencontrent un succès populaire incontestable, même si les adhésions qu'ils suscitent sont pour une part temporaires. À Strasbourg, en 1842, 1008 membres sont présents au congrès scientifique, qui s'étend sur dix jours ; quatre vingt-neuf séances de sections et vingt-deux séances générales ont lieu, tandis que cent dix-sept mémoires sont présentés. Le congrès de Reims, en 1845, réunit quant à lui 1078 membres. Ces réunions sont aussi de véritables fêtes populaires. À Lyon, en 1841, raconte Caumont, le congrès descend le Rhône jusqu'à Vienne sur deux bateaux à vapeur, richement pavoisés aux couleurs de toutes les nations européennes. Sur chaque bateau, durant la traversée, une musique militaire alterne avec les chœurs de l'École de musique de Lyon, qui exécute des hymnes composés pour la circonstance. Sur les rives du fleuve, les congressistes sont salués à maintes reprises par les décharges de mousqueterie de la garde nationale et acclamés par les populations, en la présence desquelles Caumont voit « la preuve de la sympathie qui anime la province pour ceux qui, comme

les membres du Congrès scientifique, travaillent à élargir le cercle étroit de la centralisation scientifique et littéraire. » L'influence de l'érudition normande auprès de la population provinciale peut se mesurer à l'hommage rendu par la ville de Falaise à Guillaume le Conquérant, qui y naquit. Une statue conçue par le sculpteur Louis Rochet et financée grâce à une souscription à laquelle participe beaucoup de Falaisiens, mais aussi le comte de Chambord et le prince Louis-Napoléon Bonaparte, est inaugurée le 26 octobre 1851 par Guizot, qui prononce son discours devant une foule réunissant près de 30 000 personnes⁷⁹.

Selon Christophe Charle, beaucoup de mouvements régionaux, au XIXe siècle, ont fondé leur légitimité culturelle sur un double refus : refus de la culture dominante française et refus de la culture populaire⁸⁰. Si le rapport à la culture dominante ne pose guère de problèmes à une érudition normande qui ne se situe pas en opposition à la capitale, même si la centralisation parisienne est dénoncée, le rapport à la culture populaire n'est sans ambiguïté. La collecte des traditions populaires, entreprise par exemple par Amélie Bosquet dans sa *Normandie romanesque et merveilleuse*, qui paraît en 1845, est suscitée pour une part par la crainte de les voir disparaître, tout comme les vestiges monumentaux. La distance que suppose la mise au jour de traditions comme celles des fées, auxquelles Amélie Bosquet consacre un long chapitre, n'empêche pas l'antiquaire de reconnaître une part d'elle-même dans cette « poésie populaire » qui, écrit-elle, a bercé son enfance⁸¹. La coupure entre culture savante et culture populaire, que nous avons soulignée, s'atténue dans le travail de l'abbé Fret (1800-1843), curé de Champs dans l'Orne et membre de la Société des antiquaires de Normandie. Entre 1838 à 1840, l'ecclésiastique publie les *Antiquités et chroniques percheronnes* en trois volumes et surtout *Le diseur de vérité*, un almanach destiné aux paysans et diffusé à 6000 exemplaires. Le périodique rassemble, pêle-mêle, les prophéties de l'année, des prévisions météorologiques sur un mode comique, des renseignements pratiques comme les jours de foire, mais aussi des notices sur les écrivains de la région, des points d'histoire locale et des histoires édifiantes. Dans le volume de l'année 1842 figure une chronique normando-percheronne qui raconte la vie de la mère de Richard III, seigneur de Bellême, surnommé « le Diable », personnage emblématique de la bibliothèque bleue, dont les volumes à bas prix étaient vendus dans les campagnes par des colporteurs aux XVIIe et XVIIIe siècles. L'abbé Fret présente ainsi l'exemple d'un érudit qui navigue entre deux cultures.

⁷⁹ Jean-Marie Levesque, « Le mythe normand », in catalogue *Les Normands, peuple d'Europe, 1030-1200*, Paris, Flammarion, 1994, p. 75-81.

⁸⁰ Christophe Charle, « Région et conscience régionale en France. Questions à propos d'un colloque », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 35, 1980, p. 37-43.

⁸¹ Amélie Bosquet, *La Normandie romanesque et merveilleuse, Traditions, légendes et superstitions populaires de cette province*, Rouen, Haulard, 1845, introduction, p. XV.

4. L'âge des « petites patries ».

Caumont abandonne peu à peu ses diverses fonctions : en 1868, il se décharge sur Calemard de la Fayette de la direction de l'Institut des provinces ; quelques mois plus tard, il abandonne au vicomte de Vignerat la présidence de l'Association normande ; en 1871, il se démet, après une attaque de paralysie, de ses fonctions de directeur de la Société française d'archéologie. Une grande partie des sociétés et des institutions qu'il a créées lui survivent pourtant, et le mouvement érudit continue son expansion jusque dans les petites villes pendant la Troisième République. Autour de Caen, ce sont les villes de Bayeux, Falaise, Honfleur, Pont-L'Évêque, Vire, Orbec, Trévières qui voient naître des sociétés ; la ville de Lisieux réussit à en faire fonctionner quatre à la fois vers 1920. Le travail savant est en effet, plus que jamais, une des conditions de l'honorabilité, comme le montre la place occupée par ces activités dans le cursus des médaillés de la légion d'honneur entre 1870 et 1940⁸². La républicanisation de ces sociétés accompagne un élargissement de leur recrutement, marqué par l'entrée en masse des professeurs et des membres des professions libérales. Mais si leur fonction sociale demeure très importante, leur importance scientifique diminue avec la concurrence croissante des universités, réorganisées par le nouveau régime.

Les sociétés savantes n'en demeurent pas moins les fers de lance de l'identité régionale, à laquelle les débats sur l'organisation territoriale de la France donne une actualité nouvelle. En 1891, Léon Bourgeois loue la « décentralisation intellectuelle » dont témoignent les assises annuelles de la science française, après que Jules Ferry eut réorganisé, en 1885, l'armature savante du pays. Le problème du rapport entre Paris et les régions, en effet, est l'objet d'un débat marqué par l'apparition du mot « régionalisme », employé pour la première fois, selon Alain Rey, par le *Journal des Débats* du 4 octobre 1875, pour désigner la doctrine politique et sociale dont le principe est de favoriser, au sein d'une même nation, des groupements régionaux conformes aux divisions imposées par la nature et par l'histoire⁸³. De nombreux projets prévoyant la création de régions sont déposés à la Chambre sous la Troisième République. Les découpages adoptés varient sensiblement. Pierre Foncin publie en 1898 *Les Pays de France*, où il définit l'existence de trente-deux régions françaises ; Vidal de la Blache donne en 1910 un article à la *Revue de Paris* intitulé « Régions françaises », où il argumente longuement sur la nécessité de créer de nouvelles unités territoriales, qui devraient être au nombre de dix-sept selon lui⁸⁴.

⁸² Bruno Dumont, *Les saints de la République. Les médaillés de la Légion d'honneur, 1870-1940*, Paris, La Boutique de l'histoire, 2009.

⁸³ Alain Rey, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1992.

⁸⁴ Voir Paul Claval, *Histoire de la géographie française*, Nathan, 1998,

On sait que la Troisième République fut sensible au thème des petites patries, qui permet la républicanisation des campagnes à travers l'étude de la littérature régionale par les écoliers⁸⁵. L'école républicaine officialise ainsi une fonction qui prend une importance croissante à la fin du siècle, mais qui n'est pourtant pas entièrement nouvelle. Dès les années 1820-1830 étaient apparus des romans historiques écrits sur le modèle des romans de Walter Scott, romancier phare de l'époque romantique, par des auteurs normands qui sont des polygraphes provinciaux souvent auteurs des guides descriptifs. Ainsi se signalent *Robert-le-Diable ou le château de Moulineaux*, de Placide Justin, en 1823, *Robert le Magnifique* de Lottin de Laval, en 1835, les *Légendes et traditions de la Normandie* d'Octave Féré en 1845, ou *Les broderies de la reine Mathilde* d'Emma Liénard, en 1845. Tous puisent leur inspiration dans le passé médiéval et puisent aux travaux des antiquaires normands. Le thème médiéval est relayé dans les années 1840 par une inspiration terrienne et réactionnaire qui transparaît dans notamment dans deux ouvrages. Le premier, les *Contes Normands*, est un recueil de nouvelles publié en 1842 par le marquis de Chennevières-Pointel, inspecteur des musées de province et directeur des Beaux-Arts entre 1873 et 1878. Le second *Le fils du fermier, mœurs normandes*, est publié en 1844 par Paul-Benjamin Chareau, originaire du Havre ; plus ambitieux, il porte une double ambition : celle du réalisme et celle de l'édification morale, à laquelle s'associe un régionalisme militant. L'un et l'autre constituent de véritables panégyriques du monde rural et décrivent la campagne normande, de façon classique, comme un îlot préservé des dangers d'un siècle immoral et comme un véritable modèle offert à la France tout entière : « Qui de vous, lecteurs, n'a pas voyagé dans cette belle province, de Normandie ? Pays de chênes séculaires, aux haies vives, aux toits de chaume ; contrée aux vertes prairies, au sol fertile, où le travail ne demande jamais en vain à la terre de bonnes récoltes, de riches moissons ! Noble province, où l'amour maternel, le respect filial, l'attachement à la famille, l'effusion de l'amitié ont conservé l'esprit traditionnel des mœurs simples et pures de nos ancêtres ; terre vierge des écarts d'un philosophisme athée, et de la fureur des révolutions ! » écrit Chareau⁸⁶.

La Troisième République voit l'apogée de l'influence de Barrès, qui attire l'attention d'un large public sur les solidarités profondes qui lient l'homme et son milieu. Barrès préside à l'épanouissement d'une littérature régionale dont Anne-Marie Thiesse a étudié les déclinaisons⁸⁷. L'historienne dénombre seize écrivains régionalistes normands pendant cette période, ce qui situe la région derrière la Bretagne, qui en compte trente et un. Contemporain de l'accentuation d'un

⁸⁵ Jean-François Chanet, *L'école républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996.

⁸⁶ Paul Ben (pseudonyme de Paul-Benjamin Chareau), *Les fils du fermier, mœurs normandes*, Paris, Pétion, 1844, t. I, p. 1-2.

⁸⁷ Anne-Marie Thiesse, *Écrire la France. Le mouvement régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération*, Paris, PUF, 1991.

exode rural dont le nom même exprime la dénonciation dont ce phénomène est l'objet, l'essor du mouvement littéraire régional se traduit par la multiplication d'associations littéraires comme celle qui préside à la publication de la revue *La Gerbe normande*, dont le premier numéro paraît en 1903, ou la Société des poètes normands en 1902. Guidé par la volonté de rénover la vie culturelle provinciale, le mouvement compte des romanciers, des poètes comme Georges Ségaut et des historiens comme Jean Revel, nom de plume du notaire Paul Toutain. Véritable emblème de la province, les Vikings constituent leur thème de prédilection, auquel le public parisien n'est pas indifférent. C'est l'éditeur parisien Lemerre, qui fut aussi l'éditeur des œuvres de Barbey d'Aurevilly, qui publie en 1886, *La légende de Normandie*, recueil de poèmes du Cotentinais Aristide Frémine et c'est *La Revue blanche* qui publie en 1900 les poèmes de Lucie Delarue-Mardrus, fille d'un grand avocat parisien ayant une résidence en Normandie, qui célèbre, dans une langue qualifiée de « sauvage » par les commentateurs, le monde paysan et les valeurs ethniques de la région⁸⁸. Ce mouvement s'intéresse aussi au patois ou à langue normande, dont les îles anglo-normandes offrent la forme la plus pure ; dès 1831, Georges Métivier (1790-1881) l'avait célébrée dans ses *Rimes guernesaises*. L'écrivain entreprendra d'ailleurs en 1862 une traduction en dialecte normand de l'Évangile selon Saint-Matthieu pour le prince Louis-Lucien Bonaparte, cousin de Louis-Napoléon, venu étudier les variétés insulaires du Normand. À la fin du siècle, Louis Beuve, écrivain originaire de Coutances et exilé à Paris, lance en 1897 la revue le *Bouais-Jan*, nom dialectal de l'ajonc, dont il vaut faire « le symbole vivace de notre amour du pays au milieu du grand Paris. »⁸⁹

Ce courant régionaliste culmine avec les fêtes du Millénaire que célèbre en grande pompe la ville de Rouen en 1911. La décision est prise en 1909 et entraîne la formation d'un large « comité des fêtes du Millénaire », dont le président de la République française prend la présidence d'honneur et qui est patronné par les membres du gouvernement, les parlementaires normands, les hautes autorités civiles, militaires et religieuses, enfin par divers membres de l'Institut et de l'Académie française. Il est doublé par un comité parisien qui réunit les associations comme Normands de Paris ou les Coutançais de Paris. C'est le maire, Auguste Blond, qui assure le pilotage du projet, qui est divisé en trois sections : celle des fêtes, celle des Beaux-Arts et expositions et celle du congrès. Elles ne sont pas destinées au même public : à la première correspond la fête populaire, à la seconde la manifestation culturelle, comprenant concerts, spectacles et expositions, à la troisième l'aspect érudit et savant, qui donnera lieu à la

⁸⁸ Anne-Marie Thiesse, *op. cit.*, p. 148.

⁸⁹ Cité par Jean-Jacques Bertaux, « Vikings et drakkars dans la littérature régionaliste normande, 1850-1950 », in *Le mythe viking de la Scandinavie à la Normandie, XVIIIe-XIXe siècles*, Caen, Musée de Normandie, 1996, p. 65.

publication d'actes savants. Des délégations venues de Norvège, de Suède et du Danemark, et même de la ville de Fargo, aux Etats-Unis, avec sa colonie norvégienne, sont associées aux fêtes. Celles-ci connaissent un immense succès, qui culmine dans le grand cortège historique du 11 juin, qui compte mille personnes costumées et 15 chars allégoriques et qui se déroule devant près de 400 000 personnes. De multiples répliques auront lieu dans la province au cours des décennies suivantes, avec notamment le millénaire de Bayeux en 1924 et celui de Coutances en 1933. Véritable leçon d'histoire à destination du public le plus large, les fêtes du Millénaire sont d'abord une manifestation d'unanimisme patriotique⁹⁰.

En l'absence de véritable revendication politique, le régionalisme normand fut ainsi cantonné tout au long du XIXe siècle au champ culturel, d'où une relative étroitesse du champ social où se recrutent ses acteurs. Il se révèle proche de ce point de vue du Lotharingisme lorrain, qui se développe dans les années 1830 et donne lieu par exemple à l'installation de la statue de Stanislas sur l'ancienne place royale de Nancy en 1831, avant d'inspirer en 1865 le programme de Nancy, programme régionaliste fort modéré. L'œuvre accomplie est cependant considérable, non seulement par l'ampleur des travaux qui sont menés, mais aussi par leur retentissement. Les efforts de vulgarisation ont indubitablement porté leurs fruits, comme en témoigne le succès rencontré par les fêtes du millénaire, qui viennent démontrer que patriotisme régional et patriotisme national marchent de conserve.

III. L'identité normande : les fondements historiques.

La position de la Normandie, dont on a souligné qu'elle se situait à mi-chemin de Paris et de l'Angleterre, donne aux savants et historiens venus de l'un ou de l'autre pôle un rôle important dans l'entreprise de reconstruction de l'identité normande qui résulte du bouleversement révolutionnaire. Le rôle des antiquaires et des savants provinciaux n'en est pas moins primordial. S'appuyant sur un héritage déjà ancien, ils se lancent dans une quête qui se révèle particulièrement fructueuse et dont la portée scientifique dépasse de bien loin le cadre de la Normandie. Comme dans d'autres provinces, la Lorraine francophone, mais aussi la Bourgogne ou l'Artois, l'histoire constitue le socle principal de cette identité reconstruite. Mais l'histoire se décline sous des formes très diverses. Elle ne se limite plus au XIXe siècle à un travail d'annaliste décrivant la succession des règnes et se fondant sur un découpage de l'histoire en trois races successives (franque, carolingienne et capétienne), pour reprendre la terminologie utilisée par les historiens d'Ancien Régime. C'est dans la seconde moitié du XVIIIe siècle qu'émerge et se précise la notion

⁹⁰ Jean-Pierre Chaline, "Les fêtes du Millénaire en Normandie", *Études normandes*, n° 3, 1989, p. 46-68.

de Moyen Âge. Utilisée d'abord dans l'histoire littéraire, avec en particulier le débat sur les origines de la littérature en langue française, elle s'étend à la fin du siècle, sous l'influence de l'Angleterre notamment, à l'architecture et bientôt à l'archéologie, à la littérature et à l'histoire elle-même. Le Moyen Âge, comme le souligne Michelet dans son *Histoire de France*, c'est la période de formation des provinces françaises. Pour la Normandie, il représente un véritable âge d'or, car il est l'âge du duché et de la grande figure que représente Guillaume le Conquérant.

1. Naissance d'une histoire régionale.

La seconde moitié du XVIII^e siècle voit naître et s'affirmer une historiographie régionale qui accompagne l'essor de la sociabilité érudite et donne lieu à des productions très diverses. L'histoire érudite, fondée sur l'étude des sources, naît, on le sait, au XVII^e siècle, sous la houlette des congrégations religieuses, Bollandistes (d'origine belge) et surtout Mauristes, déjà évoqués, dont Jean Mabillon est une des principales figures (*De Re Diplomatica*, 1681). Les travaux des Mauristes s'orientent au début du XVIII^e siècle vers l'étude de l'histoire de France : histoire ecclésiastique, comme la *Gallia Christiana*, histoire des diocèses de France, dont le premier volume sort de l'imprimerie en 1716, et surtout sources de l'histoire de France, avec *L'histoire littéraire de la France*, qui paraît à partir de 1733 sous la direction de Dom Rivet et qui sera repris par l'Académie des Inscriptions et belles-lettres un demi-siècle plus tard, et le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, dont la publication s'échelonne de 1738 à 1786.

L'essor de cette histoire savante n'est pas sans conséquences sur la production historiographique qui concerne la Normandie. Il a pour effet de faire disparaître la tradition, remontant au XVI^e siècle, des histoires urbaines, illustrées par le *Recueil des antiquitez et singularitez de la ville de Rouen* de François-Noël Taillepied, paru en 1587. Se fondant sur l'étymologie, ces histoires ont pour point commun de donner à leurs patries l'origine la plus lointaine, condition de leur dignité historique, et plus particulièrement la Genèse ou l'Antiquité gréco-latine. Taillepied se fonde sur le controversé Annius de Viterbe, qui avait publié en 1498 des œuvres disparues d'historiens antiques, comme Manéthon et Bérose, pour attribuer la fondation de Rouen au roi Magus, fils et successeur du roi des Gaules Samothès, lui-même descendant de Japhet, fils de Noé et père des Européens, auquel, traditionnellement, se rattachaient les Troyens, ancêtres des rois francs. Selon Taillepied, Magus signifie en effet « bâtisseur » en langue scyrique et Bérose affirme que Magus fit construire de nombreuses villes. À l'empreinte de Magus s'ajoute celle de Rhomus, fils d'Allobrox et 17^e roi des Gaules, qui régna en l'an 1515 après la création du monde et dont le

nom s'est transformé en Rothou par déformation. Ainsi est née l'antique appellation de Rhotomagus⁹¹.

Ces conjectures ne disparaîtront pas entièrement avant longtemps : dans le tome huit de son *Ermite en province*, publié en 1827, le journaliste et chroniqueur Etienne Jouy s'en fait encore l'écho, même si s'est pour s'en moquer : il demande qu'on lui fasse grâce du problème de l'origine du nom Rothomagus, « que l'un, le faisant remonter à 2700 ans avant JC, assure qu'il vient de Magus, fils de Samothès, second roi des Gaules, contemporain de Nemrod ; que l'autre, le composant d'un mot celte et d'un mot latin, les traduise par ceux-ci, qui sont tout à fait flatteurs pour les Rouennais, *réunion des sages* ; ou bien qu'un troisième, s'appuyant sur les deux vers de l'hymne de Saint-Melon, prétende que la ville a emprunté son nom d'un temple élevé jadis dans ses murs au dieu Roth. » Nombreux sont les visiteurs du XIXe siècle ayant rencontré un guide local qui leur relate fidèlement les mêmes types de théories à propos de leur ville natale.

À partir du XVIIIe siècle, une nouvelle histoire savante locale apparaît, appuyée sur la publication de recueils de sources sur l'histoire de la province, comme la compilation de textes intitulée *Inventaire des sources d'histoire de Normandie* publiée en 1645 par Jacques Eustace. Un des premiers exemples de cette nouvelle génération d'ouvrages est l'étude de Pierre-Daniel Huet, membre fondateur, on l'a dit, de l'Académie de Caen, *Les Origines de la ville de Caen*, qui paraît dans sa première version en 1702, avant de reparaitre, sous une forme remaniée, en 1706. Dissertation savante sur l'origine des noms et l'histoire des lieux, *Les Origines de la ville de Caen* balaye, non sans polémiques parmi les milieux lettrés de la ville, les mythes attribuant au Phénicien Cadmus — Cadomus en latin — la naissance de la ville, comme l'avait affirmé en 1588 Charles de Bourgueville dans ses *Recherches et Antiquitez de la province de Neustrie*, pour situer celle-ci, de manière plus réaliste, au Xe siècle. Une série d'ouvrages sur les principales villes de la province suivront, comme l'*Histoire de Rouen*, d'Antoine-Nicolas Servin, qui paraît en trois volumes en 1775, les *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe et à celle de la navigation française*, de Charles Desmarquets, en 1785, ou encore les *Mémoires sur la ville et les seigneurs de la ville d'Alençon*, de Pierre-Joseph Odolant-Denos, en 1787. Il s'agit désormais de conduire des récits d'événements fondés sur une étude minutieuse des sources : ainsi Joseph Odolant-Denos laisse-t-il à sa mort, en 1801, plus de cent volumes in quarto de notes historiques et de copies, extraits ou critiques de documents, dont une partie est acquise par Léon de la Sicotière, érudit alençonnais de la génération suivante.

⁹¹ François-Noël Taillepied, *Recueil des Antiquités et singularitez de la ville de Rouen*, Rouen 1587.

L'essor de cette érudition locale accompagne le développement de réseaux érudits dont nous avons décrit la croissance au XVIII^e siècle. Odolant-Desnos se situe au centre d'un large réseau de sociabilité savante : il est secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture d'Alençon et membre correspondant de la Société royale de médecine, ainsi que des académies de Rouen et de Caen. Les académies, en effet, jouent un rôle important dans l'essor de cette historiographie provinciale. Mise en évidence par Daniel Roche, la volonté d'affranchissement dont les académies normandes font preuve à l'égard des académies parisiennes s'exprime par le souci, comme l'écrit Daniel Roche « d'ordonner en raison » le passé provincial. De l'histoire comme expression d'une nouvelle fierté régionale témoigne la place croissante, bien que minoritaire, tenue par cette discipline parmi les contributions publiées dans les *Mémoires* des académies.

L'ambition nouvelle en matière d'histoire régionale est illustrée par le « Mémoire sur la nécessité de travailler à l'histoire de la province de Normandie, et sur les moyens d'y travailler avec succès », paru en 1750 dans le tome II du *Précis analytique des travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*. L'auteur en est Charles-Nicolas Maillet du Boullaye, conseiller à la cour des comptes de Rouen et secrétaire perpétuel de l'Académie pour la section Belles-Lettres. Il s'agit de fixer un plan d'études qui comprend plusieurs étapes. La première est de rechercher les sources, livres, manuscrits, titres, déterminer la géographie ancienne de la province, en fixer la chronologie, entreprendre une étude diplomatique, recenser les monuments les plus remarquables. La deuxième consiste à rédiger une histoire complète de la Normandie comprenant quatre parties : histoire civile, histoire ecclésiastique, histoire littéraire, histoire naturelle. Divisée en trois périodes, de la conquête de Jules César à l'invasion normande, de cette invasion jusqu'à la réunion avec la France, puis de cette réunion jusqu'aux temps modernes, l'histoire civile comprend l'étude des lois, des mœurs, les guerres, les traités, la généalogie des ducs, mais aussi l'histoire des institutions, en particulier du Parlement, ainsi que celle des hommes illustres de la province. L'histoire ecclésiastique doit se pencher sur les institutions et les hommes. L'histoire littéraire concerne les établissements formés en l'honneur des lettres, sciences et arts, les collèges, les écoles publiques, les académies, les noms de leurs fondateurs, les maîtres qui s'y sont distingués, les élèves qui s'y sont formés. L'histoire physique, enfin, est partagée en deux sections : la partie physique, consacrée à la description des animaux, des végétaux et des minéraux, et la partie économique, vouée surtout à l'étude des ressources agricoles.

L'étude est marquée par un encyclopédisme qui relie, conformément à l'esprit du temps, l'histoire naturelle et l'histoire des hommes. Souci utilitariste et volonté de contribuer au progrès du genre humain s'y conjuguent : « Que d'améliorations possibles, écrit-il, par l'introduction d'espèces étrangères, le croisement des races, le soin des troupeaux ? Et combien

nos laines, en particulier, peuvent acquérir de valeur par le simple éloignement des négligences qui les détériorent ? Nos vastes forêts fournissent à l'entretien de nombreuses usines, et sont pour nos chantiers de marine une ressource aussi abondante que facile ; ses entrailles recèlent des carrières de pierres excellentes pour la bâtisse, des mines de fer plus précieuses que l'or, des eaux minérales que leurs vertus médicinales ont rendu célèbres. » En même temps, Maillet du Boullaye se livre à une célébration des Normands, que distinguent tant leur vaillance que leur goût pour l'étude : « Nos ancêtres, Messieurs, sont ces anciens preux qui, pendant près d'un siècle, firent trembler toute l'Europe, forcèrent les rois de France à s'allier avec eux et à leur céder une de ses plus belles provinces. » Les Normands n'ont pas seulement conquis l'Angleterre, l'Italie du sud et joué un rôle de premier plan lors des croisades ; ils ont fourni « une foule d'hommes savants » au royaume lorsque, sous Louis XIV, la France devint la rivale de Rome et d'Athènes. »⁹²

Cette volonté de mettre sur pied une histoire complète de la Normandie trouve un nouvel écho à l'Académie de Rouen en 1773, où, parmi les sujets mis au concours cette année-là figure « Une notice raisonnée sur les historiens anciens et modernes de la Neustrie, pour servir d'introduction à l'histoire générale de notre province. » L'Académie de Caen n'est pas en reste : les *Mémoires* de l'institution mentionnent un discours prononcé le 6 décembre 1787 par l'abbé Jarry afin « de prouver la nécessité d'une histoire générale de la Normandie. » Membre de l'Académie de Cherbourg dès l'âge de vingt ans, Charles-Gaspard Toustain de Richebourg (1746-1836) fait paraître en 1766 un *Essai sur l'histoire de Normandie, depuis l'établissement du premier duc Rollon jusqu'à la bataille d'Hastings*, puis en 1789 un nouvel *Essai sur l'histoire de Neustrie ou de Normandie, depuis Jules César jusqu'à Philippe-Auguste ; suivi d'une esquisse historique de la province de 1204-1788*.

Ces préoccupations ne sont pas sans liens avec celles des parlementaires cherchant à trouver dans l'histoire des justifications à leur combat contre les projets de réformes territoriales ou institutionnelles du pouvoir royal. Ainsi l'avocat au Parlement de Rouen Guillaume de la Foy publie-t-il en 1789, à la veille de la Révolution, un pamphlet intitulé *De la constitution du duché ou État souverain de Normandie*, où il écrit en introduction : « Je veux rechercher, à travers la nuit du temps, quelle fut la constitution de l'État souverain de Normandie, et les variations qu'elle a subi depuis Rollon jusqu'à Philippe, que l'on surnomma Auguste, et depuis ce prince jusqu'à nous. »⁹³ Son but : justifier les droits du parlement et le rétablissement des États provinciaux. Par ces

⁹² Nicolas Maillet du Boullaye, « Mémoire sur la nécessité de travailler à l'histoire de la province de Normandie et sur les moyens d'y travailler avec succès », *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, t. I, 1744 à 1750, Rouen, P. Périaux, 1814, p. 180-186.

⁹³ Guillaume de La Foy, *De la constitution du Duché ou État souverain de Normandie*, s. l., 1788, introduction, p. 3-5.

travaux apparaît une périodisation propre à la province, qu'on retrouve dans les histoires urbaines publiées au cours de la seconde moitié du siècle, comme celle de Servin, et qui, parallèlement à l'émergence de la notion de Moyen Âge, met au centre de l'histoire de la Normandie la période ducale.

Deux personnages historiques ont dans cette perspective un rôle clé. Le premier est Rollon, parfois appelé Raoul, fondateur du duché. Les historiens sont à son propos confrontés à une difficulté : combattre l'image sanguinaire attachée aux pillards venus du Nord, dont on sait depuis les ouvrages de Régis Boyer qu'il s'agit d'un mythe forgé par l'Église. « Nous autres habitants, vrais Gaulois, et non de la région de North » écrivait au XVII^e siècle l'historien de la ville de Caen Charles de Bourgueville. En 1755, Jacques Crevel, avocat au Parlement de Rouen et professeur de droit à l'université de Caen, fait une communication à l'Académie de la ville intitulée : « Éloge des Normands, illustre origine injustement méprisée », où il s'efforce de démontrer que l'administration de Rollon, une fois la conquête achevée, fut un modèle de modération. À la même date l'académicien caennais Durville dresse du chef normand un portrait tout empreint des topiques de l'éloge royal : « Il était d'une belle figure, l'air fier et martial, affable avec ses amis, terrible à ses ennemis, grand politique, mais fidèle à ses promesses (...). Sa vie fut une chaîne perpétuelle de peines et de combats ; il fit la guerre pendant quarante ans, dont trente en France. Il y arriva comme un exilé, mais par sa valeur et sa bonne conduite, il s'y fit un établissement brillant, dont la postérité a joui pendant trois siècles. » L'autre figure est celle de Guillaume le Conquérant, qui ne suscite pas seulement l'intérêt des provinciaux : le personnage est l'objet, en 1742, d'une biographie de l'abbé Prévost, qui fut d'ailleurs moine de la congrégation de Saint-Maur, intitulée *Guillaume le Conquérant*, ainsi que d'un tableau de Nicolas Bernard Lépicié intitulé *Descente de Guillaume le Conquérant en Angleterre*, présenté au Salon de 1765, constituant une probable réplique au traité de Paris.

Cette histoire académique se déploie de manière parallèle et parfois croisée avec celle qu'élaborent à la même époque les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Après avoir jeté les bases de la méthode critique pour l'étude des sources, puis publié les grands recueils recensant les sources de l'histoire nationale, ceux-ci se penchent en effet sur l'histoire des provinces. En 1707 paraît l'*Histoire générale de la Bretagne* de Dom Alexis Gobineau ; entre 1730 et 1745 ce sont les cinq volumes de l'*Histoire générale du Languedoc* de Dom Vaissète et Dom de Vic ; entre 1739 et 1781, l'*Histoire de Bourgogne*, de Dom Urbain Plancher et Dom Villevieille. En 1740, Dom Toussaint Duplessis fait paraître une *description géographique et historique de la haute Normandie* utilisée pendant tout le XVIII^e siècle par les compilateurs. Il s'attache à retracer les limites des pays de la haute Normandie, ainsi que, pour chaque localité, l'étymologie, les origines, les événements qui

s'y sont déroulés, les institutions dont elles sont le siège, les établissements et édifices religieux. L'ouvrage n'était cependant, dans l'esprit de son auteur, que le prélude à un ouvrage plus vaste sur le diocèse de Rouen.

À sa mort, qui survient en 1758, ses manuscrits passent dans les mains de Dom Jacques-Louis Le Noir, (1720-1792), surnommé « l'historiographe de la Normandie » par ses pairs de l'Académie de Caen. Ancien collaborateur de Jacob-Nicolas Moreau, créateur du cabinet royal des Chartes en 1762, il s'installe à Paris vers 1768. Pendant trente ans, il parcourt chaque jour le chemin menant de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à la Chambre des comptes de Paris, où l'on avait transféré les papiers de l'ancienne Chambre des comptes de Normandie, et y étudie, transcrit et résume plus de cent mille titres, qu'il projette de réunir en 25 volumes in folio. En 1780, il déclare avoir réuni plus de 60 volumes in quarto de plus de 400 pages chacun, mais la Révolution arrête son labeur. Vendue à un particulier, sa collection sera en partie récupérée par l'abbé de La Rue. Seuls deux prospectus portent témoignage du travail accompli. Le premier paraît en 1760 sous la signature collective des religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, historiographes de la Normandie et porte le titre de *Mémoire relatif au projet d'une histoire générale de la province de Normandie*. Le second paraît 28 années plus tard, en 1788, sous le titre de *Collection chronologique des actes et titres de Normandie*.

Bien plus que le second, qui limite les objectifs de l'entreprise en la subordonnant aux besoins de la noblesse souhaitant établir l'antiquité de leur maison, c'est le premier, qui est un appel aux souscripteurs, qui témoigne des ambitions initiales de son rédacteur. « Cette grande province, le plus beau fleuron de la couronne, dit l'introduction, a été de tous les temps le théâtre des plus grands événements : ses peuples se sont distingués dans tous les genres ; ils ont porté la terreur de leurs armes presque dans toutes les parties de l'Europe, et jusques dans l'Asie écrit-il. » Il ajoute : « Il est peu d'histoires qui puissent répandre plus de lumière sur les mœurs et les usages anciens de la nation, sur l'origine des juridictions et des lois, sur la nature des bénéfices et des fiefs, sur les progrès des sciences, des arts et du commerce. » L'ouvrage sera divisé en trois parties : 1° une topographie exacte de tous les lieux de la province, « suivant ses anciennes et nouvelles bornes », avec, rangée par ordre alphabétique, la description des villes, bourgs, paroisses, châteaux, chapitres, abbayes, prieurés, chapelles et généralement de tous les lieux de quelque considération ; 2° une histoire, contenant « tous les événements, tant ecclésiastiques que civils et militaires, dont la province a été le théâtre ; 3° un nobilier. Ce plan général est accompagné d'un questionnaire divisé en seize parties et adressé au public. D'une extraordinaire profusion, il aborde des sujets aussi divers que les noms de lieu, la situation des villes et des bourgs (distances vis-à-vis de Rouen, latitude, longitude, relief, etc.), l'état ancien et actuel (présence d'édifices

remarquables, nombre d'habitants), le gouvernement civil et militaire, le gouvernement ecclésiastique, les églises et les monastères, les établissements utiles (académies, sociétés littéraires, collèges ou écoles publiques, compagnies sportives, confréries diverses), les fiefs et les seigneuries, les événements remarquables, les hommes illustres, les monuments de l'Antiquité, le relief des côtes, le commerce intérieur et extérieur, le nom des cantons ou petits pays et les coutumes des habitants, les bestiaux et les méthodes de culture, les productions ou les curiosités naturelles, les traditions des paysans. Il est précisé que les mémoires envoyés seront publiés s'ils sont suffisamment travaillés et que les correspondants doivent joindre des pièces justificatives, ainsi que, si possible, des dessins des édifices, tombeaux, bas-reliefs et autres monuments « qui en mériteraient la peine. »⁹⁴ Cet inventaire de la province qui relève de l'esprit encyclopédique semble annoncer la statistique révolutionnaire. Il ne débouche pas cependant sur une véritable histoire de la province, pas plus que les travaux des académiciens.

D'autres modes d'exploration du passé provincial sont utilisés. La première est celle de l'histoire littéraire et plus particulièrement des origines de la littérature de langue française, qui est elle-même liée à la découverte des sources de l'histoire de la province. Le tournant du XVIIe et du XVIIIe siècle marque de ce point de vue le début d'une polémique qui se déploie sur près d'un siècle et qui, à propos des origines de la littérature de langue française, oppose deux camps : les provençalistes et les nordistes. En 1706, l'abbé Mervesin fait paraître une *Histoire de la poésie française* où, reprenant la thèse défendue par les milieux littéraires provençaux, il défend l'idée que les troubadours provençaux furent historiquement les maîtres de la poésie en France, qu'imitèrent tant bien que mal les trouvères vivant au nord de la Loire. C'est contre cette théorie que s'élève en 1742 l'ouvrage de l'académicien des inscriptions et belles-lettres Levesque de la Ravallière, *Les poésies du Roy de Navarre, avec des notes et un glossaire françois, précédées des révolutions de la langue française, depuis Charlemagne jusqu'à Saint-Louis, d'un discours sur l'ancienneté des chansons françaises et de quelques pièces*, qui situe l'origine de la poésie française non en Provence, mais en Normandie. S'appuyant sur la chronique de Dudon de Saint-Quentin, qui atteste que les habitants de Rouen parlaient roman dès le début du XIe siècle, Levesque de La Ravallière explique que c'est Rouen qui a été le berceau de la langue française : « Oui, c'est la province, et plus particulièrement la Normandie qui en a été l'asile et le refuge aux tems qu'elle (la langue française) fût le plus négligée et le plus délaissée : non seulement on lui a l'obligation de l'avoir sauvée, mais en la produisant dans ses Écrits, elle la mit en état de combattre un jour contre la latine. »⁹⁵ Par la suite, c'est

⁹⁴ Les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, *Mémoire relatif au projet d'une histoire générale de la Normandie*, Rouen, Lallemand, 1760, p. 12.

⁹⁵ Pierre-Alexandre Levesque de La Ravallière, *Les poésies du roi de Navarre*, Paris, H-L Guérin et J. Guérin, 1742, t. I, p. 128-129.

l'estime en laquelle les rois d'Angleterre, d'origine normande, tenait la langue française, qui en fit passer le goût et l'usage dans la capitale française.

La réponse des milieux provençalistes est donnée par la voix de l'abbé Millot, qui dirige en 1774 une édition de l'ouvrage du célèbre érudit La Curne de Sainte-Palaye, auteur des *Mémoires de l'ancienne chevalerie* (publié dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, puis dans une édition particulière en 1759) *l'Histoire littéraire des troubadours*, qui défend les troubadours du Midi, avant que Legrand d'Aussy, en 1781, ne défende de nouveau les trouvères dans la préface de ses *Fabliaux ou Contes du XIIe et du XIIIe siècles*. Polémique et travail sur les sources se poursuivent à la fin du siècle et au début du siècle suivant par l'abbé de La Rue, qui commence des recherches sur ce thème au cours des années 1780, avant que son départ pour l'Angleterre, en 1791, ne lui donne accès aux archives de la Tour de Londres, où il découvre, selon ses propres termes, l'ancienne littérature des Normands, en particulier les ouvrages de Wace et les poésies de Marie de France. Cette polémique participe de la vogue « troubadour » de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle, en peinture et en poésie, dont relèvent les *Mémoires de l'ancienne chevalerie* de La Curne de Sainte-Palaye. En 1786, le nouveau règlement de l'académie des Inscriptions et belles-lettres, qui affirme la vocation historique de l'institution, prévoit d'inclure parmi ses objets d'étude les monuments de toute espèce, concernant tant l'histoire ancienne que l'histoire du Moyen Âge⁹⁶.

C'est aussi dans le domaine des antiquités, en effet, que la notion de Moyen Âge prend peu à peu une forme concrète. Un monument joue dans ce domaine un rôle clé pour la province : la Tapisserie de Bayeux. L'histoire de sa découverte est connue : c'est l'intendant érudit de Caen, Nicolas Joseph Foucault, membre honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et grand pourfendeur, par ailleurs, du protestantisme, qui, le premier, en fait faire un dessin partiel. Ce dessin passe entre les mains du secrétaire de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, Claude Gros de Boze, qui le communique à son confrère Antoine Lancelot. Ce dernier en fait le sujet d'une communication lue à l'Académie en 1724 et publiée dans les *Mémoires* de l'institution en 1729. Il y décrit minutieusement le dessin et le compare aux sources écrites de la même période, mais indique qu'il n'a pu déterminer son origine ni sa nature, bas-relief, sculpture, tombeau, peinture à fresque ou tapisserie. Il reviendra sur le monument en 1730 après avoir appris qu'il s'agissait bien d'une tapisserie et qu'elle était conservée à Bayeux⁹⁷.

⁹⁶ À ce propos, Fernand Baldensperger, « Le genre troubadour », in *Études d'histoire littéraire*, Paris, 1907, rééd. Genève, Slatkine, 1973, p. 110-146.

⁹⁷ Antoine Lancelot, « Explication d'un monument de Guillaume le Conquérant », *Mémoires de littérature tirez des registres de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres*,

C'est le mauriste Bernard de Montfaucon qui l'avait informé. Ancien soldat entré dans la congrégation en 1676, Montfaucon joue un rôle considérable dans le développement de l'érudition antiquaire aux XVIIe et XVIIIe siècles. Sa carrière marquée par la publication, en 1719, de *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, où se trouvent représentées sous forme de gravure des pièces — sculptures, bas-reliefs, tombeaux — grecques, romaines et « gauloises ». L'ouvrage connaît un grand succès : 1800 exemplaires souscrits et une seconde édition en 1724 avec cinq volumes de supplément. C'est dans le prolongement de cet ouvrage que se situe la parution, en 1729, du premier des cinq tomes de son grand œuvre, qui ouvre la voie à la définition des antiquités nationales : *Les Monumens de la Monarchie française*, dont la publication s'étend jusqu'en 1733. Dans un prospectus diffusé en 1725, Montfaucon prévoyait une division de son ouvrage en cinq classes : les rois de France, l'Église de France, les usages, la guerre et les sépultures. Seule une partie du projet est réalisée : les cinq volumes concernant Paris, l'Île de France et le Nord-Ouest de la France, dont la Normandie, pour une période allant des Gaulois jusqu'à la mort de Henri IV.

L'ouvrage est marqué par une orientation patriotique, qui répond à un goût pour les antiquités nationales qui se répand alors dans l'Europe entière et se trouve en conformité avec l'orientation romaniste de la congrégation de Saint-Maur, qui se range du côté de l'abbé Dubos dans la polémique qui oppose ce dernier à Boulainvilliers à propos des origines de la nation française et de son gouvernement. L'ouvrage est issu des cabinets d'antiquités et des collections privées ou religieuses et s'inscrit dans une tradition antiquaire étudiée par Dominique Poulot. Pour réunir sa documentation, Montfaucon a découpé dans les livres les gravures qui pouvaient l'intéresser et a surtout largement puisé dans la collection de Roger de Gaignières, qui avait légué au roi en 1711 un remarquable ensemble de plusieurs milliers de pièces sur l'histoire de France, composée surtout de relevés de tableaux, de tapisseries, d'objets d'art, de sceaux, de vitraux et de tombeaux que l'érudit avait patiemment réunis. Il utilise aussi les papiers du grand numismate Peiresc, ainsi qu'au réseau mauriste, qui lui fournit dessins de monuments et mémoires.

C'est ce réseau qui lui permet de retrouver la trace de la Tapisserie, dont il avait appris l'existence grâce à la communication de Lancelot. Il envoie à Bayeux un dessinateur chargé de compléter le dessin commandé par Foucault et fait faire, à partir des deux dessins, des gravures qui figurent dans les deux premiers tomes de son ouvrage. La reproduction souffre de l'imprécision des dessins, due à un changement d'échelle et aux difficultés rencontrées par des dessinateurs formés à l'art classique de rendre le caractère des personnages et des décors. Dans le

texte qui accompagne les planches, Montfaucon se conforme, comme son confrère Lancelot dans sa seconde communication sur le sujet, à la tradition qui attribue à la reine Mathilde, aidée de ses femmes, la confection de l'ouvrage. Outre la Tapisserie, l'ouvrage offre d'autres reproductions de monuments normands. On y trouve deux portraits de Guillaume le Conquérant, l'un tiré d'une fresque peinte sur les murs de l'abbaye-aux-Hommes et disparu au début du XVIIIe siècle, mais dont les moines avaient fait une copie, l'autre d'un tableau peint au XVIe siècle, reproduit sur un mur au moment des troubles religieux de l'époque, puis peint de nouveau en tableau, dont les moines envoient également une reproduction. Les bas-reliefs de l'hôtel de Bourtheroulde, représentant l'entrevue du drap d'or, sont également reproduits, de même que des personnages en costumes sous le titre « Seigneurs et dames de Normandie »⁹⁸.

Il faut souligner les limites de l'entreprise : homme de bibliothèque et de cabinet, Montfaucon ne connaît les monuments que par les descriptions ou les reproductions qu'on lui a faites, ce qui explique des erreurs parfois grossières. Entend-il donner droit de cité au Moyen Âge, comme le dit Dominique Poulot ?⁹⁹ Le Moyen Âge n'a aucune existence propre dans l'ouvrage et Montfaucon partage les préjugés de son temps sur la grossièreté des mœurs et plus encore de l'art de l'époque. Il en reste au découpage traditionnel de l'histoire en trois races royales, puis, au sein de chacune d'entre elles, en règnes : les images servent à les illustrer, avec le souvenir des reines, princes du sang, grands officiers, ducs ou comtes qui, comme Guillaume, possédaient des États au sein du royaume. Le recueil est cependant bien davantage qu'une nomenclature d'édifices : il est à la fois un traité d'archéologie civile, un inventaire illustré et commenté des monuments laïques et ecclésiastiques, une étude du costume, une enquête sur la vie quotidienne, le folklore, la vie quotidienne, la guerre, l'ameublement des maisons, les funérailles, les tombeaux. En cherchant à concilier les monuments avec l'histoire, l'ouvrage esquisse une histoire de l'art au sens moderne du terme. Mais l'entreprise rencontre peu de succès ; elle suscite un faible intérêt chez les artistes et le public lettré, qui restent fidèles à l'archéologie antique.

L'influence de Montfaucon, dont l'ouvrage est traduit en anglais en 1750, est très forte sur un autre groupe de découvreurs : les antiquaires anglais. La réforme anglicane, qui a entraîné la destruction des monastères et la dispersion de leurs bibliothèques, a dans le domaine de l'étude des antiquités une grande importance. La première société des antiquaires est formée sous le règne d'Élisabeth 1^{ère}, l'*Elizabethan College of Antiquaries*, mais l'appréciation critique des monuments du Moyen Âge doit beaucoup à la publication, au XVIIIe siècle, de grands recueils

⁹⁸ Bernard de Montfaucon, *Les Monumens de la Monarchie Française*, Paris, J. M. Gaudoin et P. E. Giffard, 1729-1735, t. I, p. 371-372 et t. IV, p. 201-204.

⁹⁹ Dominique Poulot, *Musée, Nation, patrimoine : 1789-1815*, Paris, Gallimard, 1997.

offrant des vues des grands monuments nationaux, parmi lesquels le monumental *Monasticum anglicanum* de William Dugdale (1655-1673). La plus importante société d'antiquaires du XVIII^e siècle est la Société des antiquaires de Londres, fondée en 1707 dans une taverne de la capitale anglaise entre un petit groupe d'amis, qui prend son essor lorsqu'elle obtient, en 1751, le patronage du roi, qui s'en déclare protecteur. Elle publie à partir de 1770 la revue *Archaeologia*, dont le rayonnement est considérable, et sert de modèle aux antiquaires écossais qui fondent la Société des antiquaires d'Écosse en 1780.

La fondation de la Société des antiquaires de Londres prend place dans le *Gothic Revival*, ce vaste mouvement à la fois littéraire et artistique qui se déploie à partir des années 1740 et qui se veut l'expression du génie national¹⁰⁰. Outre l'architecture, le mouvement touche les arts décoratifs, où il se confond avec le pittoresque des jardins anglais (ainsi le paysagiste Battey Langley tente-t-il d'améliorer les formes gothiques) et la littérature, avec en particulier Horace Walpole, dont l'extravagante demeure de style néogothique construite de 1748 à 1753, Strawberry Hill, près de Twickenham, devient un modèle architectural. Les études sur l'architecture médiévale, considérée comme une architecture nationale, se multiplient sous la forme de monographies consacrées à des édifices comme la cathédrale d'Ely en 1771, par John Bentham, ou de vastes recensions comme celle de John Carter (*Specimens of the Ancient Sculpture and Painting*, 1780-1792). Une revue comme *The Gentleman's Magazine* consacre chaque mois un article à l'architecture médiévale, dont la connaissance est considérée comme nécessaire au gentilhomme cultivé.

Ces études posent le problème des origines de l'architecture médiévale anglaise, considérée, on l'a dit, comme une architecture nationale. En France, l'architecte Félibien avait observé dès 1696, dans son *Recueil de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes*, la rupture stylistique qui s'opère autour de l'avènement des Capétiens dans le style des édifices qualifiés du terme alors méprisé de « gothiques ». En 1754-1758, l'abbé Lebeuf, chanoine d'Auxerre, propose dans son *Histoire de Paris* un système de datation et de classement des édifices médiévaux, en distinguant quatre styles correspondant à quatre périodes : la période mérovingiaque, la période carlovingiaque, la période gothique et la période enriciastique (Henri II). La période gothique y est définie par la forme des arcs, pointus par le haut¹⁰¹. Les antiquaires anglais vont apporter une contribution décisive à la connaissance de l'architecture médiévale. Sous l'influence de Vitruve, qui distingue les styles de l'architecture par la forme des chapiteaux, une distinction est faite entre

¹⁰⁰ Kenneth Clarke, *The Gothic Revival*, Londres, 1929. Réédition Londres, Constable, 1950.

¹⁰¹ Jacques Vanuxem, *L'abbé Lebeuf et l'étude des monuments du Moyen Âge*, Auxerre, Cahiers d'histoire et d'archéologie, 1963, p. 11.

le style circulaire (*circular*) et le style ogival ou « pointu » (*pointed*) fondée sur la forme des arcs. Deux théories s'opposent. La théorie autochtone attribue l'apparition du gothique, caractérisé par l'arc brisé, soit à une corruption de l'architecture romaine (Walpole), soit à l'imitation des branches entremêlées des arbres, soit au croisement, accidentel ou volontaire, de deux arcs semi-circulaires. La théorie orientale avance que l'arc brisé a été ramené d'Orient par les Croisés. En Angleterre, se pose en outre le problème du lien entre Saxons et Normands. Quelle part faut-il attribuer aux uns et aux autres dans la naissance de l'architecture médiévale? L'architecture gothique, dont l'Angleterre est si fière, est-elle un style importé de Normandie? Tels sont les problèmes soulevés au sein de la Société des antiquaires de Londres.

C'est pour résoudre cette question qu'Andrew-Coltee Ducarel entreprend en 1752 un vaste *Tour* à travers la province. Ducarel appartient à une famille protestante de Caen ayant émigré en Angleterre peu après sa naissance. Il débarque à Calais, comme il est de coutume pour les Anglais accomplissant, depuis le XVIIe siècle, le *Grand Tour*, mais, au lieu de se rendre à Paris, bifurque vers Rouen. Il visite les principales villes de la province, Rouen, Caen, Bayeux, Évreux, et un grand nombre de monuments et d'édifices religieux ou civils, comme la cathédrale de Rouen, les grandes abbayes de Caen, le château de Gaillon. À la fois recueil érudit et récit de voyage, l'ouvrage tiré de ce *Tour* est publié en 1768. Il est orné de gravures, parmi lesquelles figurent les planches publiées par Montfaucon sur la Tapisserie de Bayeux, dont il publie en annexe une description détaillée due à Smart Lethieullier, confrère de la Société des antiquaires de Londres, qui avait probablement vu la Tapisserie dans les années 1732-1733 après en avoir pris connaissance grâce à ses relations au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en particulier avec Montfaucon. De son étude sur les monuments normands, dont l'expression la plus achevée sont les églises des deux grandes abbayes caennaises, Ducarel conclut que l'origine de l'architecture anglaise se situe bien en Normandie et qu'elle fut amenée dans le pays par le Conquérant, les Saxons s'étend contentés de copier l'architecture romaine, dont ils n'ont retenu que l'arc à plein cintre et qu'ils ont défiguré par des ornements étrangers. Mais il ne se limite pas à l'architecture : l'ouvrage aborde de nombreux sujets : il décrit les points de vue, comme celui qu'on peut admirer depuis la terrasse du château de Gaillon, les paysages, les coutumes, les méthodes de culture¹⁰².

Ducarel recevra des critiques acerbes de la part des antiquaires qui lui succéderont. La *Quarterly Review*, dans son numéro de Juin 1821, parle « d'une maigre compilation, dont la rareté et le haut prix font toute la valeur ». La revue se fait un plaisir de relever les erreurs, les

¹⁰² Andrew-Coltee Ducarel, *Anglo-Norman Antiquities, considered in a Tour trough part of Normandy*, Londres, Printed for the Author, 1768. Traduction française par A. L. Léchaudé d'Anisy, *Antiquités anglo-normandes*, Caen, Mancel, 1823.

approximations ou les jugements de l'antiquaire, qui, par exemple, reproche à la Tapisserie de Bayeux le manque de proportion de ses personnages, et accuse de maladresse les artistes qui ont collaboré à l'entreprise. Mais elle reconnaît le caractère précurseur du livre, qui ouvre la voie aux antiquaires et aux touristes anglais et qui est marqué par la volonté de conserver par la reproduction le souvenir de monuments que le peu d'intérêt et la négligence des Français menacent d'une entière destruction, selon l'antiquaire. Les savants britanniques multiplient à la fin du XVIIIe siècle les études sur la Normandie et s'intéressent plus particulièrement à la Tapisserie de Bayeux. En 1779, paraît de manière anonyme l'ouvrage intitulé *Some Account of the Alien Priories and suche Land as they are known to have possessed in England and Wales*, qui recense les tous les établissements religieux français ayant eu des annexes en Angleterre, et concerne donc principalement des établissements normands ; il offre des vues gravées des abbayes et des cathédrales normandes, parmi lesquelles le Mont-Saint-Michel. À la fin du siècle, la revue *Archæologia* multiplie les compte rendus et les études sur les monuments normands, objets des visites des membres de la société dans la province, et s'interroge sur l'origine de la Tapisserie.

2. *Les origines de la nation.*

La Révolution constitue une rupture temporelle fondamentale qui a de multiples conséquences. Outre la disparition des institutions de la province et la dispersion de ses élites, qui accompagnent la disparition de la royauté, elle provoque de nombreuses destructions infligées aux anciens monuments de la province. La confiscation des biens du clergé (2 novembre 1789), puis des émigrés (9 novembre 1791) et enfin de la Couronne (10 août 1792) entraîne la vente à des particuliers d'édifices anciens qui sont reconvertis à d'autres usages. L'abbaye de Jumièges sert de carrière de pierres ; Saint-Wandrille est convertie en filature ; l'écroulement de la cathédrale d'Avranches, victime de la perte par la ville de son évêché en 1794, suscite la disparition de l'édifice ; seule la conversion du château de Gaillon en prison, puis en caserne le fait échapper à une destruction totale. La situation s'aggrave avec la fin de la royauté et les débuts de la guerre, qui se traduisent par les décrets du 14 août 1792 et du 4 juillet 1793 ordonnant la suppression des attributs de la féodalité et de la royauté sur les monuments publics. Ce procès d'appropriation, selon l'expression de Dominique Poulot, prend des formes diverses : on débaptise, on dédie à neuf, on transforme le monument ou on le transporte ailleurs, en particulier dans un musée, on procède à son exécution ritualisée ou à sa destruction pure et simple. L'impératif est de proscrire tout ce qui a trait au fanatisme et tend à perpétuer l'erreur. La Tapisserie de Bayeux échappe de peu, on le sait, à la destruction en 1792, lorsqu'il est question de

s'en servir, en 1792, comme bâche pour une voiture d'équipement. Elle est sauvée de justesse par un commissaire de police.

Ce rite d'appropriation accompagne l'émergence de la notion de patrimoine comme ensemble de monuments et d'œuvres dont la valeur appelle la sauvegarde ; considérés comme des biens communs de la nation, ils doivent être mis, comme tels, à la disposition de tous les citoyens. Immédiatement après la déclaration mettant les biens du clergé à la disposition de la nation, l'assemblée ordonne de « déposer aux greffes des sièges royaux ou des municipalités les plus voisines, des états et catalogues des livres, particulièrement des manuscrits, et de s'en constituer gardiens ». Des commissions sont mises en place par les assemblées successives. À la commission des monuments, créée le 13 octobre 1790, se juxtapose une commission des arts qui absorbe la précédente en prenant le titre de Commission temporaire des arts. Présidée par l'abbé Grégoire, elle donne, le 12 fructidor an II (29 août 1794), un *Rapport sur les destructions opérées par le vandalisme et sur les moyens de le réprimer* qui fait entrer le mot « vandalisme » dans le vocabulaire courant et dénonce comme contre-révolutionnaires les atteintes aux œuvres d'art. Ce rapport précède l'*Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver dans toute l'étendue de la République tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences, à l'enseignement*, dont la rédaction est confiée le 25 brumaire an II (15 novembre 1793) au médecin Vicq d'Azir et au bénédictin Dom Poirier¹⁰³. Outre la recherche de critères « scientifiques » pour l'écriture des notices, qui dérivent des sciences naturelles et visent à caractériser le genre et l'espèce, l'*Instruction* est avant tout une manifestation de foi dans les vertus de l'éducation : « Tous les objets précieux qu'on tenait loin du peuple, ou qu'on ne lui montrait que pour le frapper d'étonnement ou de respect, y lit-on, lui appartiennent. Désormais, ils serviront à (...) former des législateurs philosophes, des magistrats éclairés, des agriculteurs instruits. » Cette volonté donne naissance au musée, « atelier de l'esprit humain » selon l'abbé Grégoire, qui constitue un véritable idéal révolutionnaire par son caractère pédagogique. Ainsi naissent le Musée du Louvre et le musée des monuments français.¹⁰⁴

Plusieurs personnalités participent à l'œuvre de collecte et de sauvetage en Normandie des monuments des sciences et des lettres. En Seine-Inférieure, c'est le bénédictin Dom Gourdin qui se charge de la collecte des manuscrits dans les établissements religieux (25 000 volumes) ; de son côté, le peintre Lecarpentier s'occupe des œuvres d'art. François Moysant, ancien bibliothécaire de l'université de Caen, dans le Calvados, Louis Dubois dans l'Orne ou François Rever dans l'Eure accomplissent la même tâche que Dom Gourdin. Les fonds collectés alimentent les bibliothèques des écoles centrales, puis des bibliothèques municipales créées par la loi de 1803 ;

¹⁰³ Sur ce sujet, Frédéric Ruckër, *Les origines de la conservation des monuments historiques en France*, Paris, Jouve, 1913.

¹⁰⁴ Dominique Poulot, *op. cit.*, p. 136-139.

les œuvres d'art sont entreposées dans les musées de province créés par l'arrêté du 14 fructidor an IX (1^{er} septembre 1801).

Comme le souligne Aloïs Rigiél¹⁰⁵, l'intérêt patriotique et national du monument assure sa sauvegarde. La Révolution entraîne ainsi la constitution d'une mémoire nationale à travers le recensement, l'étude et la conservation des monuments, comme le montre la création par Alexandre Lenoir du musée des monuments français, où sont transférés des éléments du château de Gaillon, dont le fameux arc remonté dans la cour de l'ancien couvent. Les inquiétudes sur le sort des monuments suscitent des projets d'ouvrages visant, comme celui de Ducarel ou, dans une moindre mesure, celui de Montfaucon, à conserver par la reproduction leur souvenir. L'eudiste François Moysant conçoit au cours de son travail de recension des ouvrages conservés dans les établissements religieux fermés le projet d'un *Monasticum neustriacum* sur le modèle du *Monasticum anglicanum* de Dudgale. Dans le sillage des *Monuments de la Monarchie française de Montfaucon*, paraissent, entre 790 et l'an VIII, les *Antiquités nationales ou Recueil de Monuments pour servir à l'histoire générale et particulière de l'Empire français* d'Aubin-Louis Millin. Après avoir siégé à la commission de l'instruction publique, Millin fut emprisonné sous la Terreur, avant de devenir professeur à l'école centrale de la Seine, puis, conservateur du cabinet des médailles. Les buts qu'il poursuit sont expliqués dans le prospectus de l'ouvrage : « La réunion des biens ecclésiastiques aux domaines nationaux, la vente prompte et facile de ces domaines, vont procurer à la nation des ressources qui, sous l'influence de la liberté, la rendront la plus heureuse et la plus florissante de l'univers ; mais on ne peut disconvenir que cette vente précipitée ne soit, pour le moment, très funeste aux arts et aux sciences, en détruisant les productions du génie et des monuments historiques qu'il serait intéressant de conserver. » Il ajoute : « Ce sont ces monuments précieux que nous avons formé le dessin d'enlever à la faux destructrice du temps. » Outre l'influence de Montfaucon, Millin reconnaît celle des Anglais, et notamment celle de Ducarel : « Les Anglais ont été en cela nos modèles, écrit-il. Depuis la destruction du clergé et du monachisme dans leur île, ils ont publié, sur le même sujet, des ouvrages très importants, et décrit avec soin toutes leurs antiquités civiles, militaires et ecclésiastiques ». Comme Montfaucon, son propos est d'illustrer par les monuments une histoire de France « devenue une des principales études des vrais citoyens. » Comme le bénédictin, il entreprend un vaste inventaire : tombeaux, inscriptions, vitraux, châsses, reliques, vases, tous les témoignages matériels sont examinés. La Normandie y tient une place importante, car elle contient selon lui « des palais magnifiques, des églises superbes, des monastères somptueux, des monuments de toute espèce qui annoncent la richesse

¹⁰⁵ Aloïs Rigiél, *Le culte moderne des monuments. Son essence, sa genèse*, rééd. Paris, Le Seuil, 1984.

et la générosité de leurs fondateurs. »¹⁰⁶ L'ouvrage explore la vallée de la Seine jusqu'à Rouen et s'intéresse à des monuments divers, comme le palais de justice de Rouen, l'hôtel de Bourtheroulde, la tour de la Grosse horloge, le château et la collégiale de Gisors.

Un nouveau vocable fait son apparition dans les commentaires qui accompagnent les vues d'édifices : celui de pittoresque. Ainsi, à propos château de Gisors, Millin écrit-il : « Il se voit de loin, et présente un aspect très pittoresque, et un beau paysage par la verdure et les arbres qui sont dans les fossés, et qui se mêlent avec ses ruines. »¹⁰⁷ L'utilisation du mot marque l'insertion du monument dans le paysage et rappelle Chateaubriand et son *Génie du christianisme* : « Les deux tours hautaines, plantées à l'entrée de l'édifice, surmontent les ormes et les ifs du cimetière, et font un effet pittoresque sur l'azur du ciel » écrit peu après Millin le père du romantisme français en décrivant les édifices gothiques¹⁰⁸. Appelé à connaître un grand succès dans la littérature et l'illustration, le thème de la ruine gothique introduit l'histoire dans le paysage. Les *Antiquités nationales* offrent une vue de la Tour de la Pucelle à Rouen accompagnée d'un texte qui évoque la mort de Jeanne d'Arc, dont l'histoire est redécouverte au même moment par Charles Clément François l'Averdy dans une étude publiée dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres* en 1790¹⁰⁹.

La sauvegarde des monuments est indissociable, en effet, du développement de l'histoire nationale. Ce lien est illustré par le sort réservé à la Tapisserie de Bayeux, qui subit d'autres menaces : en 1794, elle est sur le point d'être découpée en bandelettes afin de décorer un char dans une fête donnée en l'honneur de la déesse Raison. C'est Napoléon qui va rendre le monument célèbre grâce à l'exposition faite entre novembre 1803 et mai 1804 à Paris au musée du Louvre, rebaptisé musée Napoléon, au moment où il prépare l'invasion de l'Angleterre. Un public nombreux s'y presse ; parmi les visiteurs se trouve Napoléon lui-même, qui étudie longuement le monument. L'exposition donne lieu à la publication d'une *notice historique sur la tapisserie brodée par la reine Mathilde, épouse de Guillaume le Conquérant*. L'auteur y compare Mathilde, qui de son aiguille dépeint la conquête de l'Angleterre au Moyen Âge, à Hélène d'Homère, qui trace sur son canevas les exploits des Troyens et des Grecs sous Troie. De nombreux articles paraissent dans la presse parisienne, qui compare la Tapisserie aux grands monuments de

¹⁰⁶ Aubin-Louis Millin, *Antiquités nationales ou Recueil de Monumens pour servir à l'histoire générale et particulière de l'Empire français*, Paris, Drouhin, 1790, an VIII, t. I, prospectus, p. 1-2.

¹⁰⁷ Aubin-Louis Millin, *op. cit.*, t. III, 1791, article XXXVI.

¹⁰⁸ François-René de Chateaubriand, *Génie du Christianisme*, Paris, Garnier-Flammation, 1966, t. II, p. 401.

¹⁰⁹ Charles-Clément l'Averdy, *Notices et extraits de la Bibliothèque du roi lus au Comité établi par sa majesté dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, Imprimerie royale, 1790.

l'Égypte ou de la Grèce antique et ne manque pas de souligner la coïncidence entre la comète qui apparut lorsque Guillaume traversa la Manche et celle qui traverse le ciel de la France et de l'Angleterre en novembre 1803. Poésie et théâtre s'en emparent. Une pièce de théâtre, *La Tapisserie de la reine Mathilde*, est jouée à Paris en 1804, tandis qu'en 1806 le poète Dorian, proche de Delille, fait paraître un poème patriotique intitulé *Bataille d'Hastings, ou l'Angleterre conquise, poème en dix chants*, où il déclame :

Muse, qui de lauriers orne ta noble tête,
De la fière Albion redis-moi la conquête,
Favorise un hommage à la patrie offerte,
Parle : dis les exploits de ce fils de Robert,
Dont le ciel de Hastings couronna l'entreprise ;
(...)¹¹⁰

Mais Bonaparte utilise d'autres figures, en particulier celle de Henri IV, le pacificateur de la France, en donnant l'ordre en l'an XI de faire reconstruire la pyramide commémorative qui se trouvait sur le champ de bataille d'Ivry. Venue prendre les bains à Dieppe, en 1813, la reine Hortense de Beauharnais voit dans la plaine et le château d'Arques, où Henri IV défit jadis les Ligueurs, un « glorieux souvenir pour la France. »¹¹¹

Histoire nationale et histoire locale sont indissolublement liées. Déjà le *Voyage dans les départements de la France* de Lavallée et Brion, en 1792, évoquait de nombreux épisodes historiques ayant trait aux nouveaux départements, en y portant un regard révolutionnaire : ainsi Guillaume le Conquérant y était-il présenté comme « un de ces monstres ambitieux que le ciel jette quelquefois à travers les siècles pour apprendre aux humains quel excès d'influence les vices d'un seul homme peuvent avoir sur les nations. » Les enquêteurs de l'époque du Directoire, du Consulat ou de l'Empire ne cessent de scruter les traces et les vestiges du passé à travers les monographies qu'ils rédigent sur les diverses portions du territoire auxquelles ils se consacrent. Ils mettent en regard les mœurs des populations et les monuments, les vestiges et l'histoire des peuples qui ont occupé les lieux. Le passé celtique fournit le lien entre ces différents aspects, car la démarche adoptée par l'Académie celtique, dont la séance inaugurale a lieu le 30 mars 1805 dans une des salles du musée des monuments français, lie histoire et ethnographie et donne à l'histoire une dimension collective. En Normandie, Louis Dubois, s'illustre en fournissant plusieurs contributions aux *Mémoires* de l'Académie celtique, tandis que Noual de la Houssaye

¹¹⁰ Dorian, *Bataille d'Hastings, ou l'Angleterre conquise, poème en dix chants*, Paris, Le Normant, 1806.

¹¹¹ Louise Cochelet, *Mémoires de la reine Hortense*, Paris, Ladvocat, 1836, t. I, p. 148.

publie en 1811 un *Voyage au Mont-Saint-Michel, au Mont-Dol et à la Roche-aux-fées*, où il évoque l'existence d'un collège de druidesses qui auraient vécu sur les deux monts, autrefois réunis¹¹².

Un vaste mouvement de collecte des anecdotes historiques et des légendes locales s'enclenche, favorisé par le regain que connaît, dans les années 1800, la littérature troubadour. Noël de la Morinière s'essaie au genre. Dès 1785, il avait fait paraître dans le *Journal de Normandie* du 16 novembre une pièce intitulée « Origine du prieuré des deux Amans, romance » réimprimée dans les *Archives annuelles de la Normandie* dirigée par Louis Dubois, en 1826. Le lieu est situé près des Andelys et associé à un lai de Marie de France où un jeune homme, pour gagner la main de sa fiancée, est contraint par le père de celle-ci, à la gravir en la portant sur son dos. Le jeune homme y parvient, mais meurt en arrivant au sommet ; désespérée, la jeune fille meurt à son tour. Les deux *Essais* sur la Seine-Inférieure de Noël de la Morinière fourmillent d'anecdotes et de récits historiques. Ainsi livre-t-il un récit détaillé de la capture, du procès et du supplice de Jeanne d'Arc et retrace les faits d'armes et les actions héroïques qui ont eu lieu sur le territoire qu'il étudie. La prise de la forteresse de Fécamp, alors tenue par la ligue, en 1593, par Boisrosé à la tête de 50 hommes, est l'occasion pour l'écrivain de mettre en scène les hautes falaises du pays de Caux, escaladées dans la nuit à l'aide d'une corde, dans le sifflement aigu du vent et le bruit des vagues grondant au-dessous d'eux. La Morinière ne manque pas de mentionner la légende attachée au château de Moulineaux, « que les vieilles chroniques du temps, écrit-il, s'accordent à lui donner pour fondateur Robert, fils d'un gouverneur de Neustrie, que ses débordements firent appeler Robert *le Diable*. Une mémoire locale, mais aussi régionale, se construit pendant cette période¹¹³.

3. *Le berceau de l'archéologie médiévale.*

La Restauration voit l'épanouissement d'un romantisme qui va chercher son inspiration dans le passé médiéval. Nodier s'enthousiasme pour le Moyen Âge, dans lequel il reconnaît les caractères d'une époque primitive et qui représente par excellence à ses yeux, avec la civilisation hébraïque, l'état originel des sociétés. Les Romantiques se préoccupent de la sauvegarde des vestiges de cette période. Hugo publie en 1822 les *Odes*, puis en 1824 les *Nouvelles Odes*, contenant le poème « La Bande noire », expression désignant les spéculateurs rachetant châteaux, abbayes ou monuments depuis la Révolution pour les revendre, les démolir ou les reconvertir :

Ô débris, ruines de France,

¹¹² Noël de la Houssaye, *Voyage au Mont-Saint-Michel, au Mont-Dol et à la Roche-aux-Fées*, Paris, Johanneau, 1811.

¹¹³ Noël de La Morinière, *Premier Essai sur la Seine-Inférieure*, Rouen, Imprimerie des Arts, an III, p. 219-220.

Que notre amour en vain défend
 Séjours de joie ou de souffrance,
 Vieux monuments d'un peuple enfant !
 Restes, sur qui le temps s'avance !
 De l'Armorique à la Provence,
 Vous que l'honneur eût pour abri !
 Arceaux tombés, voûtes brisées,
 Lit sacré d'un fleuve tari »¹¹⁴

En 1832, il fait paraître l'article « Guerre aux démolisseurs » dans la *Revue des Deux Mondes* : « Il faut le dire et le dire haut, cette démolition de la vieille France, que nous avons dénoncée plusieurs fois depuis la Restauration, se continue avec plus d'acharnement et de barbarie que jamais. (...) On nous dit que les Anglais avaient acheté trois cents francs le droit d'emballer tout ce qui leur plairait dans les débris de l'admirable abbaye de Jumièges. Ainsi les profanations de Lord Egin se renouvellent chez nous, et nous en tirons profit. Les Turcs ne vendaient que les monuments grecs ; nous faisons mieux, nous vendons les nôtres. On affirme encore que le cloître si beau de Saint-Wandrille est débité, pièce à pièce, par je ne sais quel propriétaire ignorant et cupide, qui ne voit dans un monument qu'une carrière de pierres. »¹¹⁵

La Normandie se situe au centre de ce mouvement grâce à sa proximité avec Paris, mais aussi et surtout au travail des antiquaires normands. La préface de Nodier aux *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* apparaît de ce point de vue comme un véritable manifeste : « Les monuments de l'ancienne France ont un caractère commun et un intérêt particulier ; ils appartiennent à un ordre d'idées et de sentiments éminemment nationaux, et qui cependant ne se renouvelleront plus. Ils révèlent dans leurs ruines des ruines plus vastes, plus effrayantes à la pensée, celles des institutions qui appuyèrent longtemps la monarchie, et dont la chute fut le signal inévitable de sa chute. Ce ne sont pas seulement les catastrophes du temps qui sont inscrites sur ces murailles abandonnée ; ce sont celles de l'histoire. À leur vue, tous les souvenirs des jours écoulés se réveillent ; les siècles entiers avec leurs mœurs, leurs croyances, leurs révolutions, la gloire des grands rois et des grands capitaines, semblent apparaître dans ces solitudes. »¹¹⁶

¹¹⁴ Victor Hugo, « La bande noire », in *Odes et Ballades*, Paris, Gallimard, 1964, p. 115.

¹¹⁵ Victor Hugo, « Guerre aux démolisseurs », *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} mars 1932, rééd. in *Littérature et philosophie mêlées*, Paris, 1834, *Œuvres complètes*, t. XII, Paris, Robert Laffont, 1985, p. 117-189.

¹¹⁶ Charles Nodier, Justin Taylor, Alphonse de Cailleux, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France. Ancienne Normandie*, Paris, Firmin Didot, 1820-1825, t. I, introduction, p. 1 .

La monarchie de Juillet a voulu, sous l'égide de Guizot, clôturer l'histoire en mettant un terme définitif à la Révolution ; le nouveau régime encourage de ce fait l'étude du passé national. Le prospectus du *Cours d'antiquités monumentales* rédigé par Le Prévost s'inscrit dans cette démarche : « Détruire et désenchanter, telle était la tâche que le 18^e siècle s'était imposée et qu'il n'a que trop pleinement accomplie. Grâce au ciel, la nôtre s'ouvre sous de meilleurs auspices. Séparé par un abyme de ce ancien ordre de choses à l'ombre duquel s'était lentement élevée la civilisation moderne, il peut l'étudier, la décrire, l'admirer franchement dans ce qu'il avait créé ou préparé de bon et de touchant, sans être soupçonné de chercher à le reconstruire, et de dire à ses restes épars : os arides de nos pères, levez-vous et régnez sur nous ! Libres, à l'égard du passé, de ces préoccupations politiques qui dénaturent et flétrissent tout ce qu'elles touchent, c'est aujourd'hui que nous pouvons, sans crainte et sans danger pour nos intérêts nouveaux, nous reporter avec complaisance vers les diverses stations de nos devanciers dans la route de la civilisation, prêter quelquefois l'oreille à la mélodie lointaine de leurs chants, nous enivrer du charme religieux et chevaleresque attaché à la plupart de leurs récits, nous incliner enfin devant ces merveilles des arts, ces prodiges de l'industrie humaine, dont leurs pieuses et patientes générations ont paré la terre que nous habitons. »¹¹⁷

L'archéologie normande s'inscrit dans un travail plus vaste que nous avons déjà décrit. La quête identitaire vise à établir un inventaire complet du territoire ou pour tout dire une statistique de la région. Le travail de Gerville en offre une illustration. Depuis Valognes, il effectue de vastes tournées, parfois longues de plusieurs semaines, au cours desquelles il interroge les habitants des châteaux, les prêtres, les paysans, les anciens des paroisses, et étudie la configuration des sols, les plantes, les animaux vivants ou fossiles, les traditions, les patois, les usages agricoles ou industriels. Il constitue un herbier qui donne lieu à la rédaction d'un catalogue des plantes du Cotentin publié en 1827. Il enregistre toutes les découvertes d'anciennes substructions faites dans sa région, cendres, vases, briques, ornements et médailles, et forme chez lui un cabinet d'antiquités contenant des objets aussi divers que des médailles, des poteries et de la verrerie romaine, des moulages en plâtre d'inscriptions de bas-reliefs et même la tombe de Richard de Reviers, mort en 1108, trouvée dans les ruines de l'abbaye de Montebourg. Il commence, dans les années 1780, à mettre en ordre le chartrier de sa famille, puis, s'intéresse, une fois revenu en France, au sort des archives monastiques, copiant les cartulaires des maisons religieuses de sa région qu'il réunit, avec le « livre noir » de l'évêché de Coutances, dans un « Répertoire général des chartes du département de la Manche » comprenant cinq volumes in quarto restés

¹¹⁷ Auguste Le Prévost, prospectus du *Cours d'antiquités monumentales* d'Arcisse de Caumont, Caen, Chalopin, 1830, p. 3-5.

manuscrits. Après la géographie du Cotentin à l'époque romaine, c'est à l'étude des monuments médiévaux de son département qu'il va consacrer, à partir de la Restauration, l'essentiel de son énergie¹¹⁸.

Ce travail de mémoire vise à dégager les vestiges d'un passé qui constitue le socle de l'identité régionale. Cherchant à établir une généalogie du territoire, Caumont relie les régions naturelles, définies par la nature de leur sous-sol, à une chaîne temporelle dont elles constituent l'élément primordial ; à ses yeux, sciences naturelles, géologie et archéologie sont étroitement mêlées. Comme les sciences naturelles, la science archéologique est d'abord recensement et classement. Gerville commence ses travaux sur l'architecture médiévale par un recensement systématique des églises du Cotentin, qu'il accomplit à la suite de la circulaire Montalivet de 1810, puis pour le compte du baron de Vanssay, à l'époque où celui-ci était préfet de la Manche.

Gerville est le premier, en France, à tenter d'établir une nomenclature adaptée aux monuments médiévaux. Ne connaissant pas de terminologie applicable à l'architecture telle qu'il la connaît, il lit les auteurs français et anglais, mais il est déçu. Il reprend au début de son travail la distinction anglaise entre style saxon et style normand. En 1818, il parle de la nef saxonne de l'église de Réville, mais il a des doutes. Il écrit à Caumont : « Pendant que j'y suis, recevez ma confession relativement au style saxon et au style normand. Je crois qu'on a tort de chercher des règles trop rigoureuses pour l'architecture d'une époque où chacun se faisait un devoir de varier. Je crois que *l'opus romanum* altéré par les Saxons est le même que les Normands ont cherché à imiter. Ce qui me semble distinguer nos ancêtres, c'est plus de hardiesse, plus d'élévation, c'est que leurs colonnes s'allongent pour ainsi dire (mais avec beaucoup d'exceptions) selon un ordre chronologique ». Dans une lettre datée du 18 décembre 1818, il emploie pour la première fois l'expression « architecture romane » : « Je vous ai quelquefois parlé d'architecture romane. C'est un mot à ma façon qui me paraît heureusement inventé pour remplacer les mots insignifiants de « saxonne et de « normande ». Tout le monde convient que cette architecture lourde et grossière est *l'opus romanum* dénaturé ou successivement dégradé par nos rudes ancêtres. Alors aussi, dans la langue latine, également estropiée, se faisait cette langue romane dont l'origine et la dégradation ont tant d'analogie avec les progrès de l'architecture. »¹¹⁹

Il existe ainsi une unité entre les édifices bâtis entre l'époque de Charlemagne et le 12^e siècle. La définition de Gerville est contemporaine des travaux menés par les antiquaires d'outre-Manche, où la succession de monographies consacrées aux grands édifices insulaires permet de

¹¹⁸ Léopold Delisle, *Notice sur la vie et les ouvrages de M. de Gerville*, Valognes, 1853.

¹¹⁹ François Gidon, « L'invention de l'expression « architecture romane » par Gerville d'après quelques lettres de Gerville à Le Prévost », *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, t. XXLVII, 1934, p. 268-288.

préciser le style et l'évolution de l'architecture religieuse. En 1819, Thomas Rickman, divise l'architecture religieuse en quatre périodes, auxquelles il donne les noms de *Norman*, *Early English*, *Decorated English*, *Perpendicular*¹²⁰. Il est accompagné par William Gunn, qui dans un ouvrage publié en 1819, mais conçu en 1813, *Inquiry into the Origin of Gothic Architecture*, utilise le terme de *romanesque* pour qualifier le style des édifices du premier Moyen Âge, par analogie avec le terme *romanesco*, qui désigne l'habitant de Rome et s'oppose au terme de *romano*, qui s'applique au natif de Rome. En Allemagne, le concept de style lombard, que Charlemagne aurait ramené d'Italie, est d'abord utilisé, avant que le terme *romanisch* ne s'impose dans les années 1840. Gerville précise en 1820 ses vues dans une lettre adressée au baron de Vanssay, où il pointe une rupture entre les édifices bâtis jusqu'au XI^e siècle et ceux qui leur sont postérieurs. Il ajoute : « Peut-être que les accessoires, la sculpture, les bas-reliefs, l'écriture, l'absence de contreforts, la rudesse des détails, des chapiteaux ; la hardiesse plus ou moins grande dans les colonnes ou dans les arches, la petitesse des absides, les rapprochements plus immédiats avec l'architecture romaine pourraient fournir des moyens de classer ces époques. »¹²¹

La forte intuition de Gerville est promise à une longue postérité. Au moment où Gerville explore le Cotentin, Le Prévost visite, dans les années 1814-1818, les édifices religieux de la Haute-Normandie ; lisant les archéologues anglais, il élabore lui aussi une nomenclature applicable à l'architecture religieuse basée sur les caractéristiques extérieures du monument : la forme des arcs, circulaire, ou en tiers-point, surhaussé, comme un fer de lance, pour les deux premières périodes, puis la décoration extérieure pour les suivantes. Ces éléments lui permettent de distinguer le gothique à plein cintre, pour les édifices bâtis du IX^e au XI^e siècle, le gothique à lancettes pour ceux bâtis du XIII^e siècle, le gothique rayonnant pour ceux du XIV^e siècle, le gothique flamboyant pour ceux du XV^e siècle, le gothique fleuri pour ceux du XVI^e siècle¹²².

C'est à l'âge de 23 ans que Caumont publie en 1824 dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie* son premier « Essai sur l'architecture religieuse du Moyen Âge, particulièrement en Normandie ». Il s'agit d'une synthèse des travaux précédents dont le but est de vulgariser les connaissances acquises : « J'ai moins travaillé aujourd'hui pour les savants que pour le public ; mon but est de rendre populaire, s'il est possible, la science des monuments »,

¹²⁰ George Germann, *Gothic Revival in Europe and Britain : Sources, Influences and Ideas*, Londres, Lund and Humphries, 1972.

¹²¹ Charles Duhérissier de Gerville, « Lettre adressé à M. de Vanssay, préfet du département de la Manche en janvier 1820, contenant des recherches sur l'architecture des églises du départements », *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. I, 1824, p. 87-105.

¹²² *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, année 1816, Rouen, P. Périoux, 1817, p. 129.

afin d'en assurer la sauvegarde¹²³. Ses sources sont anglaises (Bentham, Milner, Grose, Wharton, Wittington) et normandes (Gerville, Le Prévost). Son système distingue deux périodes. Avant le XIIe, les monuments ont des arcades semi-circulaires où l'on reconnaît l'architecture romaine dégénérée et appartiennent au genre roman. Cette première période est elle-même divisée en deux sous-périodes : le roman primordial, depuis l'expulsion des Romains de la Gaule jusqu'au Xe siècle, et le roman secondaire, de la fin du Xe jusqu'à la première moitié du XIIe siècle. À la période romane succède une période de transition entre fin du XIe et première moitié du XIIe siècle. À partir de la fin du XIIe siècle, les monuments ont des arches aiguës ou en ogive et appartiennent au genre gothique. Cette deuxième période est divisée à son tour en trois sous-périodes : le gothique primordial ou à lancettes, jusqu'à la fin du XIIIe, le gothique secondaire ou rayonnant, fin XIIIe-fin XIVe, siècle, le gothique tertiaire ou flamboyant, début XVe-fin XVIe siècle.

Caumont donne les caractéristiques de chaque style. Ainsi le style roman est-il caractérisé par des chapiteaux, des colonnes, des ornements, des sculptures qui sont plutôt en demi-relief. L'apparition du gothique est longuement discutée. Caumont expose la théorie orientale, qui fait tantôt des Croisés, tantôt de l'Espagne le vecteur grâce auquel l'ogive, inventée par les Arabes, s'est répandue en Occident. Puis il s'intéresse à la théorie indigène, soutenue par l'Allemand Sulpiz Boisserée, qui fait dériver l'ogive de l'intersection des cintres et de l'élévation de plus en plus grande des édifices, qui a entraîné un resserrement des arcades et un surhaussement des cintres. Adeptes de cette dernière théorie, il avance l'hypothèse que l'architecture à ogives est née en Normandie et se livre à un plaidoyer pour ce style si longtemps méprisé, dont l'apparition est liée selon lui à l'enthousiasme soulevé par les Croisades et à la spiritualité de cette époque, qui a tout embrasé et qui a poussé les hommes à tenter de mettre la maison du seigneur en relation avec le ciel. C'est entre la fin du XIIIe et la fin du XIVe siècle, avant la surcharge d'ornements qui caractérise le style flamboyant, que ce style trouve son apogée, car c'est alors qu'il est le plus propre à toucher l'âme.

« L'Essai » de 1825 contient presque toutes les idées contenues dans ses ouvrages postérieures, mais son *Cours d'antiquités monumentales, professé à Caen*, dont la publication s'échelonne de 1830 à 1841, couvre une période ainsi qu'une zone géographique beaucoup plus large puisqu'il concerne le nord-ouest de la France. L'ouvrage est constitué de six tomes : le premier est consacré à l'ère celtique, les deuxième et troisième à l'architecture gallo-romaine, le

¹²³ Arcisse de Caumont, « Essai sur l'architecture du moyen âge, particulièrement en Normandie », communiqué à la Société d'émulation de Caen en décembre 1823, lu à la Société des antiquaires de Normandie le 8 mai 1823 », *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, t. I, 1824, p. 535-677.

quatrième à l'architecture religieuse du Moyen Âge, le cinquième à l'architecture civile et militaire de la même période, le sixième aux fonds baptismaux, autels, tombeaux, fresques, boiseries, etc. ornant les églises du Moyen Âge. Caumont déclina ensuite ses idées dans ses *Abécédaires* publiés dans les années 1850.

Le fixisme de la pensée naturaliste traditionnelle a longtemps entravé la compréhension de l'évolution de l'architecture religieuse médiévale en interdisant de penser celle-ci en termes d'évolution interne graduelle. Les sciences naturelles élaborent à la fin XVIII^e un arbre généalogique des espèces, illustré par le système de Linné reposant sur la définition des classes et des espèces, et surtout celui de Lamarck, qui met au point vers 1800 sa classification basée sur les caractères de parenté et sur une échelle continue des vivants, qui deviennent de plus en plus complexes. Clé des théories des antiquaires normands, les sciences naturelles en expliquent aussi les défauts. « On peut analyser les caractères d'un édifice comme on analyse les organes d'une plante pour trouver à quel genre elle appartient » écrit Caumont. Outre l'utilisation comme critère de différenciation de l'ogive, terme désignant à la fois l'arc brisé et la voûte, qui n'est pas replacé dans le système architectural des édifices, une place essentielle est donnée au décor, en particulier à la forme et à la décoration des fenêtres. Le système de Caumont est dominé par l'idée d'un perfectionnement progressif de l'art à travers les âges : les formes, d'abord grossières, deviennent de plus en plus raffinées et passent par un apogée avant de connaître une décadence marquée par la surcharge d'ornements. À l'influence des sciences naturelles s'ajoute celle du romantisme. Comme beaucoup d'autres à la même époque, Caumont insiste sur l'émotion procurée par l'architecture gothique, qui constitue sa qualité principale, et avoue qu'il a hésité à lui donner l'appellation de « romantique » : « Elle a quelque chose de mélancolique : ce sont des voûtes prodigieusement hautes, de longues allées, sous lesquelles l'œil se promène longtemps avant que d'en voir tous les détours ; ce sont ces broderies, ces ciselures, ces ornements de tout genre, si éloignés de la simplicité antique, et qui semblent rivaliser avec la pensée antique. » « Les basiliques de Rome, de Saint-Paul de Londres, de Sainte-Geneviève de Paris, chef-d'œuvres de l'école moderne, sont loin, malgré leur grandiose et leur somptuosité d'exciter en nous ce sentiment involontaire de vénération et de grandeur cette émotion indéfinissable qui s'empare de nos âmes quand nous contemplons, même avec des dispositions indifférentes, l'intérieur des édifices bâtis dans les XII^e, XIII^e, XIV^e siècles. »¹²⁴

Ces monuments forment aux yeux de l'antiquaire l'expression par excellence du génie normand. Pour Le Prévost, en scrutant les monuments, l'observateur célèbre une union imaginaire avec les générations passées et contemple une part de lui-même : « Chaque jour, écrit-

¹²⁴ Arcisse de Caumont, « Essai sur l'architecture.. », *op. cit.*, p. 588-601.

il, révèle en nous quelque nouvel attrait, quelque nouveau motif de prédilection dans ces édifices élevés pour nous par la main de nos pères, en rapport avec nos paysages autant qu'avec nos croyances, nos habitudes et les dispositions les plus intimes de nos âmes » Caumont écrit de son côté : « Quand, à l'aspect d'un monument, nous pouvons déterminer à peu près l'époque de sa construction, il nous rappelle en même temps une foule de souvenirs, il vient se lier dans notre esprit avec les idées que nous nous formons du peuple qui l'a élevé, de ses mœurs, de ses institutions, de ses arts, et nous aimons à y rechercher les traces qu'il y a laissées de son goût et de son génie. Tout prend un intérêt nouveau, depuis les plus riches cathédrales jusqu'aux plus humbles églises de campagne. »

Les recherches de Caumont forment la base du travail de Jules Quicherat, le fondateur de l'archéologie critique, chargé en 1847 par le ministre Salvandy d'enseigner l'archéologie à l'École des Chartes. Le *Cours d'antiquités monumentales* et les *Abécédaires* seront les seuls guides des archéologues français jusqu'à la parution du *Manuel d'archéologie française* de Camille Enlart en 1902. L'école d'archéologie normande conservera jusqu'à la fin du siècle un rôle précurseur avec l'œuvre de l'abbé Cochet, le fondateur de l'archéologie mérovingienne. Le rayonnement de Caumont et son souci de la vulgarisation permettent à la Normandie de devenir la province gothique par excellence, celle où l'on vient s'initier à l'art médiéval. Les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* ont un rôle crucial dans ce domaine. Dans la conclusion qui ferme le second volume de l'ouvrage, Nodier explique pourquoi la Normandie a été la première choisie : « L'étendue que celle-ci occupe sur le sol, l'intérêt singulier de son histoire qui se trouve partout mêlée à celle ces principales époques de notre monarchie, sa situation topographique entre le cœur de la France et la mer, qui l'a rendue le champ de bataille accoutumé des deux grandes puissances, la multitude et la beauté de ses monuments, qui font de quelques-unes de ses cités les Thèbes et les Palmyre Moyen Âge, tout devait assigner à la Normandie une part considérable de nos descriptions. »¹²⁵ C'est un travail de fouilles comparable à celui qui a été mené, au siècle précédent, en Italie, à Pompéi et Herculaneum, et en Orient, à Palmyre, que les auteurs veulent entreprendre. Rouen surtout offre l'aspect d'un vestige récemment mis au jour : « L'aspect de Rouen fait naître l'idée d'une cité toute gothique, qui récemment dégagée des immenses débris sous lesquels elle avait caché pendant des siècles, la flèche de ses palais, réunirait tout à coup un peuple de curieux empressés de la contempler, et ne verrait s'élever dans l'espace qui sépare ses monuments que l'architecture disparate et fragile des hôtelleries et des bazars. Telle serait la Palmyre ou l'Herculaneum du moyen Âge. » Nodier souligne la capacité du monument gothique à émouvoir le spectateur et à le plonger dans l'histoire. Le dépaysement temporel ainsi

¹²⁵ Charles Nodier, *Voyages pittoresques...*, *op. cit.*, t. II, p. 181.

obtenu renvoie l'archéologie médiévale à l'archéologie de la personnalité qui caractérise la conscience romantique, où l'exploration du temps et aussi une exploration de soi-même.

Les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* connaissent un retentissement qui se mesure aux nombreuses souscriptions des souverains et de l'aristocratie de l'Europe entière. Leur publication est accompagnée de celle d'une série d'ouvrages illustrés qui sont à la fois des recueils de vues de paysages et des recueils archéologiques, publiés à Paris le plus souvent, et parfois dans la province. Tel est le cas des *Monuments les plus remarquables de la ville de Rouen* de Théodore de Jolimont (1822), de la *Description historique des maisons de Rouen* d'Eustache de Laquérière (1821), mais aussi de nombreux recueils qui participent de la vogue des voyages pittoresques. La Normandie bénéficie aussi de l'intérêt des écrivains et des artistes français, qui sont nombreux à faire le voyage. Outre Hugo et Michelet, Sainte-Beuve et Viollet-le-Duc ne manquent pas de se rendre dans la région.

Aux Français s'ajoutent les Anglais, auxquels le retour de la paix permet d'explorer à leur guise la province, devenue un de leurs centres d'intérêt majeur. En 1821, la *Quarterly Review* consacre un numéro à l'architecture de la Normandie : « Nos spécimens nationaux ayant été étudiés de façon exhaustive, il était grand temps qu'on se préoccupât d'illustrer les antiquités de la Normandie, *notre* province d'outre-mer la plus importante. Le roi de France ne doit pas être offensé de la revendication de propriété que nous exprimons ici. Lord Coke a montré, dans son quatrième essai, que le roi d'Angleterre n'a pas perdu le droit légal de récupérer le duché car il a gardé la possession des îles normandes (...). L'Anglais qui voyage en Normandie rencontre à chaque pas le souvenir de ses rois, de ses ancêtres, de ses institutions et de ses usages. Des églises encore debout, après sept siècles écoulés, de majestueux débris, des tombeaux, jusqu'au son d'une cloche, tout se réunit ici pour émouvoir le cœur d'un sujet britannique ; tout semble lui dire que là jadis était sa patrie, la résidence de ses souverains, le berceau de ses mœurs. » L'auteur ajoute : « Seuls les Anglais viellent à la conservation des édifices normands, qui sont voués à la dégradation et à la destruction par la paresse et l'ignorance scandaleuse des Français. » « Puisque les possesseurs de ces nobles édifices sont insensibles à leur beauté et incapables d'en apprécier la valeur, nous en avons fait une propriété anglaise, tout comme le palais de l'Alhambra et le Parthénon, les temples de pierres d'Edora et les sépultures de Thèbes, les mosquées de Delhi ou les ruines de Palmyre. »¹²⁶ Parmi les multiples voyages d'archéologues anglais figure celui de Charles Stothard en 1816-1818, qui est chargé par la Société des antiquaires de Londres de réaliser une reproduction grandeur nature et en couleur de la Tapisserie.

¹²⁶ *The Quarterly Review*, t. XXV, April and July 1821.

4. *La mémoire provinciale.*

L'archéologie et l'architecture constituent les centres d'intérêt principaux des érudits normands et forment les fondements de l'identité régionale. Ce travail d'exhumation passe aussi par l'étude des sources, entreprise avec la publication du *Roman de Rhou* en 1827, tandis que Pierre-Amable Floquet se consacre au texte de la *Charte aux Normands*. L'archéologie prend en outre chez les antiquaires normands une acception très large, comme le montrent les investigations menées par Frédéric Pluquet dans ses *Contes populaires, traditions, proverbes et dictons de l'arrondissement de Bayeux* (1825) : « L'histoire de Normandie, c'est-à-dire des ducs de cette province, écrit-il, est bien connue ; mais celle du peuple normand est encore à faire. On sait peu de choses de ses mœurs, de ses usages, de ses préjugés et des variations de leur idiome (...) En Normandie, province si riche en souvenirs historiques, où, tour à tour, ont régné le Gaulois, le Romain, le Saxon, le Franc, le Normand et l'Anglais, la plupart des contes populaires, des proverbes, des dictons font allusion à des faits historiques ou d'anciens usages, et on retrouve dans beaucoup de mots rustiques, dans les noms propres, et surtout dans les noms de lieu, des vestiges de l'idiome de ces peuples . »¹²⁷ Comme les monuments, les traditions populaires, doivent être dégagées de la gangue — les usages modernes — où elles sont enfouies et où elles gisent, intactes, sous leur forme originelle. Commencée sous la Révolution avec en particulier les travaux de l'Académie celtique, la quête est reprise par les antiquaires normands qui se penchent sur les noms de lieux, les dictons et les proverbes. Elle est illustrée par l'œuvre d'Alfred Canel, *Blason populaire de Normandie, comprenant les proverbes, sobriquets et dictons relatifs à cette ancienne province* (1859), et le *Dictionnaire du patois normand* des frères Duméril, (1849). Elle comprend en outre la collecte des danses et des chansons, encouragée par le ministre Fortoul au début du Second Empire, et le recensement des costumes, étudiés notamment par Eustache-Hyacinthe Langlois.

Héritière de la perspective historiciste de l'Académie celtique et guidées par une conception où le peuple, véritable vestige vivant, perpétue à son insu des usages anciens, ces compilations incluent les contes et les légendes de la province, que Frédéric Pluquet voudrait voir étudiés à la manière du patrimoine oral britannique, dont la littérature d'outre-Manche a su tirer profit : « Walter Scott a parcouru et habité les montagnes d'Écosse pour recueillir les traditions et les usages anciens, et on convient assez généralement que c'est à la peinture de ces mœurs antiques que ses ouvrages doivent le plus grand charme » Cette collecte trouve un premier aboutissement avec *La Normandie romanesque et merveilleuse* (1845), où Amélie Bosquet se penche sur les croyances populaires, auxquelles elles assimile la catégorie nouvelle des « légendes

¹²⁷ Frédéric Pluquet, *Contes populaires, traditions, proverbes et dictons de l'arrondissement de Bayeux*, Caen, Chalopin, 1825, avant-propos, p. 1.

romanesques », et s'efforce de retracer la généalogie de mythes ou de légendes à caractère historique, comme la légende de Robert-le-Diable. Entreprise de réhabilitation des mythes normands, mis sur un pied d'égalité avec les mythologies gréco-latine, scandinave, celtique ou orientale, l'ouvrage est un hommage au génie populaire, capable de donner à ses inventions le caractère d'une « haute conception poétique. » Comme les édifices, ils doivent être sauvés de l'oubli. C'est le cas en particulier des fées : « Après ces fées protectrices, qui nous abandonnent à mesure que tombent les anciens châteaux, que meurent les illustres généalogies, ne verrons-nous pas s'évanouir les fées mignonnes de nos campagnes ? » demande-t-elle. Ces travaux rejoignent pour une part les recherches entreprises sur la littérature médiévale par Le Prévost, qui publie en 1814 un *Essai historique sur les romances du Moyen Âge*, et surtout celles de l'abbé de La Rue, qui poursuit avec ses *Recherches sur les ouvrages des Bardes* (1815), puis ses *Essais historiques sur les bardes, les jongleurs et les trouvères normands* en 1834, le débat sur le rôle respectif des troubadours et des trouvères, qui ne firent, selon lui, que prolonger en français l'œuvre orale des bardes armoricains de langue celtique.

L'histoire de la province constitue également une source d'inspiration pour tous ceux qui étudie le Moyen Âge. Nous avons évoqué les théories développées par Augustin Thierry dans son *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* (1825), que le Normand Théodore Licquet entreprend de réfuter dans sa monumentale *Histoire de Normandie* parue en 1834. Marqué par l'influence de Walter Scott, Thierry forge une histoire-récit qui éclate dans la description des funérailles de Guillaume et qui ne manque pas de laisser sa trace chez les historiens et les romanciers. La mort et les funérailles de Guillaume, abandonné de tous, fournissent le sujet de tableaux exposés aux Salons¹²⁸ comme les *Funérailles de Guillaume-le-Conquérant*, peintes par Jean-Paul Laurens en 1876, conservé au Musée des Beaux-Arts de Caen, ainsi que du discours prononcé par Guizot lors de l'inauguration de la statue de Falaise¹²⁹. La geste de Guillaume constitue, avec celle de Rollon, le principal thème normand des manuels scolaires publiés au XIXe siècle¹³⁰.

À la Normandie ducal s'ajoute en effet le thème Viking, qui apparaît dans les années 1880 et qu'on a déjà longuement évoqué. Jusqu'en 1881, les antiquaires normands manifestent peu d'intérêt pour ce thème, avant que le tome X du *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie* ne soit consacré à la publication d'une « Étude préliminaire pour servir à l'histoire des Normands

¹²⁸ Comme les *Funérailles de Guillaume-le-Conquérant*, peintes par Jean-Paul Laurens en 1876. Musée des Beaux-Arts de Caen.

¹²⁹ Jean-Marie Levesque, *loc cit.*, p. 78.

¹³⁰ Victor Duruy, *Histoire de l'Europe du Ve siècle à la fin du XIIIe siècle (395-1270) rédigée conformément aux programmes officiels pour la classe de Troisième*, Paris, Hachette, 1879

et de leurs invasions », prélude d'un ouvrage à paraître de Johannes Steenstrup. En 1884, la Société de l'histoire de Normandie publie le *Dragon normand* épopée du XII^e siècle due au moine de l'abbaye du Bec Etienne de Rouen, dans laquelle s'affirme une revendication des origines nordiques et qui proclame la supériorité de la vertu danoise. En dehors des œuvres littéraires, le thème des Vikings est le sujet principal du travail de Jean Revel, qui publie en 1904 une suite de récits axés sur la Seine normande intitulée les *Hôtes de l'estuaire*, puis, en 1918, une grande *Histoire des Normands* en deux volumes.

Entre 1838 et 1849, le théoricien des races Gobineau avait écrit une épopée en vers inachevée, *Le roman de Manfrédin*, exaltant la race normande, dont le bras a courbé l'Angleterre. L'exaltation de la race normande va jusqu'à l'éloge du viol chez le poète Charles-Théophile Féret :

« Si les formidables pirates
 Avaient de viols écarlates
 Fécondé plus de flancs meurtris
 Qui donc menacerait de chaînes
 Nos bras dans les luttes prochaines ?¹³¹

Ces idées sont toutefois peu répandues. Revel réfute l'idée d'une invasion, puisque, minoritaires, les Normands se sont fondus dans la population neustrienne et n'ont jamais formé une race spécifique. Chez l'historien, le Normand apparaît même imprégné de vertus républicaines : « Partout où le Normand conquiert, il pratique la raison, enseigne l'ordre, promulgue la loi et prend ainsi légitimement le gouvernement du monde à lui soumis. Il impose la forme de ses idées qui s'appellent justice, tolérance, culte du droit, soutien du faible, respect de la propriété individuelle. À chaque instant, vous retrouverez la même pensée dans l'étude de cette race célèbre. Tous nos grands hommes s'affirmeront, comme Rollon, princes de la paix, après avoir été rois de la guerre. Nos capitaines seront moins des conquérants que des fondateurs. »¹³²

L'immense travail des antiquaires normands modèle en profondeur l'image de leur région, au point de nourrir l'imaginaire sur la simple évocation des noms normands, dont la poétique est célébrée par le narrateur d'*À la recherche du temps perdu*. Ainsi Balbec : « Un de ces noms où, comme sur une vieille poterie normande qui garde la couleur de la terre d'où elle fut tirée, on voit se peindre encore la représentation de quelque usage aboli, de quelque droit féodal, d'un état ancien des lieux, d'une manière désuète de prononcer qui en avait formé les syllabes hétéroclites

¹³¹ Charles-Théophile Féret, *La Normandie exaltée*, Paris, Rouen et Caen, 1902, p. 35.

¹³² Jean Revel, *Histoire des Normands*, Paris, Fasquelle, 1918, t. I, p. 273.

et que je ne doutais pas de retrouver jusque chez l'aubergiste qui me servirait du café au lait à mon arrivée, me menant voir la mer déchaînée devant l'église, et auquel je prêtais l'aspect disputeur, solennel et médiéval d'un personnage de fabliau. »¹³³

IV. Le paysage normand.

Françoise Cachin, dans « le paysage du peintre », sa contribution aux *Lieux de mémoire* de Pierre Nora, souligne le caractère tardif de la construction d'un paysage national en France, à l'opposé de ce qui se passe en Allemagne, en Hollande ou en Angleterre. Dans ce domaine, la Normandie joue en France un rôle pionnier : elle constitue une terre initiatrice de toutes les expériences contemporaines liées au paysage. Elle est aussi le principal lieu de découverte des rivages et d'invention du tourisme balnéaire. La Normandie constitue ainsi un terrain privilégié pour entreprendre une histoire culturelle des territoires, à la confluence de l'histoire sociale, de l'histoire de l'art et de l'histoire des sensibilités définie par Alain Corbin. Cette histoire aboutit à la lente construction d'un paysage normand qui comporte de multiples facettes.

I. L'exploration de la région.

L'archétype du voyage classique est le *Voyage* de Chapelle et Bachaumont, qui date de 1656. Cet exercice de style en vers et en prose adopte un ton badin et léger pour décrire les événements qui se produisent au long d'un itinéraire qui va de ville en ville et évite les découvertes ou les chemins inconnus. Le but du voyage, en effet, n'est pas de contempler les paysages ou les monuments, mais de retrouver, dans chaque ville, la meilleure société du lieu, dont on se moque volontiers, d'y admirer les femmes et d'y goûter la table. L'ouvrage, qui de façon significative ne parle pas de la Normandie, connaît de constantes rééditions jusque dans les années 1850¹³⁴. Un autre modèle, proche du premier, est représenté par les *Lettres d'Italie* du président de Brosses, écrites en 1739-1740 à ses amis, qui n'étaient d'ailleurs pas destinées à la publication. Là aussi le cheminement s'effectue de ville en ville, même s'il s'agit désormais d'admirer les monuments de l'Antiquité ou de la Renaissance. Ces lettres se rattachent à la tradition du *Grand Tour*, voyage d'initiation des jeunes aristocrates anglais au début du XVIIIe siècle, qui les fait débarquer à Boulogne, puis gagner Paris, avant de rejoindre Rome. La

¹³³ Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*, III, Paris, Gallimard, 1987, p. 381-382. À ce propos, l'étude célèbre de Roland Barthes, « Proust et les noms », *Nouveaux essais critiques*, Paris, Le Seuil, 1967.

¹³⁴ Voir à ce propos, Jean-Marie Goulemot, Paul Lidsky et Didier Rousseau (édit.), *Le voyage en France*, Paris, Robert Laffont, 1995, p. 395-411.

Normandie ne figure pas parmi les étapes, car rien chez elle ne suscite la curiosité, et ce peu d'intérêt est confirmé par les guides : *The Gentleman's Guide in his Tour through France* de 1770, réédité en 1817, ne fait aucune mention de la région.

Ce silence fait place à partir des années 1770-1780 à une polyphonie dont l'intensité va croissante jusqu'au XIXe siècle. La multiplication des récits dans les dernières années de l'Ancien Régime, puis sous la Révolution et l'Empire, est en soit un phénomène nouveau, mais elle traduit une mutation des sensibilités et des comportements. Beaucoup de ces récits, surtout à la fin du XVIIIe siècle, n'étaient pas destinés à la publication, mais leur intérêt a été jugé suffisant pour qu'ils paraissent quelques années plus tard. C'est le cas des *Voyages d'un Français, depuis 1775 jusqu'en 1807*, du Cherbourgeois François Marlin, qui sont publiés en 1817 et explorent assez longuement la province. La volonté d'explorer et de raconter ce que l'on a vu va de pair avec la volonté de se raconter, symbolisée par *Les confessions* de Rousseau (posthumes, 1782-1789), dont Philippe Lejeune, dans *Le pacte autobiographique*, a étudié les modalités. Les récits sont le plus souvent écrits à la première personne et prennent la forme de lettres adressées à un correspondant fictif — genre qu'affectionnent les Anglais — ou d'itinéraires. L'intérêt pour la France, pour ses sites et ses paysages, est aussi marqué par l'augmentation spectaculaire des paysages dans les œuvres exposés au Salon de 1759 à 1781, qui passent de onze à soixante-huit, augmentation qui se poursuit pendant la Révolution et l'Empire, malgré l'idéologie néo-classique officielle.

À ces récits s'adjoignent les publications des administrateurs de la Révolution et de l'Empire, qui ne se contentent pas d'inventorier les ressources et les hommes, mais sont partie prenante de ce mouvement. Une grande attention est portée dans cette littérature aux paysages et aux monuments, qui est associée à la volonté de sauver ou de répertorier monuments et œuvres d'art, de noter les particularités linguistiques et les costumes des populations. Des recueils de vues paraissent, comme les *Antiquités nationales* d'Aubin-Louis Millin, de même que des recueils de costumes, comme le recueil du dessinateur Benoît Pécheux sur les costumes normands, qui paraît en 1814, après un séjour de son auteur dans le pays de Caux en 1811-1812, initialement destiné à peindre des fresques dans des églises réaffectées au culte¹³⁵. L'entreprise suscite aussi des ouvrages plus personnels, comme les deux *Essais sur la Seine-Inférieure* de Simon Barthélemy Joseph Noël de la Morinière, en 1795, dont l'objet est de proposer un tour d'horizon statistique du département, mais où les promenades de l'auteur nourrissent des pages dans lesquelles le code

¹³⁵ *Costumes féminins inédits*, Paris, 1814, et Pierre-Antoine Lebox de La Mésangère, *Costume des femmes du pays de Caux et de plusieurs autres parties de l'ancienne province de Normandie*, Paris, Chez l'éditeur, 1827.

pittoresque, se mêlant au romantisme naissant, commande la description du paysage¹³⁶. Cette littérature permet la mise en valeur de sites et de lieux dans de nombreuses régions. Jacques Cambry est ainsi le premier à célébrer les rivages bretons avec son *Catalogue des objets échappés au vandalisme dans le Finistère*, qui date de l'an III et qui donne lieu en l'an VII au fameux *Voyage dans le Finistère, ou état de ce département en 1794 et 1795*, où l'auteur fait une longue description du paysage qu'on contemple depuis la pointe Saint-Mathieu¹³⁷.

La Normandie constitue un espace proche et lointain à la fois, aisément accessible depuis Paris grâce à la « route du plateau », par le Vexin, qui mène à Rouen et à Dieppe, et surtout grâce à la vallée de la Seine, de plus en plus empruntée, qui deviendra au début du XIXe siècle la route romantique par excellence. Certains voyageurs utilisent d'ailleurs des coches d'eau ou de petits bâtiments à voile pour descendre le fleuve. Les ports normands constituent traditionnellement les lieux où les Parisiens vont voir la mer, comme le montre le récit du duc de Cröy, qui décrit dans ses *Mémoires* une excursion à Dieppe en 1754 en compagnie du prince et de la princesse de Condé ; partis de Chantilly à 9 heures du matin, ils s'en reviennent le soir même après avoir contemplé le port et la mer pendant trois heures. L'arrivée des Anglais est plus tardive, malgré le *Tour* précurseur de Ducarel. Après le traité de Paris en 1763, faire voile depuis Brighton, Southampton ou Weymouth devient plus facile, mais les voyageurs préfèrent le trajet Douvres-Boulogne, jugé plus sûr. Les guerres de la Révolution et de l'Empire, coupant la route traditionnelle du *Tour* et obligeant les amateurs à se replier sur le territoire national, favorisent l'élaboration de nouvelles catégories esthétiques qui accompagnent le déploiement du *Gothic Revival* et l'essor de la peinture de paysage¹³⁸. Dès 1801, avant même la signature de la paix d'Amiens, en 1802, les Anglais, touristes, antiquaires et surtout artistes, commencent alors à débarquer à Dieppe et surtout au Havre et se rendent à Rouen avant de gagner Paris.

La Restauration marque l'acmé de ce mouvement d'exploration des provinces, tout comme il représente la période d'apogée de la littérature d'espace, qui connaît une extraordinaire prolifération. La Normandie en est l'objet privilégié. Les progrès accomplis par les transports favorisent l'exploration de la région. À l'amélioration des routes s'ajoute l'apparition du bateau à vapeur, qui circule sur la Seine dès les années 1820. En 1836, une ligne régulière est créée, assurant la liaison Paris-Rouen-Le Havre, avec correspondance pour Londres. C'est dans un navire de ce type que sont transportées en 1840 les cendres de Napoléon 1er. Le bateau à vapeur

¹³⁶ Simon Barthélemy Joseph Noël de La Morinière, *Premier et Second essai sur le département de la Seine-Inférieure*, Rouen, Imprimerie des Arts, an III (1795).

¹³⁷ Jacques Cambry, *Voyage dans le Finistère, ou état de ce département en 1794 et 1795*, Paris, Librairie du Cercle social, an VII.

¹³⁸ À ce propos, Kenneth Clarke, *The Gothic Revival*, Londres, 1929. Réédition Londres, Constable, 1950.

est bientôt détrôné par le chemin de fer, qui arrive à Rouen en 1843, au Havre en 1847, à Dieppe en 1848. Les Anglais bénéficient eux aussi de ces améliorations. En 1814, l'*Englishman's vade mecum at Paris* indique au voyageur britannique les moyens dont il dispose pour se rendre en France. L'ouvrage propose deux routes pour se rendre à Paris : la première passe par Douvres et Calais, mais la seconde par Brighton et Dieppe. Dans le deuxième cas, la route terrestre est moins longue, mais la traversée dure entre 18 et 20 heures. À Dieppe, le touriste anglais aura le choix entre la diligence, la chaise de poste et la voiture privée, la plus commode pour le touriste, qui peut opter pour le cabriolet à deux roues, tirée par deux ou trois chevaux, ou la voiture, qui réclame trois chevaux, mais peut convoier trois personnes. En 1824, la ligne Brighton- Dieppe par bateau à vapeur est ouverte, avec deux traversées par semaine.

L'intérêt pour la région est porté par le développement des stations balnéaires sur le littoral du Caux, qui participe, de manière plus générale, du grand mouvement de découverte du « territoire du vide » décrit par Alain Corbin. Les premiers témoignages de pratiques balnéaires en Normandie remontent à la fin XVIIIe. Une maison de santé est créée en 1778 par Lépecq de la Cloture à Dieppe ; on y trouve toutes les commodités possibles pour prendre les bains de mer avec le plus grand avantage. Car les bains de mer sont avant tout une pratique médicale. Lépecq suit l'exemple du docteur Russel en Angleterre, qui s'installe en 1755 à Brighton et qui sera suivi en 1783 par le prince de Galles, futur Georges IV. Le Havrais Bernardin de Saint-Pierre, dans ses *Harmonies de la Nature* (1796, posthumes), préconise d'ailleurs de couper les falaises du Caux en pente douce afin d'y installer des habitations et des bains où l'on recevrait des douches marines. D'autres témoignages attestent de pratiques sporadiques le long du littoral normand. En 1795, le registre des délibérations du Directoire du département de la Manche fait état de la requête du sieur Chavoy, qui demande à fixer son séjour à Granville où son épouse prend des bains de mer. En 1797, le livre de raison tenu par un couple de gardiens d'un domaine situé près de Trouville signale que le couple de propriétaires sont allés prendre les bains, le 29 août, en compagnie de familles amies.

Dieppe devient dès la période du premier Empire le principal lieu d'expérimentation de cette pratique importée d'outre-Manche. En 1806, la comtesse de Boigne, dont les célèbres *Mémoires*, admirées par Proust, paraissent en 1907-1908, vient y prendre les bains¹³⁹. En 1809, un nouvel établissement s'ouvre sous l'impulsion d'un ancien poulier ; il est composé d'une cabane en bois, de tentes et dispose de guides et de voitures comportant des baignoires à claire-voie et ramenée de l'eau, comme à Brighton, par un cabestan. En 1813, la reine Hortense de Beauharnais

¹³⁹ *Mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond*, rééd. Paris, Mercure de France, 1986, p. 167-168.

vient elle aussi y prendre les bains, sur la recommandation de son médecin. On installe pour elle, sur la plage, un petit pavillon composé d'un salon et d'une chambre. Chacun des bains pris par la reine, portée par deux matelots en gants blancs, puis plongée par eux dans l'eau, suscite l'afflux d'une foule considérable, qui pousse des cris à chaque plongeon. Dieppe abrite à partir de 1822 le premier grand établissement de bains de mer français, après celui de Boulogne. Construit sous l'impulsion du vicomte de Brancas, sous-préfet de Dieppe, il comporte une galerie couverte de 120 pieds de long. C'est la duchesse de Berry qui lance véritablement la station en 1824, en y séjournant jusqu'en 1829 chaque année avec une partie de la cour. Pratique aristocratique et ritualisée dans un premier temps, le séjour aux bains de mer s'insère dans la vie mondaine ; il est ponctué de bals, de dîners et de fêtes. La vogue des bains de mer se répand le long du littoral du Caux, avec moins de fastes, comme au Havre, dans les années 1820, puis sur le littoral bas-normand, avec dans les années 1830 l'ascension de Trouville, où Gustave Flaubert, dont la mère possède une maison à Pont L'Évêque, vient prendre les bains, avant que Morny ne crée Deauville en 1850. La villégiature balnéaire joue un rôle important dans le processus de reconnaissance de l'espace normand en favorisant la mise en place de réseaux d'itinéraires de promenades et d'excursions à l'usage des estivants et situés autour des stations.

Favorisé par le repli sur le territoire national, stimulé par la recherche d'une France éternelle, qui n'a pas été contaminée par la fièvre révolutionnaire— la France des provinces— le mouvement d'exploration est aussi guidé par une quête plus générale portant sur les origines de la nation et par la volonté de mettre au jour un paysage national. Les récits d'espace connaissent alors leurs lettres de noblesse littéraire. *L'Ermite en province*, d'Etienne Jouy, témoigne de ce phénomène. Ancien soldat devenu journaliste, librettiste d'opéra, chansonnier, auteur dramatique (*Sylla*, joué par Talma), Jouy, libéral voltairien, est un écrivain fort célèbre sous la Restauration. En 1812-1814, il fait paraître *L'Ermite de la Chaussée d'Antin, ou observations sur les mœurs et usages des Français au commencement du XIXe siècle*, succès de librairie qui est suivi de *L'Ermite en province*, 1817-1827 en huit tomes, dont deux, les sept et huit, concernent la Normandie¹⁴⁰. Beaucoup d'autres auteurs s'essaient au genre, comme Hugo avec ses *Voyages*, ou Stendhal, avec ses *Mémoires d'un touriste*, qui paraissent en 1838. Cette littérature compte des écrivains, des polygraphes, des membres de sociétés savantes locales, qui ainsi mettent à profit leurs connaissances pour rédiger des itinéraires descriptifs, à mi-chemin du guide et du récit, et des guides locaux édités par des libraires-éditeurs provinciaux à destination des commerçants, de ceux qui voyagent pour leurs affaires, mais surtout de ceux qui voyagent pour l'agrément, particulièrement des baigneurs.

¹⁴⁰ Etienne Jouy, *L'Ermite en province*, Paris, Pillet aîné, 1818-1827, 14 vol.

Arcisse de Caumont a lui-même écrit un *Guide du baigneur aux environs de Trouville* qui paraît en 1850.

Cette littérature est aussi marquée par l'essor de l'illustration. Texte et image s'associent dans des recueils de vues auxquelles s'adjoint un texte descriptif. Beaucoup de récits et de guides publiés au XIXe siècle sont ornés de vignettes ou de planches gravées montrant des scènes de genre ou des paysages réalisés par des dessinateurs spécialisés qui sont souvent de grand talent. Le Rouennais Eustache-Hyacinthe Langlois participe au *Guide du voyageur au Havre* de Jules Morlent, en 1827, à l'*Itinéraire de la Normandie*, de Louis Dubois, en 1828, au *Voyage historique et pittoresque du Havre à Rouen* de Jules Morlent, en 1829, et à bien d'autres encore. Un des genres éditoriaux majeurs de cette période est celui des « Voyages pittoresques », ces recueils publiés par livraison et vendus par souscription, qui associent un texte descriptif à des planches gravées ou lithographiées, qui peuvent être vendues séparément. La première de ces publications est en 1781 la *Description générale et particulière de la France* de La Borde, Béguillet et Guettard, qui change de titre trois ans plus tard pour prendre celui de *Voyage pittoresque de la France* et se transformer en un recueil de vues de sites et de monuments présentés selon des perspectives diverses, où la Normandie occupe, déjà, une place importante¹⁴¹.

Le *voyage pittoresque de la France* est suivi par de nombreuses publications qui utilisent, à partir des années 1816-1818, le procédé nouveau de la lithographie, L'inventeur en est l'Allemand Alois Senefelder en 1798 à Munich. Le procédé se répand en France sous la Restauration en supplantant la gravure, grâce à sa facilité et son moindre coût. Les planches ornant les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, représentent un véritable apogée de cette technique, qui répond parfaitement au projet : « Plus libre, plus original, plus rapide que le burin, le crayon hardi du lithographe semble avoir été inventer pour fixer les inspirations libres, originales et rapides du voyageur qui se rend compte de ses sensations » écrit Nodier¹⁴². Taylor réunit autour de lui une équipe de talent composée de jeunes artistes comme Picot, Cicéri, Horace Vernet, Baltard, Isabey, Fragonard, Géricault, Bonington. Le travail est distribué selon les spécialités de chacun : les croquis exécutés *in situ*, à la mine de plomb, par le dessinateur voyageur, sont repris à la plume ou à l'aquarelle pour une mise en place plus large, puis sont exécutés sur la pierre lithographique, soit par l'artiste, soit par le lithographe. Les artistes veillent à la précision archéologique, mais utilisent aussi des procédés visant à rendre l'atmosphère du lieu : ils travaillent en particulier sur la lumière qui fait vivre l'image et permet d'approfondir l'espace.

¹⁴¹ Benjamin de La Borde, Béguillet et Guettard, *Voyage pittoresque de la France*, Paris, Lamy, 1781-an VI, 7 vol.

¹⁴² Charles Nodier, *Voyages pittoresques...*, *op. cit.*, t. I, introduction, p. 10.

Les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* sont accompagnés par de nombreux recueils archéologico-pittoresque qui offrent des vues des monuments provinciaux, comme ceux de Théodore de Jolimont, *Monumens les plus remarquables de la ville de Rouen*, (1822), ou d'Eustache-Hyacinthe Langlois qui publie un *Recueil de quelques vues de sites et de monuments de France* en 1817. D'autres recueils sont consacrés au littoral. C'est le cas des *Vues des côtes de France dans l'Océan et dans la Méditerranée*, lancées par Pankouke en 1823, avec un texte d'Étienne Jouy et des vues signées Ambroise-Louis Garneray, qui consacre une grande part de son contenu à la Normandie, ou *l'Excursion sur les côtes et dans les ports de la Normandie*, publié en 1826 par l'éditeur Ostervald avec des vues signées Bonington et un texte de Jacques-Noël Lefebvre-Durufié, futur député de l'Eure. La Basse Normandie et le Perche ne sont pas oubliés avec notamment le recueil de Jules Pattu intitulé *Vues pittoresques prises dans les comtés du Perche et d'Alençon* (1826-1828). La multiplication des recueils entraîne une spécialisation du travail avec des dessinateurs de vues qui se rendent sur place dans les régions, puis des faiseurs de bonshommes et des pyrograveurs qui travaillent à Paris¹⁴³.

De l'autre côté de la Manche, les Anglais multiplient les keepsakes, les recueils de *specimen* architecturaux ou de vues qui prennent pour thème les paysages et les monuments de Normandie et qui répondent au goût du public britannique pour ce type de représentations¹⁴⁴. L'exploration presque complète des paysages insulaires pousse les artistes à se rendre dans leur province d'outre-mer après la fin des guerres napoléoniennes. Les artistes anglais sont nombreux à débarquer en Normandie. À Thomas Girtin, qui gagne la capitale en 1801, s'ajoutent Henry Edrige, l'aquarelliste Samuel Prout, John Sell Cotman, et surtout Turner. Le grand peintre britannique n'effectue pas moins de cinq séjours en Normandie : en 1821, où il chemine le long de la Seine entre la côte et Paris, voyage dont il tirera une toile intitulée « *Dieppe* » exposée à *Royal Academy of Arts* en 1823 ; en 1826, où, partant de la côte normande, il explore la Bretagne en passant par le Mont Saint-Michel ; en 1829, où il descend le cours de la Seine, avant de le remonter une dernière fois en 1832 ; en septembre 1845, enfin, où il effectue un dernier séjour à Dieppe, Eu et au Tréport. Outre des aquarelles, des croquis, des tableaux, les trois voyages donnent lieu à la publication, entre 1834 et 1835, des *Wanderings by the Seine*, deux volumes ornés chacun de vingt gravures sur métal publié par l'éditeur Heath dans le cadre d'une série intitulée *Turner's Annual Tour* et comprenant aussi les *Wanderings by the Loire*, parus en 1833. L'autre artiste emblématique de cette période est Richard Bonington (1802-1828), Anglais de naissance, mais

¹⁴³ Jean Adhémar, *Les lithographies de paysage en France à l'époque romantique*, Paris, Armand Colin, 1937

¹⁴⁴ Comme le classique recueil de John Sell Cotman, *Architectural Antiquities of Normandy*, Londres, J. and A. Cornhill, 1822.

qui passe l'essentiel de sa courte vie d'adulte en France. Parmi les nombreux voyages accomplis par Bonington dans la région figure celui de 1821, qui est l'occasion pour l'artiste de réaliser des esquisses et des dessins à l'aquarelle qui vont alimenter le volume publié par Ostervald, *Excursions sur les côtes et dans les ports de France*, puis, en marge des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, une série de dix planches lithographiques qui éditée en 1823 sous le titre de *Restes et fragments d'architecture du Moyen Âge* et qui est appelée aussi « Le petit Normandie » en raison de la place essentielle tenue par la région dans la série.

Avec les Anglais, de nombreux peintres français se rendent en Normandie et contribuent à installer la région comme « la patrie du paysage français », selon les termes utilisés en 1840 par Jules Janin dans *L'artiste* à propos d'un tableau de Paul Huet, intitulé « Vue du château d'Arques à Dieppe » exposé au Salon de l'année¹⁴⁵. Ils jouent souvent, avec des écrivains comme Alexandre Dumas, à Trouville, ou le journaliste et écrivain Alphonse Karr, à Étretat, le rôle de découvreurs pour de nombreux sites et lieux de villégiatures. Eugène Isabey, familier de la duchesse de Berry Marie-Caroline, est ainsi par excellence le peintre de la Normandie pendant la première moitié du XIXe siècle. Il peint les rivages d'Étretat dès 1822, puis s'installe en 1826 à la ferme Saint-Siméon, au bas de la Côte de Grâce, près d'Honfleur. Il est suivi par d'autres peintres de la même génération : Paul Huet, ami de Bonington, Charles Mozin, peintre de Trouville, Camille Corot, Godefroy Jadin, Théodore Gudin, nommé peintre de la marine en 1830. Une tradition est créée, à laquelle souscrivent dans les décennies suivantes Jongkind, Jules Noël, Courbet, Boudin, Daubigny, puis les Impressionnistes.

2. *Les modes de construction du paysage.*

Comment se construit cette nouvelle Normandie ? Plusieurs modes d'appréciation, souvent mêlés, parfois chez le même auteur, y participent. La découverte de la région se fait d'abord selon une visée utilitaire, rationaliste, encyclopédiste, qu'on trouve à l'œuvre dans les classiques *Voyages* d'Arthur Young (1787-1789, traduit en France en 1793), mais aussi dans certains récits de voyage qui sont des voyages d'initiation accomplis par des jeunes gens comme par exemple le *Voyage* de François de La Rochefoucauld, rejeton d'une illustre famille, auquel son père fait faire un tour de France à l'âge de 16 ans, en 1781-1783. On porte son attention aux méthodes agricoles et au paysage conçu comme une mise en valeur des campagnes. Young passe au crible l'agriculture de la province : les pâturages du pays d'Auge, les cultures de la campagne d'Alençon, le système du Caux, qu'il juge, contrairement à Bernardin de Saint-Pierre, fort mal

¹⁴⁵ Jules Janin, « Salon de 1840 », *L'artiste*, t. V, 1840, p. 169.

cultivé¹⁴⁶. Mais Young n'est pas le seul. François Marlin juge ainsi que la campagne des environs de Villers rappelle la « stérilité » des landes de l'Armorique¹⁴⁷. Nombre de voyageurs font part à leurs lecteurs de la façon dont, par exemple, on fabrique le beurre dans les fermes, comme par exemple le voyageur Cadet-Gassicourt dans ses *Lettres sur la ci-devant province de Normandie*, publiée en l'an VII.

Cette curiosité rejoint l'attention constante, chez les voyageurs et les auteurs de descriptions, aux manifestations du progrès, dans de multiples domaines, et d'abord les populations. Ainsi le libéral Étienne Jouy décrit-il les Bocains comme les descendants directs des populations qui ont été refoulées par la conquête romaine, puis l'invasion normande, vers cette région difficilement accessible, et qui conservent l'empreinte de la superstition que les Druides inspiraient aux peuples. C'est le sang qui a parlé lorsque les Bocains sont entrés en révolte contre la République. Le fanatisme s'associe à l'ignorance, dont Jouy énumère, après Louis Dubois, fait l'inventaire, et à l'arriération économique : « Pour eux, souvent affublés de peaux de biques, ils semblent dans ce grossier costume chercher à se rapprocher de leurs bestiaux qu'à s'en distinguer en se parant d'une industrie qui relève de leur espèce. »¹⁴⁸ On s'intéresse aux réalisations industrielles : nombre d'ouvrages visitent pour le lecteur les manufactures de draps de Louviers ou d'Elbœuf, où se rend d'ailleurs la duchesse de Berry lors de son voyage de 1824, ou les filatures qui se sont implantées dans le faubourg Saint-Sever, à Rouen ou encore les établissements de charité et les prisons, dont on vante la modernité. Jules Morlent, auteur de nombreux ouvrages descriptifs sur Le Havre, vante ainsi les mérites de la prison de Beaulieu, près de Caen, où a été mis en œuvre le principe de l'encellulement des détenus.¹⁴⁹

La contrepartie de ce rationalisme est un rejet de l'urbanisme médiéval qui caractérise la plupart des villes normandes, jugées à l'aune de l'utilité, de la propreté et de la géométrie. Rouen, la ville la plus visitée, concentre de ce point de vue les critiques : une ville « puante, resserrée et mal bâtie, où il n'y a que de la boue et de l'industrie », selon Arthur Young, où les « rues sont sombres, étroites et ont une apparence antique et lugubre » selon un autre visiteur anglais, Henry Swinburne, qui visite la région en 1774¹⁵⁰. Les mêmes critiques sont adressées à pour Caen par François Marlin, qui estime que les bâtiments sont d'ostentation sans utilité. « Représentez-vous

¹⁴⁶ Arthur Young, *Voyages en France*, Paris, Armand Colin, 1931, t. II, p. 555.

¹⁴⁷ François Marlin, des *Voyages d'un Français, depuis 1775 jusqu'en 1807*, Paris, Guillaume, 1817, t. I, p. 227.

¹⁴⁸ Étienne Jouy, *op. cit.*, t. VII, p. 70.

¹⁴⁹ Jules Morlent, *Promenade maritime du Havre à Caen*, La Havre, Chez l'auteur, 1837, p. 122.

¹⁵⁰ Henry Swinburne, *The Courts of Europe at the Close of the last Century*, Londres, Henry Coburn, 1841, t. I, p. 5.

un lépreux couvert d'un manteau pourpre, c'est la ville de Caen », écrit-il. Souci hygiéniste et rationalité urbaine se conjuguent dans ce jugement qui ne touche pas, cependant les principaux édifices médiévaux de la province comme la cathédrale de Rouen ou l'église de l'abbaye de Saint-Ouen. Une grande continuité se révèle dans les jugements portés sur les villes normandes au cours du premier XIXe siècle. Etienne Jouy écrit : « C'est une chose qui a été si souvent répétée, et qui est si universellement connue, que Rouen est un des villes de France les plus mal bâties, que je ne m'attendais certainement pas à y trouver des rues bien alignées ; mais j'avoue que le dédale fangeux et obscur de celles à travers lesquelles Eugène m'a conduit au pied de la Montagne Sainte-Genève, a passé tout ce que mon imagination s'était figurée d'avance. » Si le Mont-Saint-Michel est souvent l'objet de visites, c'est avant tout pour sa qualité de sanctuaire, de lieu de pèlerinage, ainsi que de prison d'État. François Marlin n'y passe que trois heures et n'y trouve que peu de choses à en dire : « Cette roche n'est habitée que par des cabaretiers et de petits marchands » explique-t-il¹⁵¹.

La visée encyclopédiste guide aussi la découverte des rivages. Elle anime la série des ports de France peinte par Joseph Vernet à la suite d'une commande du marquis de Marigny en 1750, qui aboutira à la réalisation de quinze tableaux dont la célèbre *Vue du port de Dieppe*. Alain Corbin a longuement évoqué dans *Le territoire du vide* le sens de cette série, qui entend exalter la puissance maritime de la France. Héritier de la tradition hollandaise, mais aussi des vedutistes italiens, Vernet contribue à faire du port l'archétype du point de vue, que tout voyageur doit contempler de loin, de préférence sur une éminence, avant de se rendre sur les quais et dans la ville. L'œuvre de Vernet est empreinte d'une visée didactique dans laquelle le port devient une véritable leçon de choses de la mer. Elle s'exprime pour la Normandie dans la *Vue du port de Dieppe* peinte en 1765, où l'on trouve l'une des premières représentations des fameux Polletais, pêcheurs du quartier du Pollet, en tenue de fête. En Normandie, outre Dieppe, c'est Le Havre qui attire la curiosité des voyageurs et qui apparaît comme le symbole de l'activité maritime de la province : « Une enquête n'est pas nécessaire pour découvrir la prospérité de cette ville ; ce n'est nullement équivoque ; plus de mouvement, de vie et d'activité que dans aucune place où j'ai été en France » dit Arthur Young. François de la Rochefoucault examine à l'aide d'une lorgnette le mouvement des navires qui sortent et entrent dans le port. On évoque les aménagements urbains ou portuaires, comme ceux qui sont réalisés, depuis l'époque de Louis XVI, à Cherbourg.

La visée encyclopédique à laquelle se mêle le culte ancien des merveilles de la nature, s'exprime aussi dans le goût pour les sciences naturelles et la géologie, dont le développement accompagne les bouleversements que connaît depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle la pensée

¹⁵¹ François Marlin, *op. cit.*, t. IV, p. 5.

scientifique. Ainsi les voyageurs ou les guides signalent-ils tous la « chaise de Gargantua », colline située près de Duclair et dont la croupe a la forme d'un siège, ou observent attentivement le phénomène de la barre, ou mascaret, provoqué par le flux montant à l'encontre du cours de la Seine. Certains herborisent. La curiosité naturaliste guide la découverte de la mer. On recueille algues, coquillages et crustacés qui vivent sur l'estran. On observe les traces laissées par les mers qui recouvraient, il y a des millions d'années, les régions de Normandie. En 1811, Georges Bernard Depping, faisant le recensement de ces merveilles naturelles en France, signale les dépôts de limon de la baie du Mont-Saint-Michel, ainsi que les lieux où apparaissent les sédiments marins : carrières, comme celle du mont Sainte-Catherine, près de Rouen, remplies de cornes d'Amon, de pétoncles, d'oursins et de poissons pétrifiés, mais aussi falaises, comme celles d'Orival, sur les rives de la Seine, ou encore celle du pays de Caux, qui forment de véritables coupes géologiques à ciel ouvert¹⁵². François Rever, étudie avec ses élèves les animacules phosphorescents vivant dans l'eau de mer. Beaucoup de voyageurs se livrent au rituel de la promenade en barque, au cours de laquelle on examine les grottes marines ornées de stalactites ou de stalagmites, comme celles d'Arromanches. Cette curiosité naturaliste, mêlée au goût pour les merveilles naturelles, explique l'intérêt porté, dès cette période, aux marées qui balayent la baie du Mont-Saint-Michel, comme, un peu plus tard, à l'aiguille d'Étretat.

Au moment où se déploie cette visée encyclopédiste, une révolution paysagère se produit avec l'apparition, à la fin du XVIIIe siècle, de nouvelles catégories esthétiques qui renouvellent profondément l'appréhension du paysage. Les codes d'appréciation s'entremêlent souvent cependant et les références classiques restent longtemps présentes. Rappelons que le code de la beauté classique implique un espace limité et soumis à l'homme. L'Arcadie de Virgile représente une référence incontournable pour nombre de voyageurs, comme le montre la description de la vue qu'on découvre depuis la pointe de la Roque, sur l'estuaire de la Seine, par François Rever dans son *Voyage des élèves du pensionnat de l'École centrale de l'Eure pendant les vacances de l'an 8*. Le paysage prend sous sa plume une fonction pédagogique : « Tel fut, sans doute, le site enchanté où reposait Horace, quand il peignait, dans la même ode, le faux éclat des cités et l'heureuse simplicité des campagnes ; les illusions de la fortune et les produits assurés de la charrue ; les crimes que l'or fait commettre et la bienfaisance qu'inspire les dons de la nature ; enfin les naufrages où les ambitieux vont périr, et les soins affectueux que reçoit la vieillesse au sein d'une famille patriarcale. »¹⁵³ De même, la campagne qui borde la route menant de Bayeux à Isigny ne manque pas de susciter chez Jouy le souvenir des deux derniers livres des *Odes* d'Horace et des

¹⁵² Georges Depping, *Merveilles et beautés de la nature en France*, Paris, Blanchard, 1811.

¹⁵³ François Rever, *Voyage des élèves du pensionnat de l'École centrale de l'Eure pendant les vacances de l'an 8*, Évreux, J.J.L. Ancelle, an X, p. 112-113.

Géorgiques de Virgile. L'image de la félicité champêtre s'accorde avec le souci du progrès : « L'ensemble de ce pays agricole reporte la pensée vers la félicité de l'âge d'or, dont on aime à retrouver l'image ailleurs que dans les poèmes » explique-t-il¹⁵⁴. Bernardin de Saint-Pierre, dans ses *Harmonies de la Nature* (1796, posthumes) ne manque pas, lui aussi, d'évoquer les « riches pâturages » de la Normandie, les « prairies toujours vertes » et les pommiers de la « riche Normandie ».¹⁵⁵ Conformément au code classique, il lie paysage et richesse agricole, en particulier à propos du pays de Caux, « le plus fertile que je connaisse au monde » dit l'écrivain qui ne partage nullement l'avis d'Arthur Young. L'image du jardin demeure un des aspects majeurs de l'image d'une Normandie qui incarne une nature nourricière saluée par Noël de la Morinière devant Gournay : « L'aspect des laiteries réjouira mes regards et je rendrai hommage à la nature nourricière, qui prodigue ses plus douces largesses aux habitants de leurs vallées. » À ce modèle d'appréciation correspondent des références à la peinture classique. Noël de La Morinière écrit ainsi à propos du paysage qui entoure Harfleur : « Quel tableau pour le pinceau du Lorrain que cet angle déclive formé par deux collines mousseuses, couvertes de bouquets d'arbres admirablement disposés. La bruyère ondoyante et dorée, séjour antique de l'amour pastoral, et de la muse qui inspire le chant des bergers, les longues plaines où se balancent de riches moissons, les beautés champêtres des bois et les effets divers de leurs feuillages, le vert éclatant, le vert éclatant, mais foncé des prairies ; voilé ce qu'il faut voir d'une colline monticulée qui s'élève au nord d'Harfleur . »¹⁵⁶

Cette image est concurrencée par de nouvelles catégories esthétiques. C'est au XVIII^e siècle que se produit l'ascension du sublime. Le sublime est d'abord une catégorie littéraire empruntée au pseudo-Longin, auteur latin du 1^{er} siècle (Boileau, *Traité du Sublime*, 1674), avant de devenir une catégorie picturale illustrée notamment par l'œuvre de Salvator Rosa, puis enfin un caractère propre aux paysages naturels. Le sublime devient un objet philosophique sur lequel se penchent Edmund Burke, dans sa *Recherche philosophique sur l'origine de nos idées du sublime et du beau* (1757-1759), ainsi que Kant dans ses *Réflexions sur les sentiments du beau et du sublime* en 1764, puis dans sa *Critique de la faculté de juger* (1790). Dans le système de Burke, qui examine les rapports entre passions humaines et le sentiment esthétique, le sublime se confond avec le concept de *Delightful Horror*. Il est lié à la conservation de soi et suscite un plaisir mêlé de crainte d'avoir échappé à un danger, alors que le beau repose sur l'amour. Le sentiment d'effroi est associé à un espace illimité et à des paysages vastes et accidentés, auxquels est attaché un sentiment d'inaccessibilité. Le sublime s'applique aux montagnes, en particulier aux pyramides de glace des

¹⁵⁴ Étienne Jouy, *op. cit.*, t. VIII, p. 311.

¹⁵⁵ Bernardin de Saint-Pierre, *Études de la nature*, Paris, Didot frères, 1854, p. 544.

¹⁵⁶ Noël de La Morinière, *Second Essai sur la Seine-Inférieure*, *op. cit.*, p. 54.

Alpes décrites par Joseph Addison dans son *Grand Tour* en 1699 et citées par Kant, mais aussi au spectacle de l'océan, avec en particulier l'image du naufrage, peint par Hubert-Robert, et de la tempête. Le sublime nourrit ainsi la découverte de la mer.

L'autre catégorie est celle du pittoresque, né en Angleterre à la fin du XVIII^e siècle. Plusieurs théoriciens en jettent les bases critiques : le pasteur William Gilpin, qui publie ses *Trois essais sur le beau pittoresque* en 1792 (traduction française en 1799), ainsi que des *Observations Relative Chiefly to Picturesque Beauty in Several Parts of Great Britain* (1782-1809) ; Uvedale Price, avec *An Essay on the Picturesque* en 1794, qui critique Gilpin et distingue beau et pittoresque, ou Richard Payne Knight, auteur du poème *The Landscape* (1794) et de *An Analytical Inquiry into the Principles of Taste* en 1805. Le pittoresque est d'abord un art de voir qui se construit par référence à la peinture de paysage et à l'art des jardins et qui réclame de la part de l'observateur une véritable éducation artistique. Il est à la fois une catégorie esthétique et une qualité de la nature qui doit être recherchée et mise en valeur. Il conduit à privilégier le contraste, l'irrégularité et la variété dans le paysage, recherche qui s'associe à une stratégie de la vue et de la contemplation.

Le pittoresque laisse une empreinte profonde sur la littérature (par exemple dans les romans de Ann Radcliff) et sur le genre descriptif. Appliqué d'abord au paysage anglais, en particulier la région des lacs, parcourue par Gilpin, le pittoresque marque profondément l'appréhension de la Normandie, qui devient le lieu d'introduction de cette catégorie esthétique en France. Écrits par des peintres de profession, certains guides sont explicitement conçus pour indiquer à l'apprenti peintre ou à l'amateur les sites les plus intéressants pour exercer ses pinceaux¹⁵⁷, comme le guide intitulé *Itinéraire de Rouen*, rédigé par Lecarpentier, directeur de l'école de dessin de Rouen. Nombre de visiteurs avouent se livrer à la pratique du dessin au cours de leurs voyages. Le pittoresque est aussi indissociable de l'illustration romantique. La vue, dans la peinture classique, n'est qu'une étape préparatoire, pas une œuvre. Le site pittoresque des paysagistes et des voyageurs romantiques, rompant avec la conception instrumentale et finalisée de la vue néoclassique et reprenant la *view* à l'anglaise, prétend considérer la vue à l'égal d'un tableau. La vue-tableau réduit la distinction kantienne entre le beau naturel et le beau artistique et contribue ainsi, conformément à l'esthétique romantique, à dissiper les frontières entre l'art et la nature. Cette confusion affecte la relation du spectateur à l'œuvre, à l'intérieur de laquelle il lui est loisible d'imaginer qu'il peut pénétrer. Toute l'illustration romantique repose sur ce principe qui offre au spectateur, par divers artifices, d'entrer dans l'image¹⁵⁸.

¹⁵⁷ Par exemple le guide du peintre C. Lecarpentier, *Itinéraire de Rouen*, Rouen, F. Baudry, 1816, qui décrit longuement les environs de la capitale normande.

¹⁵⁸ Nous suivons ici Ségolène Le Men, *La cathédrale illustrée de Hugo à Monet*, Paris, CNRS éditions, 1998.

Le pittoresque est ainsi un véritable art ambulatoire, qui repose sur la libre promenade ; il procure un plaisir fondé sur la variation, qui s'obtient à la fois par le cheminement le long de parcours pittoresques, qu'on peut suivre à pied, en voiture ou en bateau, mais aussi par le choix des objets contemplés et par leur mode de contemplation. Il organise une chasse au tableau que l'observateur découpe à partir d'un point de vue donné, puis compose en relevant les éléments du paysage et en les assemblant par l'œil et souvent par le crayon selon les règles de la perspective. Aux coups d'œil qui ponctuent son cheminement, par lesquels il fixe les lignes du paysage et effectue le cadrage qui permet la constitution du tableau, correspondent, dans les ouvrages descriptifs, les vignettes gravées qui réduisent et condensent les paysages. À ces coups d'œil s'ajoutent des stations plus prolongées en des lieux balisés qui forment des points de vue, où l'amateur peut s'abandonner à la contemplation, retrouver l'œil du peintre ou du dessinateur qui l'a précédé, si la vue a été l'objet d'une représentation figurée, confronter ses impressions avec celles des observateurs qui l'ont décrite. La description, dans le récit du voyageur ou dans le guide, se fait alors plus ample ; elle est souvent soulignée par une illustration qui couvre une page entière. Le pittoresque est, en ce sens, une relecture continue du paysage.

Le sublime et surtout le pittoresque accompagnent le déploiement de la culture romantique. Si l'esthétique romantique est liée à la découverte du Moyen Âge, elle est aussi un mode de contemplation de la nature fondé sur le rapport entre l'individu solitaire et parfois démuné, et des éléments souvent déchaînés. Ce rapport consiste tantôt en une confrontation, tantôt en une fusion avec les forces élémentaires de la nature, qui permettent de nourrir l'expérience sensible. Il engendre une série de postures et d'attitudes comme la promenade vespérale ou nocturne, l'errance sur la grève, la station sur un promontoire, qui constituent autant de modèles pour le visiteur. Alain Corbin, là encore, a montré l'importance de l'expérience romantique dans la découverte des rivages ; elle mène le visiteur à s'attarder au spectacle de la grève et à ressasser le thème de l'océan sans rivage, image par excellence de la nature primordiale¹⁵⁹.

3. Images de la Normandie.

Modelée par ces nouvelles catégories esthétiques, une Normandie nouvelle se dessine. Dans leur chasse au tableau, les observateurs privilégient, à mesure qu'ils explorent les régions normandes, les objets qui répondent au mieux aux impératifs des codes esthétiques qui les guident. Le code pittoresque y joue un rôle primordial. Les paysages ruraux sont les premiers

¹⁵⁹ Alain Corbin, *Le territoire du vide*, Paris, Aubier, 1988, p. 187-209.

concernés. Ponctués de villages et de masures entourées de grands hêtres, les plateaux cultivés du Caux, première région explorée, évoquent chez certains visiteurs l'image du jardin pittoresque, mais ils sont souvent jugés monotones. Au plateau, ils préfèrent les larges vallées aux flancs boisés qui caractérisent la région et qui offrent des horizons plus variés par leurs versants accidentés, leurs cours parsemés d'îles et souvent bordés d'arbres et leurs eaux murmurantes. Ainsi écrit Noël de la Morinière, à propos de la vallée de la rivière de Bolbec : « Des bois, puis toujours des bois, et dans le milieu de la vallée, la rivière de Bolbec, qui murmure et coule assez rapidement pour arriver à Lillebonne, font de ce site champêtre une des plus agréables et des plus pittoresques vallées que la nature puisse offrir »¹⁶⁰. Un paysage type associant verdure, fraîcheur et accidents de relief se construit ainsi par référence aux paysages de moyenne montagne, celui de la Suisse en particulier, et s'applique à d'autres régions normandes. C'est le cas en particulier des collines du Perche où, dès 1823, l'observateur Dureau de la Malle voit un abrégé complet des Alpes et des Pyrénées¹⁶¹, tandis qu'en 1826, dans ses *Vues pittoresques prises dans les comtés du Perche et d'Alençon*, l'avocat et archéologue Pattu de Saint-Vincent signale le point de vue de La Perrière, aux confins de l'Orne, de l'Eure-et-Loire et de la Mayenne¹⁶². Châteaux ou abbayes y constituent les fabriques chargées d'animer le paysage.

Parmi ces vallées, celle de la Seine de la Seine, qu'on peut parcourir en suivant ses rives ou en bateau, surtout après l'instauration de lignes régulières de bateaux à vapeur, constitue un parcours emblématique qui est l'objet de multiples descriptions ou représentations, dont beaucoup relèvent du genre de la littérature fluviale ; en 1836, Nodier en fait le sujet de *La Seine et ses bords*, ouvrage illustré de gravures sur bois¹⁶³. Offrant une suite de tableaux variés, la vallée de la Seine doit son succès non seulement au caractère accidenté de ses versants, mais aussi au mélange d'habitations, de vestiges médiévaux et d'activités humaines qu'elle offre à l'œil du spectateur. Les ruines de châteaux forts ou d'abbayes qui jalonnent la région constituent forment autant de points d'ancrage de ce parcours. Thomas Dibdin, révérend anglais qui parcourt le pays en 1818, souligne ainsi les effets pittoresques produits par les ruines de Jumièges. « Nous fûmes particulièrement frappés du contraste résultant de la teinte grisâtre et presque blanche de l'édifice, et de la verdure qui couronne les collines boisées, au milieu desquelles le monastère est, en quelque sorte, encadré » écrit-il ; lors d'un orage, il remarque « Les effets des nuages, dont les

¹⁶⁰ Noël de La Morinière, *Premier essai...*, *op. cit.*, p. 213.

¹⁶¹ Dureau de la Malle, *Description du Bocage percheron, des mœurs et des coutumes des habitants*, Paris, Imprimerie de Fain, 1823, p. 5-6.

¹⁶² Jules Pattu de Saint-Vincent et Louis Duplat, *Vues pittoresques prises dans les comtés du Perche et d'Alençon*, Chez l'auteur, s. d., p. 10.

¹⁶³ Charles Nodier, *La Seine et ses bords*, Paris, 1836. Réédition Paris, Les éditions de Paris, 1992.

nuances, pourprées ou rembrunies, contrastent de la manière la plus pittoresque avec la teinte pâle des murailles. »

Méditation sur le temps, porté par la quête du primordial, le romantisme s’empare du spectacle de la ruine gothique dont Jacques Delille, dans son poème des *Jardins*, qui date de 1782¹⁶⁴, Bernardin de Saint-Pierre, puis Chateaubriand, dans le *Génie du christianisme*, ont tour à tour mis en valeur leur poésie. Bernardin de Saint-Pierre, précurseur en ce domaine comme dans l’appréciation du spectacle des rivages, a dressé, dans ses *Études de la Nature* (1784), un portrait resté célèbre des ruines du château de Lillebonne, ancien asile de brigandage devenu une carcasse, d’où sortent de grands arbres qui lui font comme une épaisse chevelure¹⁶⁵. La duchesse de Berry, dans son voyage de 1824, veut monter sur « la carcasse et les ossements de la grande bête féroce » afin de jouir du spectacle que l’on contemple du haut du principal donjon. L’écrivain invente ainsi, pour une part, le site romantique, que Ségolène Le Men définit comme un lieu pittoresque, signalé par un monument, par l’ancienneté duquel le spectateur a soudain l’intuition poétique de l’histoire ressuscitée. Cette expérience intime lui permet d’abolir momentanément la frontière entre le temps et l’espace. Le mélange de pierres et de végétation qui caractérise la ruine médiévale constitue certes un motif esthétique dont l’effet est souligné, avant le pasteur Dibdin, par Chateaubriand dès 1802 dans le *Génie du christianisme*. Mais la végétation qui envahit l’édifice, efface les contours architecturaux et ronge les formes dit l’éphémère des constructions de l’homme et fait de la ruine pittoresque un point de jonction entre le passé et le présent.

De l’importance prise par ce thème dans l’illustration romantique témoignent les lithographies qui ornent les *Voyages pittoresques et romantiques dans l’ancienne France*, qui exercent une profonde influence et modèlent le regard porté par les visiteurs sur la région. Agrandissant les dimensions des édifices, devant lesquels sont souvent placés des personnages revêtus de costumes d’époque, déformant les perspectives et jouant sur les contrastes du noir et du blanc, les lithographies magnifient les ruines de Jumièges, de Château-Gaillard ou du château d’Arques, près de Dieppe, devant lesquelles les vagues de la mer, toute proches, semblent imiter les escadrons qui s’affrontèrent lorsque Henri IV livra bataille, en 1589, aux ligueurs conduits par Mayenne. Les *Voyages pittoresques et romantiques* conduisent un parcours sentimental parmi des ruines qui sont aussi celles des espoirs d’une génération.

La ruine possède ainsi un pouvoir évocatoire qui permet au spectateur, grâce au lieu présent, de s’évader, de voyager dans le temps ou dans l’espace ; elle s’associe aux événements dont elle fut le témoin et dont elle résonne encore. Elle est indissociable du déploiement d’une

¹⁶⁴ Jacques Delille, *Les Jardins, ou l’Art d’embellir les paysages*, Paris, Didot l’Aîné, 1782.

¹⁶⁵ Bernardin de Saint-Pierre, *Études de la Nature*, *op. cit.*, p. 414.

culture historique, centrée sur le Moyen Âge, qui emplit le paysage. Installée dans une résidence de campagne située non loin de Gaillon, Jouy fait ce qu'il appelle « un voyage par la fenêtre ». Observant l'étendue qui se trouve devant lui, il procède à l'énumération des faits qui en ont marqué chaque partie : du côté du Levant, le village de Thoni, berceau de la Bertrade de Montfort, un des quatre femmes de Foulques, conte d'Anjou, dont la vie, selon Jouy, aurait dû exercer la plume de nos faiseurs de romans historiques ; à l'horizon le village de Portmort, où Blanche de Castille fut mariée à Louis VII ; à gauche les ruines de Château-Gaillard, qui subit tant de sièges ; en descendant des hauteurs Les Andelys, qui doivent leur origine à une abbaye de filles établie par Sainte-Clothilde et où séjournèrent Thomas Corneille et Poussin. » Le cheminement au long de la vallée de la Seine prend de ce point de vue, sous la plume d'un Nodier par exemple, l'allure d'une vaste récapitulation du passé national : « L'histoire de la Seine est, beaucoup plus qu'on ne l'imaginerait au premier abord, l'histoire de la France elle-même. Il en est des fleuves comme des nations » écrit-il¹⁶⁶. Monuments et abbayes, de ce point de vue, servent à raconter l'histoire en remontant le cours du temps, tandis que le voyageur descend celui de la Seine.

La capitale normande constitue une étape majeure de ce parcours. Marqué par l'esthétique irrégulière du gothique, dont le triomphe est marqué par la publication, en 1831, de *Notre Dame de Paris*, où Hugo puise largement dans l'œuvre des antiquaires normands, l'urbanisme rouennais répond parfaitement, en effet, aux impératifs du pittoresque. Si ce sont les grands édifices religieux de la capitale normande, objets de vues gravées depuis le XVII^e siècle, qui valent à la ville, sous la plume de Nodier, le qualificatif de « Palmyre » ou « d'Herculanum » du Moyen Âge¹⁶⁷, les habitations sont peu à peu incluses dans cette vision. Tournant le dos au rationalisme des Lumières, exprimé par de nombreux voyageurs qui voient dans les ruelles étroites et les maisons délabrées un obstacle à un progrès symbolisé par l'arrivée de l'air et de la lumière, Stendhal, en 1838, trouve « admirables » les maisons à pans de bois de la capitale normande, les voyant comme des « soldats » entourant les « capitaines » que sont les grands monuments, qui ne sont rien, ainsi, sans la ville qui les enserme¹⁶⁸. Cette vision est incarnée par les points de vue qui permettent d'embrasser toute l'étendue de la ville, où l'observateur découvre l'enchevêtrement pittoresque des toitures, ponctuées par les flèches des églises, avant que son regard ne se déploie dans le panorama qui permet de découvrir les environs verdoyants. Le plus célèbre d'entre eux est celui qu'on obtient depuis le sommet du Mont Sainte-Catherine, qui trouve chez les Anglais

¹⁶⁶ Charles Nodier, *La Seine et ses bords*, *op. cit.*, p. 1.

¹⁶⁷ Charles Nodier, *Voyages pittoresques...*, *op. cit.*, t. II, p. 48.

¹⁶⁸ Stendhal, *Mémoires d'un touriste*, Paris, Amboise Dupont, 1838. Réédition Paris, Maspéro, 1981, t. II, p. 81.

une faveur marquée par les guides, tel l'*English vademecum at Paris*, qui ne manquent pas de le recommander à leurs lecteurs¹⁶⁹.

La première moitié du XIXe siècle est marquée par la découverte de la mer, à laquelle s'applique l'esthétique du sublime. Celle-ci nourrit la contemplation de l'infinité marine, expérience que les voyageurs du XVIIIe ne manquent pas de faire en montant au sommet d'un des deux phares situés sur le cap de La Hève, près du Havre, et construits en 1775, afin de contempler le spectacle de l'océan. Dès 1762, le voyageur, Antoine-Nicolas Duchesne s'y livre, (récit publié en 1892), comme la duchesse de Berry en 1824. Pihan Delaforest, se livrant à son tour aux joies de la contemplation quelques années après la duchesse de Berry, écrit : « Quel spectacle sublime ! Mais comment se défendre d'un premier mouvement d'effroi en apercevant la profondeur de l'abîme où l'œil plonge, et les énormes rochers, détachés du cap, gisant ça et là sur le rivage ? Plus loin c'est l'immensité, c'est l'image de ce qui ne finit pas ; j'allais m'écrier : c'est l'éternité. »¹⁷⁰ Associé au culte des merveilles, ce sentiment s'applique aux hautes falaises du Caux et explique la renommée de l'aiguille d'Étretat, popularisée par la peinture d'Isabey et le roman d'Alphonse Karr, *Le Chemin le plus court* (1836).

Mais la mer procure de nombreuses autres expériences. Bernardin de Saint-Pierre a dans ce domaine une importance primordiale. Le premier, il met en valeur les hautes falaises blanches du pays de Caux, au sommet desquelles il a passé son enfance et sa jeunesse, et associe à la mer le sentiment de la liberté : « La nature a mis le berceau de la liberté dans le jardin des Néréides. Ce n'est point sur le sommet des hautes montagnes, mais sur les bords de l'océan que se sont fermées les premières républiques » écrit-il¹⁷¹. Il souligne l'harmonie aérienne du spectacle de la mer, célèbre le spectacle des vagues qui moutonnent, se brisent en volutes écumeuses lorsque le vent fraîchit et poussent des cris rauques quand elles se jettent sur les galets du rivage. Il exalte la figure de la jeune cauchoise postée au sommet d'une falaise, debout face à l'océan déchaîné, et priant pour l'heureux retour de son fiancé parti en mer. Guidés par Ossian, d'autres auteurs suivent la même voie. C'est le cas en particulier de Noël de La Morinière dans ses deux *Essais sur la Seine-Inférieure*, qui entreprend une description minutieuse du littoral d'Harfleur à Eu, recense les éléments de la topographie, admire le spectacle des vagues et des couleurs changeantes de la mer. Il associe en outre le souvenir historique au paysage en racontant l'épisode légendaire du coup de main de Boisrosé, qui, en 1593, prit la forteresse de Fécamp, tenue par la ligue, avec cinquante

¹⁶⁹ *English Vademecum at Paris*, Paris, J. Smith, 1814, p. 19.

¹⁷⁰ Pihan Delaforest, *Premier voyage de S. A. R. Madame la Duchesse de Berry en Normandie*, Paris, Pihan Delaforest, s. d., p. 83

¹⁷¹ Bernardin de Saint-Pierre, *Harmonies de la Nature*, in *Œuvres complètes*, Paris, 1830, t. VIII, p. 88.

hommes, où les effrayantes dimensions de la falaise renforcent le caractère dramatique de l'épisode.

Cette image des rivages normands est également présente chez Nodier, qui, dans sa *Promenade de Dieppe aux montagnes d'Écosse* (1821), voit dans les falaises du Caux les rivages de la Calédonie, et les associe à l'image de la tempête, où se produit le heurt de la mer et de la terre. Une image funèbre se dessine et s'exprime dans les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, où les falaises de Pourville lui apparaissent à Nodier comme d'immenses cimetières marins : « Débris d'un monde inconnu, elles ont cette stérilité de la mort, caractère effrayant des créations consommées qui ont perdu la force de produire. Leurs parties, sans homogénéité, sans adhésion, sans puissance, friables comme des ossements calcinés, dont elles imitent la couleur et la fragilité, épouvantent l'imagination de leur inertie de cendre. La fin de tous les mondes est déjà inscrite sur les falaises. »¹⁷² La confrontation de l'individu solitaire et de l'infinité marine, telle est l'expérience menée par Hugo lors de son voyage en Normandie, en 1836, où l'écrivain contemple la mer déchaînée pendant huit heures, le 16 juillet, à Saint-Valéry-en-Caux, spectacle qui lui inspire sans doute le fameux *oceanò nox*. Puis il se rend de nuit sur le port du Tréport pour observer l'horizon rempli d'un vaste tremblement de flaques vertes, entendre « le râle affreux » de la mer « désespérée », éclairée par une lune « sinistre » : « Il y avait quelque chose d'étrange à voir cette immense chimère mystérieuse aux mille écailles monter avec douleur vers cette froide face de cadavre qui l'attire du regard à travers 90 000 lieues de mer, comme le serpent attire l'oiseau » écrit-il¹⁷³.

Au spectacle grandiose des rochers subissant l'assaut d'une mer en furie et à leur verticalité abrupte, les Romantiques ajoutent les immensités planes de la baie du Mont-Saint-Michel, parcourues par Hugo qui écrit : « Autour de nous, à perte de vue, l'espace infini, l'horizon bleu de la mer, l'horizon vert de la terre, les nuages, l'air, la liberté, les oiseaux envolés à toutes ailes, les vaisseaux à toutes voiles. » Nodier s'emploie à mettre en scène cet espace propice au déploiement du fantastique dans son roman *La Fée aux Miettes* (1832). L'immensité plane, ce sont aussi les vastes plages du Calvados, qui servent de toile de fond aux écrits d'Ulric Guttinguer, disciple normand de Hugo, d'origine suisse, et où sont expérimentées des pratiques et des postures caractéristiques du romantisme, comme la promenade solitaire le long des rivages, à pied ou à cheval. Dans son *Premier memorandum*, texte de jeunesse, à la date du 21 octobre 1836, Barbey d'Aurevilly relate une excursion à Luc-sur-Mer effectuée au cours d'un séjour à Caen, durant laquelle, avec des amis, il parcourt la plage en tous sens dans un tilbury. « Deux voiles filaient à

¹⁷² Charles Nodier, *Voyages pittoresques...*, *op. cit.*, t. II, p. 6.

¹⁷³ Victor Hugo, *Voyages*, in *Œuvres complètes*, Paris, Robert Laffont, 1987, t. XIII, lettres VI, 1835, p. 101.

l'horizon, sous le soleil, gracieux triangle de lin, écrit-il. L'air, ce spectacle, l'immense étendue de la côte, le bruit du flux, tous ces accidents bien-aimés m'ont causé l'impression la plus vive, une de ces impressions que la nature nous donne et que les Beaux-Arts sont impuissants à produire. » Il boit de l'eau salée dans le creux de sa main, « comme une libation de reconnaissance, écrit-il encore, après tout ce temps passé en exil loin de l'Océan, père des choses, et de ses rivages. »¹⁷⁴ Après avoir évoqué les rivages de Carteret dans *Une Vieille Maîtresse* (1851), Barbey d'Aureville fait entrer la lande dans le catalogue des beautés sauvages avec *L'Ensorcelée* (1854). Ces procédures permettent notamment, à partir des années 1830, la mise en valeur du Mont-Saint-Michel, où séjourne Viollet-le-Duc en 1835¹⁷⁵. Il y est fasciné par la confrontation entre ces pierres ébranlées par le poids des ans et une mer « mugissante et lourde de vase », prête, semble-t-il, à les engloutir. Sous sa plume, le Mont-Saint-Michel apparaît comme une ruine lugubre aux colossales proportions, à laquelle, dit-il, il faut s'identifier pour en comprendre toute la beauté.

À ces images s'ajoute le déploiement plus tardif du pittoresque marin, qui accompagne le développement de la villégiature balnéaire. À la contemplation de l'infinité marine, par laquelle l'observateur se confronte à l'illimité, le code pittoresque oppose des lieux qui offrent plus de variété à l'œil du visiteur. Tel est le cas de l'embouchure de la Seine, où la rencontre de la terre et de la mer, les nombreuses voiles qu'on aperçoit sur l'eau, les habitations et les activités des hommes présentent un spectacle que de nombreux guides et récits de voyage recommandent de contempler depuis le point de vue de la côte de Grâce, près de Honfleur. Tels se présentent aussi les environs du Havre ou de Dieppe, où, lorsque l'observateur est placé sur le plateau, les falaises du Caux découpent le paysage en plans successifs qui se terminent avec la ligne de l'horizon et le moutonnement des vagues. La chasse au tableau se pratique également dans les stations balnéaires. À Dieppe, écrit un auteur de guide, « l'imposant spectacle » de la mer « est merveilleusement accidenté par de charmants tableaux d'un genre pittoresque. Voyez plutôt ces petites barques qui semblent se jouer à la surface des flots. Comme elles voguent gracieusement ! »¹⁷⁶ Le pittoresque met en scène les ports de pêche, grands et petits, avec leurs modestes demeures, leurs bateaux et leur petit peuple de pêcheurs et de ramasseurs des grèves, qui sont ainsi inclus dans le tableau. Bientôt la plage elle-même deviendra un spectacle pittoresque.

¹⁷⁴ Jules Barbey d'Aureville, *Premier Memorandum*, in *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, 1966, t. II, p. 769-770.

¹⁷⁵ Geneviève Viollet-le-Duc, « Viollet-le-Duc, peintre et voyageur romantique en Normandie (1832-1836) », catalogue de l'exposition *Victor Hugo et la Normandie*, musée Victor Hugo de Villequier juin-octobre 1985, Rouen, 1985, p. 109-112.

¹⁷⁶ M. Chauvet, *Guide à Dieppe et aux environs*, Dieppe, Corsange, 1838, p. 57.

Qu'il s'attache à un site naturel ou à un site construit, ce paysage est toujours animé par une population dont la rudesse des traits, les occupations quotidiennes et surtout les costumes du peuple des campagnes ou des rivages constituent autant de motifs retenant l'attention des voyageurs et des artistes. Nulle trace de pénibilité au travail dans les occupations de ces populations dont les maisons rappellent à l'Anglaise Lady Morgan, auteur d'une description de la France parue en 1817, les chaumières anglaises, ces demeures traditionnelles qui respirent un air de prospérité et de « propreté pittoresque »¹⁷⁷. Cette prospérité se révèle également dans l'apparat des châles et des jupes colorées, des coiffes et des bijoux dont les Cauchoises semblent toujours revêtues aux yeux des observateurs. Dans la *Vue du port de Dieppe* de Vernet figure une représentation des Polletais revêtus d'un costume de cérémonie bleu galonné de blanc, qui disparaît à la fin du siècle. Grâce à l'abondante diffusion de cette vue sous la forme de gravures, notamment par l'atelier des Ozanne, les Polletais en garderont une célébrité durable. Motif esthétique dans le tableau pittoresque, le costume est aussi un élément d'altérité et d'exotisme, puisque ces costumes sont interprétés comme les vestiges d'un lointain passé voué à une disparition prochaine. « Une jolie Cauchoise bien endimanchée, et revêtue de tous ses atours des jours de fête, offre une réunion de costumes qui doit avoir mis plusieurs siècles à contribution, probablement depuis l'époque de Guillaume le Conquérant jusqu'à nos jours » écrit Lady Morgan¹⁷⁸. Comme beaucoup d'autres observateurs, elle assimile la coiffe cauchoise au hennin du XIVe siècle. Reflet du passé, le peuple normand permet d'accroître un dépaysement temporel que les lithographies de Taylor et Nodier rendent plus sensible lorsqu'elles placent près des monuments représentés des personnages revêtus de costumes anciens.

Cette vision du peuple normand est révélatrice des caractéristiques du pittoresque normand, qui guide les pratiques touristiques. La modernité n'est pas toujours exclue de ce paysage, où les usines jouent parfois le rôle des fabriques du jardin pittoresque. Ainsi, dans la vallée industrielle de Deville, près de Rouen, « l'œil se promène à l'aise » selon un auteur de guide : « Des usines, une immense quantité d'habitations, de longues files de bâtiments destinés aux filatures, le bruit des moulins à papier, de ceux à broyer les bois de teinture et à blé entretiennent en ces lieux un mouvement qui les anime et les vivifie »¹⁷⁹. Mais le passé domine. Ce regard rétrospectif implique une mise à distance de l'objet de contemplation par son inscription dans un tableau, mais aussi dans un passé qui contribue à le déréaliser, comme en témoignent les modes d'appréciation des populations normandes. Le quadrillage du territoire

¹⁷⁷ Lady Morgan, *La France*, traduit de l'anglais par A. J. B. D., Paris et Londres, Treuttel et Würtz, 1817, t. I, p. 55.

¹⁷⁸ *Ibid.*, t. I, p. 107.

¹⁷⁹ C. Lecarpentier, *Itinéraire de Rouen*, Rouen, 1816, p. 167.

opéré par le code pittoresque conduit à l'installation d'un réseau de points de vue où l'observateur se livre à un exercice conquérant, qui lui permet de réaliser l'embrassement et par là l'appropriation d'un monde réduit au statut d'un paysage et enfermé dans un tableau et qui constitue une forme de consécration des sites. S'il constitue en Normandie un art marqué par le localisme, le pittoresque consacre pourtant la prééminence de Paris sur la province en permettant une saisie symbolique, par l'image, de la seconde par la première, c'est-à-dire, du point de vue parisien, exprimé notamment par Michelet, une appropriation de la nation par elle-même. Cette appropriation est aussi celle que réalise une classe dirigeante surtout parisienne, qui constitue le gros des acheteurs des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* et qui forme aussi la clientèle des premières stations balnéaires¹⁸⁰. Le pittoresque représente ainsi une des modalités par lesquelles cette classe dirigeante, particulièrement l'aristocratie, prend possession du territoire national.

Mais cette prise de possession ne concerne pas que les classes dirigeantes. Premier art de la mise en série, le pittoresque constitue aussi un mode de médiation et de vulgarisation culturelle : il offre un cadre de référence pour une population de visiteurs qui ne cesse de croître avec le développement du tourisme. Le comportement du touriste est étroitement soumis à des normes. Aux normes de comportement, qui obligent au cheminement au long de parcours balisés, où le visiteur s'arrête pour regarder, lorsqu'on le lui commande, s'ajoutent des normes de contemplation lorsqu'il s'adonne à l'exercice de la vue, dont le lieu d'élection est le sommet d'une éminence ou d'une tour, qui permet d'embrasser le paysage. La lithographie joue ici un rôle déterminant. Les cours de dessin publiés par les lithographes, transmettent et vulgarisent, avec un certain retard, les lithographies à la mode en donnant, à côté de la lithographie originale, un dessin aurait léger qu'il suffit de repasser pour avoir fait soi-même un dessin original. Par un processus de standardisation, le tableau mène ainsi au cliché, glissement que le livre illustré favorise, même si, à l'époque romantique, celui-ci parvient à réconcilier création et art moyen¹⁸¹.

3. De nouvelles expériences.

À une date qui se situe dans les années 1850, le célèbre antiquaire normand Arcisse de Caumont écrit un court opuscule intitulé : *Le pittoresque nous déborde*. « J'aime le pittoresque, écrit-il, pourtant, pas trop n'en faut, autrement on tombe dans la bouffonnerie¹⁸² ». Il se plaint en

¹⁸⁰ Le tome II des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* donne la liste des souscripteurs de l'ouvrage, qui regroupent les élites de la fortune et du pouvoir, en France et en Europe, ainsi que l'appareil d'État.

¹⁸¹ Comme le souligne Ségolène Le Men, *op. cit.*, p. 147-148.

¹⁸² Arcisse de Caumont, *Le pittoresque nous déborde*, Caen, s. d.

particulier du lierre qu'on laisse pousser sur les monuments afin d'en accroître l'effet pittoresque. Il traduit ainsi, sans nul doute, la lassitude face à un style de représentation devenu, comme le lierre, proliférant. Ces plaintes peuvent être mises en parallèle avec les railleries de Flaubert dans les *Mémoires d'un fou*, confession fictive écrite en 1838, à l'âge de 17 ans : « Va-t-on ensemble à la promenade, c'est à qui s'extasiera davantage sur la beauté du paysage. Que c'est beau ! Que la mer est belle ! joignez à cela quelques mots poétiques et boursoufflés, deux ou trois réflexions philosophiques entrelardées de soupirs et d'aspirations du nez plus ou moins fortes ; si vous savez dessiner, tirez votre album en maroquin, ou, ce qui est mieux, enfoncez votre casquette sur les yeux, croisez-vous les bras et faites semblant de penser . »

Le basculement s'opère dans les années 1850 et coïncide avec la mise en place des lignes de chemin de fer. L'invention de la vitesse, pour reprendre le titre de l'ouvrage de Christophe Studeny, renforce sans aucun doute la standardisation et la banalisation du contenu des ouvrages descriptifs¹⁸³. L'apparition de séries d'ouvrages consacrés à la description du territoire français en est une traduction immédiate. Ainsi Jules Janin rédige-t-il plusieurs *Itinéraires du chemin de fer* de Paris à Rouen et au Havre, ainsi que de Paris à Dieppe, avant de publier de grands ouvrages illustrés consacrés à la Normandie en 1844, et à la Bretagne en 1862, tandis qu'en 1841 le premier guide Joanne, consacré à la Suisse, est publié ; d'autres collections suivront comme les guides Diamant, les guides Chaix ou les Baedeker. Alors que le parcours pittoresque était conçu comme une promenade ponctuée de haltes permettant de fixer les lignes du paysage, l'introduction de la vitesse, quatre fois supérieure à celle des attelages les plus rapides, entraîne une modification de la perception du paysage. Dès 1840, Charles Dunoyer insiste sur l'effet de contraste entre départ et arrivée dans le voyage en chemin de fer. Les chemins de fer négligent l'espace intermédiaire et semblent vider le pays : « Rien ne les lie aux lieux situés dans l'intervalle qu'ils traversent, plein de mépris et auxquels ils n'accordent qu'un regard inutile »¹⁸⁴. Jules Janin paraît lui faire écho lorsqu'il écrit, à propos du trajet Paris-Rouen en chemin de fer : « Tout se mêle et tout se confond sous vos yeux éblouis, et toujours le fleuve paraît entouré de ces maisons blanches, de ces vieux châteaux, de ces ruines célèbres (...). Que de villes florissantes, occupées, sérieuses, seulement entre Paris et Rouen ! À peine si le chemin de fer vous permet de les saluer en passant »¹⁸⁵. Ce défilé rapide va de pair avec la vue latérale qui est seule permise par le voyage en chemin de fer et que semblent traduire les quelque six cents planches qui composent la collection d'Auguste-Victor Deroy intitulée *La France en miniature*, qui miniaturisent et maniérissent les sites

¹⁸³ Christophe Studeny, *L'invention de la vitesse*, Paris, Gallimard, 1995.

¹⁸⁴ Cité par Christophe Studeny, *ibid.*, p. 231.

¹⁸⁵ Jules Janin, *La Normandie*, Paris, E. Bourdin, 1844, p. 500.

reflétant la diversité pittoresque de la France en les rapportant aux dimensions d'un tableau, quitte à en modifier les reliefs¹⁸⁶.

Empruntant dans son cheminement la ligne des côtes, la publication de *La France en miniature* accompagne la multiplication des trains de plaisir offrant en une même formule voyage et court séjour et reflétant la massification des pratiques touristiques en même temps que l'accentuation, à la fin du siècle surtout, de leur dimension hédoniste¹⁸⁷. Édifiée *ex nihilo* sur les terrains marécageux situés sur la rive gauche de la Touques, Deauville participe dans cette perspective d'une nouvelle phase de l'histoire de la villégiature balnéaire. Née sur un site artificiel, « sans trace du passé ni nostalgie de la terre natale », écrit André Rauch, la station marque l'apparition d'une « villégiature sans histoire »¹⁸⁸. Appuyée sur le développement des liaisons terrestres et maritimes, en particulier la mise en place d'une ligne de bateau à vapeur depuis le Havre, et attesté dans les années 1840 par les achats immobiliers croissants des Parisiens, ainsi que par la construction d'hôtels¹⁸⁹, la montée en puissance de la côte bas-normande marque le déclin de l'empreinte aristocratique, celle qui régnait à Dieppe, sur les pratiques balnéaires, même si quelques nobles légitimistes, fidèles au souvenir de la duchesse de Berry, tentent de perpétuer, peu après la révolution de Juillet, les rites de la villégiature dieppoise sur ces rivages¹⁹⁰. La classe dirigeante issue de la Révolution de Juillet, qui rallie l'Empire, s'empare à l'évidence de cette portion de la côte normande et y affirme de manière ostentatoire sa disponibilité aux pratiques de loisir, dont le rythme est commandé par le calendrier parisien des « saisons ». Deauville en est le symbole emblématique, mais la création de la nouvelle station est accompagnée, à la fin des années 1850 et au début des années 1860, de bien d'autres opérations, comme celles qui sont menées à Cabourg, Houlgate ou Villers-sur-mer et qui sont étroitement liées à l'arrivée du chemin de fer, dont Deauville-Trouville bénéficie dès 1863¹⁹¹.

Reliée aux grands centres citadins et industriels à travers ses réseaux de communication, la ville de villégiature du bord de mer apparaît comme un lieu de convergence entre une culture nationale, voire internationale, et une culture régionale qui est réinterprétée sous l'influence de la

¹⁸⁶ Dominique Rouillard, *Le site balnéaire*, Paris, Mardaga, 1989, p. 215.

¹⁸⁷ Comme le souligne Alain Corbin, « Du loisir cultivé à la classe de loisir », in Alain Corbin (dir.), *L'avènement des loisirs*, Paris, Flammarion, 1995, p. 56-82.

¹⁸⁸ André Rauch, *Vacances en France de 1830 à nos jours*, Paris, Hachette, 1996, p. 33.

¹⁸⁹ Philippe Dupré, *Histoire économique. La côte du Calvados, 1830-1839. Des activités traditionnelles au tourisme*, thèse de 3^e cycle, Caen, 1980, t. I, p. 133-134.

¹⁹⁰ A. Loève Veimars, « Souvenirs de la Normandie », *Revue des Deux-Mondes*, t. IV, 1834, p. 94-95.

¹⁹¹ Voir à ce propos Gabriel Désert, *La vie quotidienne sur les plages normandes du Second Empire aux années folles*, Paris, Hachette, 1983, p. 24-27.

première, comme en témoignent les descriptions faites par les guides touristiques¹⁹². L'allongement des séjours, qui entraîne la construction de villas d'un style nouveau où l'on réinvente un style normand, va de pair, par ailleurs, avec une diversification des activités. Aux activités culturelles, comme le théâtre ou la musique, et aux promenades dans les environs, s'ajoutent les activités sportives, en particulier les courses de chevaux et les régates, et par des pratiques sportives comme la paume, les régates, le tir et plus tardivement le golf et le tennis¹⁹³ qui expriment l'importance croissante, à partir des années 1840, du personnage du *sportsman* dans la haute société¹⁹⁴. Incontestablement, l'espace balnéaire est un des lieux privilégiés où s'élabore la civilisation des loisirs ; et, à l'instar du jeu dans la théologie chrétienne¹⁹⁵, ces loisirs ont des vertus : « c'est du temps bien employé que cette espèce de farniente, qui rend à la mécanique humaine plus de force et de facilité quand sonne l'heure du travail » explique un auteur de guide¹⁹⁶.

L'effacement de la visée thérapeutique et l'accent mis sur le plaisir de la baignade donnent à cette conformation plane une valeur pratique qui contribue au succès de la station. Comme Trouville, Deauville possède l'atout de sa plage, immense, « toute composée de sable fin et s'étendant fort loin dans la mer par une pente presque insensible » ; le sable « uni comme du satin » qui recouvre la plage de Deauville permet au pied du visiteur de ne jamais trébucher « contre un de ces odieux galets dont Dieppe, particulièrement, semble être le rendez-vous, le dépôt universel »¹⁹⁷, et facilite la baignade des moins expérimentés. Sur la plage se déploie le spectacle des baigneurs et des baigneuses, dont les guides ne manquent pas de donner au visiteur les règles de vie et de cohabitation. À Trouville, un strict découpage organise l'espace, divisé en un quartier réservé aux hommes, un quartier commun où les hommes doivent être couverts complètement du cou jusqu'aux genoux et un dernier quartier réservé aux femmes, que les hommes ne peuvent traverser en nageant, à moins qu'ils ne soient éloignés d'une distance d'au moins 200 mètres au large. Le prix des services est également fourni : le baigneur peut louer costumes, caleçons, peignoirs, serviettes, serre-têtes pour des prix allant de 50 à 10 centimes, louer une cabine dont les tarifs varient de 1,50 francs à 80 centimes, recourir aux services d'un

¹⁹² Bernard Toulhier, *op. cit.*, p. 218.

¹⁹³ Gabriel Désert, *op. cit.*, p. 246-254.

¹⁹⁴ Voir à ce propos les travaux de Georges Vigarello, en particulier « Le temps du sport », in *L'avènement des loisirs*, *op. cit.*, p. 193-221.

¹⁹⁵ Voir à ce propos Elisabeth Belmas, *Jouer autrefois. Essai sur le jeu dans la France moderne (XVIe-XVIIIe siècles)*, Paris, Champ Vallon, 2006.

¹⁹⁶ *Guide-Annuaire à Trouville-Deauville*, *op. cit.*, p. 120.

¹⁹⁷ *Guide-Annuaire à Trouville-Deauville*, *op. cit.*, p. 23-24.

guide baigneur, le plus souvent un ancien marin, pour la somme de 25 centimes¹⁹⁸. Une sociabilité spécifique naît ainsi, dont la rigidité tend peu à peu à s'atténuer, avec en particulier la multiplication des nageurs et la place accrue donnée aux enfants¹⁹⁹ ; devenue spectacle et objet d'étude pour les peintres, la plage constitue désormais le centre de la vie balnéaire.

Cette transformation des pratiques balnéaires marque l'arrivée d'une époque nouvelle où se produisent plusieurs évolutions profondes. L'esthétique pittoresque qui gouverne les pratiques touristiques tend à se confondre avec une visée historique qui envahit le contenu de certains ouvrages descriptifs. Celui de Jules Janin ne consacre pas moins de quatorze chapitres à l'histoire de la Normandie, tandis que la série continuée des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, qui se clôt en 1878, sous la direction de Taylor seul, avec la Basse Normandie, n'est plus guère qu'un ouvrage de vulgarisation historique. Il est paradoxal, de ce point de vue, que ce soit un illustrateur d'anticipation, Albert Robida, qui tente en 1890 de reprendre l'entreprise de Taylor et Nodier sous l'appellation de *La vieille France*, avec un contenu qui ne s'éloigne guère, du point de vue du texte, de celui de la série de Taylor et Nodier²⁰⁰. Le fractionnement du discours érudit, historique ou folklorique, mais aussi des représentations paysagères en stéréotypes aisément accolables à des objets érigés en symboles, qui touche la Bretagne à la fin du siècle, concerne aussi la Normandie, réduite à des types et à des sites.

Cette mutation accompagne le vaste mouvement de patrimonialisation du territoire qui se déploie au long du XIXe siècle. En procédant à une consécration des sites, le tourisme favorise en effet un processus de patrimonialisation du paysage marqué par l'activité du Touring club de France qui entreprend à partir de 1899 un inventaire des sites pittoresques de France, la fondation, en 1901, de la Société de protection des paysages, puis enfin la loi de 1906 sur la protection des sites et des monuments naturels de caractère artistique. Le phénomène accompagne la mise en place d'une nouvelle onomastique, comme l'appellation de *Côte Fleurie* reçue par le littoral situé entre Honfleur et Cabourg, qui aurait pour origine un discours prononcé en 1903 par un conseiller général du Calvados²⁰¹.

Si l'illustration romantique constitue une voie originale qui réconcilie création et diffusion, les deux aspects se séparent dans la seconde moitié du siècle. L'esthétique pittoresque semble se diffracter en des modes d'expression divers et mineurs : chromos, affiches touristiques, mais aussi assiettes illustrées, vignettes des emballages de papier de sucre, timbres poste. C'est dans cette

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 55.

¹⁹⁹ Jean-Didier Urbain, *Sur la plage, mœurs et coutumes balnéaires*, Paris, Payot, 1994.

²⁰⁰ Albert Robida, *La vieille France : la Normandie, la Bretagne*, Paris, Larousse, 1890.

²⁰¹ Jérôme Lagéiste, Jean Rieucou, *L'empreinte du tourisme : contribution à l'identité du fait touristique*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 58.

évolution que s'inscrit le développement de la carte postale, qui pose le problème de l'influence de la photographie dans la culture visuelle par laquelle s'ordonnent les représentations du territoire. Le dernier volume de la série des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* a recours au procédé de la photolithographie, semblant ainsi établir une continuité entre lithographie et photographie ; il est vrai que l'inventaire entrepris par la mission héliographique en 1851 ou les recueils de vues de photographes comme Bisson, Le Gray ou Nègre semblent poursuivre le travail de Taylor et Nodier²⁰².

Comme les arts mineurs, la photographie consacre le triomphe de l'esthétique pittoresque en reprenant les points de vue et les sites mis en évidence au cours de la période précédente ; « infini kaléidoscope de la nature et de l'humanité »²⁰³, elle marque en même temps le développement d'une nouvelle culture visuelle, qui accompagne l'avènement de la vitesse. Si beaucoup de commentateurs s'accordent pour noter une déficience du regard, certains ne partagent pas ce préjugé. Dès 1837, lors de son voyage en Belgique, Hugo fait à Adèle une longue description de cette nouvelle vision ferroviaire. Lors du voyage inaugural du Paris-Rouen en 1843, le journal *L'illustration* note : « Et qu'on ne vienne pas nous dire que qu'on ne jouit pas du paysage lorsqu'on est emporté par une locomotive : le paysage n'est pas à vos pieds, il est au loin, dans les masses surtout. »²⁰⁴ À partir des années 1860, le regard semble s'accoutumer à l'étagement nouveau des plans, à la perception des traces, à la danse des objets qui résultent de la vision ferroviaire²⁰⁵. Les représentations de la Normandie par les impressionnistes s'inscrivent de ce point de vue en réaction contre la culture historico-romantique qui domine la période précédente, même si celle-ci a pu conduire à des expériences telles que celles de Monet avec sa série sur les cathédrales de Rouen.

Ainsi s'est construit, au fil de ce parcours, une Normandie nouvelle a surgi, dont nous sommes les héritiers. Plusieurs éléments sont à souligner. D'abord la précocité de cette construction, la Normandie servant de modèle à beaucoup d'autres régions. Ensuite la cohérence et la diversité tout à la fois des images qui la concernent, où mer, campagnes et témoignages historiques se mêlent. Enfin le rôle prééminent tenu par les Normands dans cette construction, à la différence, par exemple, de la Bretagne. Le tourisme, certes, modèle le comportement du visiteur, mais il offre aussi cette liberté buissonnière des pratiques théorisée par Michel de

²⁰² Comme le souligne Ségolène Le Men, *op. cit.*, p. 114.

²⁰³ *Le Figaro*, 10 octobre 1904.

²⁰⁴ *L'illustration*, 6 mai 1843, p. 155.

²⁰⁵ Marc Desportes, *Paysages en mouvement. Transports et perception de l'espace, XVIII-XXe siècle*, Paris, Gallimard, 2005, p. 142-144.

Certeau, et joue un rôle déterminant pour faire de la construction de l'identité normande un des domaines partagés de la culture. Pour beaucoup de Français, la Normandie a servi de terrain d'apprentissage pour l'appréciation de l'architecture gothique ou du spectacle des flots marins. La région apparaît ainsi comme une pièce essentielle dans une construction partagée de l'identité nationale.